

Jean Marie

le Bastard de Kerguiffinec

Capitaine de frégate



Archives familiales

2011

Jean Marie

le Bastard de Kerguiffinec

Capitaine de frégate

Pierre de Boishéraud

2011

Sommaire

Origines de la famille le Bastard du Mesmeur et de Kerguiffinec	7
Jean-Marie le Bastard de Kerguiffinec, capitaine de frégate	11
 Eléments de la tactique navale au XVIIIème siècle	49
 Journal de la croisière commandée par Villaret-Joyeuse	61
 Parallèle des amiraux Villaret-Joyeuse et lord Howe	83
 Observations sur l'organisation de la marine	95
Armand Maufras du Chatellier, historien	101
Généalogie le Bastard de Kerguiffinec	109
Arbre le Bastard de Kerguiffinec	121

**Origines de la famille le Bastard
du Mesmeur et de Kerguiffinec**



Jean Hervé le Bastard de Kerguiffinec

Les le Bastard n'ont pas de preuves de filiation remontant au-delà du XVII^{ème} siècle. Appartenant à la bourgeoisie aisée, ils aspirent à l'assimilation à la noblesse, et ce rêve d'intégration sociale se fit d'abord par la prise du nom de la terre du Mesmeur, puis, en 1741, Jean Hervé le Bastard du Mesmeur achète Kerguiffinec à Marie-Françoise du Dremiet de Kerguiffinec et en prends les armes (*d'argent à trois faces de gueules, la première surmontée de trois mouchetures d'hermine de sable*). Cette seigneurie comporte le manoir, un colombier, une chapelle et des terres d'une grande superficie. Jean Hervé rénove le manoir. Il fut sénéchal de pont croix en 1721, maire de quimper de 1737 à 1747 et député de Quimper pour le tiers état aux états de Bretagne en 1738.

Ses successeurs établirent entre Penmarc'h et Treguennec des dunes qui permirent de gagner du terrain sur la mer, tout en exploitant le goémon pour la soude qu'il produit après dessiccation par le feu.

Norbert de Boynes a écrit un livre très complet détaillant la nombreuse descendance des le Bastard du Mesmeur et de Kerguiffinec.

Une affaire de prééminence

Un conflit se déroula pendant 48 ans entre les seigneurs de la baronnie du Pont et les tenants de la seigneurie de Kerguiffinec en Tréguennec.

Les barons entendaient demeurer sur 9 paroisses du Cap-Caval les seuls seigneurs supérieurs protecteurs et fondateurs en toutes choses aussi tenaient-ils à ce que leurs armoiries figurent en supériorité dans la maîtresse vitre des édifices religieux. La famille Le Bastard déjà bénéficiaire de 6 000 livres de rente et de nombreuses terres se trouva nouvelle propriétaire d'un fief à Kerguiffinec l'an 1741 ; or cette terre détenait des titres de 1663 établissant que les seigneurs de Kerguiffinec étaient supérieurs des lieux-dits Kervallant, Soubli, Ty Glaz, Lagadec, Trefry et Mesmeur. Il n'en fallut pas plus pour leur donner l'envie de monter en grade et d'affirmer leur puissance. Laissant au baron sa place de prééminencier dans l'ancienne chapelle, les Le Bastard choisirent la chapelle neuve de Tréguennec fondée par leurs prédécesseurs en 1537 et y mirent leurs armes à la meilleure place. Les de Baude s'en offusquèrent comme il se doit et crièrent au scandale malgré les actes en bonne et due forme des fondateurs du lieu.

L'affaire s'éternisa en menaces de part et d'autre jusqu'au jour de 1786 (ou 1787) où madame de Baude de Saint-Père agissant au nom de son fils mineur décida d'employer la manière forte en envoyant d'office à Tréguennec un maître verrier pour placer ses armoiries dans la maîtresse vitre de la chapelle neuve à la place de celles de "l'usurpateur". Voyant cela, un témoin, le sonneur de cloches, jugea utile d'aller au manoir prévenir Jean-Hervé Le Bastard, seigneur du lieu, de ce qui se passait. Celui-ci arriva aussitôt, se saisit de l'échelle et fit culbuter à terre l'impudent exécuteur et les armoiries toutes fraîches du baron. On suppose l'effet que cela put produire à Pont-l'Abbé et les conséquences qui s'en suivirent: menaces, procès réciproques, etc. Quelques années plus tard la Révolution dispersa les combattants et régla à sa façon ces problèmes d'un autre temps.

Extrait du livre de J. CORNOU et P.R. GIOT " Origine et histoire des Bigoudens "

Jean-Marie le Bastard de Kerguiffinec

Capitaine de frégate

et

Eugénie le Déan

Jean Marie le Bastard de Kerguiffinec est né à Kerguiffinec le 20 avril 1771.

Entré dans la marine en 1788 comme aspirant volontaire sur l'Illustre que commandait son cousin le chevalier de Kergariou, il effectue plusieurs missions aux Antilles. En 1793, il est enseigne non entretenu sur la frégate l'Astrée puis passe en 1794 sur le vaisseau l'America, vaisseau de 74, qui fait partie de la flotte de l'amiral Villaret-Joyeuse. Cette armée sortit de Brest le 17 mai pour assurer l'arrivée d'un convoi conduits par Van Stabel de 112 navires chargés de blé arrivant de Chesapeake en Amérique. Le comité de salut public, comptant sur sa bonne arrivée pour faire face à la disette, avait envoyé Nielly en renfort au convoi. Le 2 mai, Howe avec 35 bâtiments quittait Portsmouth pour convoyer des navires jusqu'à Lizard. A la fin du mois, il n'avait plus que deux tiers de ses bâtiments avec lui, ayant envoyé le reste en éclaireur chercher, ou bien Nielly ou la tête du convoi français. Le 27 mai, Villaret rencontrait Howe et cherchait à l'entraîner au nord, hors de la route prévue du convoi : le combat débuta le 28 mai, et s'acheva par la défaite de la flotte française le 1^{er} juin, ce qui permit toutefois au convoi d'arriver. L'Amérique est donc pris et Jean Marie est conduit en Angleterre d'où il est renvoyé ayant été échangé contre un prisonnier de guerre anglais de même grade ; il est rentré à Calais sur un bâtiment neutre le 18 messidor an III.

Lieutenant, commandant la canonnière l'Arrogante de la station d'Audierne, il soutient le 1^{er} floréal an 4 un combat de quatre heures dans la baie d'Audierne contre un vaisseau russe et quatre frégates anglaises.

Il eut encore deux engagements avec l'armée anglaise les 13 et 21 messidor an IV

Le 1^{er} messidor an V, pour échapper à deux divisions anglaises, il passe entre la grande et la petite vieille dans le raz de Sein, touche sur la petite vieille et ayant huit pieds d'eau à bord, se jette dans la baie des trépassés pour s'y échouer, sauve tout son équipage et au bout de 24 jours, relève son bâtiment et le ramène à Brest

Commandant la corvette la Biche, il participe à l'expédition d'Irlande en 1798.

Hoche convainquit le directoire que l'Irlande catholique pouvait avantageusement être utilisée comme tête de pont pour y débarquer une armée et attaquer l'Angleterre. Ce pays révolté en permanence contre l'Angleterre devait nous offrir, pensait-on, l'appui de ses partisans. Une première flotte partit de Brest le 16 décembre 1796, fut dispersé par le vent défavorable, et revint en France. En 1798, une nouvelle tentative est faite. Le 22 août 1798, environ 1 000 soldats français commandés par le général Humbert débarquent dans le nord-ouest de l'Irlande, à Kilcummin dans le comté de Mayo. Rejoints par 5 000 rebelles irlandais, ils infligent une défaite humiliante aux Anglais à la bataille de Castlebar (dite course de Castlebar pour commémorer la vitesse de la retraite des Anglais). Ils installent une république éphémère, la république de Connaught, avant d'être finalement battus à la bataille de Ballinamuck, dans le comté de Longford, le 8 septembre 1798. Les troupes françaises qui s'étaient rendues sont rapatriées en France en l'échange de prisonniers de guerre anglais, les rebelles irlandais sont massacrés sur le champ de bataille.

En 1799, commandant la corvette le Lazare Hoche, Jean Marie croise en méditerranée

Le 9 mai 1801, le capitaine Le Bastard et son cotre le Sandwich réussirent à faire s'éloigner un cutter anglais le Nile et une frégate ennemie qui le pressaient dans la baie de Douarnenez. Le Bastard attira le Nile dans la baie et fit ouvrir le feu. Après une heure de combat le capitaine anglais mit cap au large le temps de réparer ses gréements mis à mal par les boulets du capitaine breton. Entre temps, la frégate s'était rapprochée et, fort de cette aide, le Nile revint à la charge. Une nouvelle fois le Sandwich réussit à faire face et après trente minutes de combat les deux navires ennemis remirent le cap vers le large pendant que le capitaine Le Bastard donnait l'ordre d'aller mouiller dans le port de Douarnenez.

Nommé capitaine de frégate le 25 octobre 1801, il épousa à Quimper le 23 mars 1802 *Eugénie-Félicité Le Dean du Glascoët*, nièce du député de Quimper aux Etats Généraux, qui devint maire de Quimper et baron de l'Empire.

Le vaisseau le Héro, qui ramenait Toussaint Louverture prisonnier en France, le fait passer au Port-au-Prince à Saint Domingue.

On lui confie alors la tâche de ramener en France la frégate la Créole, tellement usée qu'on la regardait comme incapable de tenir longtemps la mer. Avant son départ, on le chargea de transporter 450 hommes de troupes de cap français au Port-au-Prince cerné par les noirs insurgés. L'équipage fut réduit de moitié pour loger les troupes, et c'est dans ce court trajet, en pleine paix, le 30 juin 1803, qu'il rencontra une division de cinq vaisseaux dont trois étaient sous le vent à lui, et deux au vent. Deux se placent par son travers à babord, deux autres viennent avec une supériorité de marche se placer dans la hanche de tribord, la mitraille tombe à bord. Il ordonne de faire feu des deux bords à la fois, et après avoir essuyé les premières bordées lancées du Cumberland et du Vanguard, il doit amener son pavillon, abandonnant aux ennemis une frégate si avariée qu'elle coula peu après.

Il resta prisonnier sur les pontons anglais, à Iverton dans le Devonshire, jusqu'en 1814, malgré les nombreuses interventions de la famille pour obtenir sa libération. De cette aventure nous sont restées quelques lettres d'Eugénie. Eugénie lui faisait passer de l'argent par des lettres de change. Un prisonnier échangé, M. Brochot, vint en l'an XII porter des nouvelles à Eugénie.

Finalement, le 30 août 1813, le capitaine du corsaire le Lion, Pierre Besson, ayant capturé un navire anglais, délivre une carte d'échange à son capitaine William Reidherd, en vertu de laquelle ce dernier s'engageait, une fois rendu en Angleterre, de se faire échanger contre le Bastard ou de se reconstituer prisonnier en France.

Nommé chevalier de Saint Louis en 1814, il devint conseiller de préfecture de Quimper, membre du conseil général du Finistère en 1820, et remplit les fonctions de préfet du Finistère du 5 au 25 août 1830. Correspondant de la société d'agriculture, il fit sur ses terres, entre Penmarch et notre dame de la Joie, des travaux de consolidation de digues et de ramassage de goémons, pour en retirer la soude, après séchage sur les dunes puis brulage.

Elu député de Quimper aux élections des 23 juin 1830 et 5 juillet 1831, et de Morlaix à celles du 4 novembre 1837, il échoua en 1842 contre Mr. De Carné, et mourut à Quimper en 1850. En 1837, il publie une analyse des tactiques navales françaises et anglaises, basées sur ses propres expériences, en particulier son premier combat naval en armée, sur l'Amérique.



Eugénie le Déan

Baptême de Jean-Marie Le Bastard de Kerguiffinec - 21 avril 1771.

Extrait des registres de naissance de la commune de Tréguennec, canton de Pont l'Abbé, arrondissement de Quimper, département du Finistère, pour l'année 1771.

Ce jour 21 avril 1771, je soussigné recteur, ai solennellement baptisé Jean-Marie Pierre Le Bastard de Kerguiffinec, né de hier, fils de Jean Hervé Le Bastard, sieur de Kerguiffinec et de dame Maire Marguerite Kerdreach, marie et femme et seigneur et dame de Kerguiffinec. Parrain et marraine ont été Le Bastard du Mesmeur et demoiselle Trevignon Madezo qui tous signent.

Ainsi signé, Trévigoux, Madezo, Le Bastard du Mesmeur, Kerdreach, fils aîné Kernafflen Kergos, Le Bastard de Kerguiffinec. Le Normant, recteur de Treguennec.

Pour extrait conforme au registre, délivré en mairie de Tréguennec le 5 janvier 1816 le maire de Tréguennec.

Baptême d'Eugénie Félicité Françoise Le Déan - 6 février 1781.

Extrait du registre des baptêmes de la ci devant paroisse de Saint-Julien à Quimper pour l'an 1781, au F° 6 est écrit ce qui suit.

L'an 1781, le 6 du mois de février, environ 6 heures du soir, je soussigné Charles César Leclerc, bachelier de Sorbonne de la faculté de Paris, recteur de la paroisse de Ploaré, évêché de Quimper, oncle maternel de l'enfant, délégué et assisté de messire Le Quéré recteur de Saint-Julien, ay solennellement baptisé en la cathédrale de Saint-Corentin Eugénie Félicité Françoise, née le jour précédent environ 3 h après-midi, en la rue Saint-François, paroisse de Saint-Julien, du légitime mariage de noble homme Jean-François Le Déan, conseiller du roy et son receveur des fouages dans cette ville, et de dame Marie Michelle Huchet de Kerourein son épouse. Parrain et marraine ont été noble maitre Jean-François Lorent, inspecteur des domaines du roy de cette province, et darne Michelle Gabrielle Félicité Guesdou, épouse de noble maitre Théophile Marie Laennec, avocat en parlement, lieutenant de l'amirauté de Cornouaille, qui signent avec le père présent et autres soussignans.

Signé au registre : Loret Guesdou Laennec, Théophile Marie Laennec, Leclerc bisayeul de l'enfant, Lelcerc de Kerourein, Huchet Loret, Kerourein Huchet ayeul ., Le Déan, Leclerc recteur de Ploaré, délégué et Quéré, recteur de Saint-Julien.

Pour copie conforme, en mairie à Quimper le 10 avril 1850. L'officier public de l'état civil.

Mariage de Jean-Marie Le Bastard de Kerguiffinec et d'Eugénie Le Déan - 2 germinal an 10.

Extrait du registre des actes des mariages de la mairie de Quimper pour l'année. Au F° 12, est écrit ce qui suit :

Du 2^{ème} jour du mois de germinal, l'an 10 de la république française, acte de mariage de Jean-Marie Pierre Le Bastard Kerguiffinec, âgé de 30 ans, né à Tréguennec, département du Finistère le 20 du mois de avril an 1771, profession de capitaine de frégate, demeurant à Brest, département du Finistère, fils majeur de Jean Hervé Le Bastard Kerguiffinec, demeurant à Tréguennec, département du Finistère et de Marie Marguerite Kerdréach. Et de Eugénie Félicité Françoise Le Déan, âgée de 21 ans, née à Quimper, département du Finistère le 5 du mois de février an 1781, demeurant à Quimper département du Finistère, fille majeur de Jean-François Le Déan, demeurant à Quimper département du Finistère, et de Feue Marie Michelle Huchet Kerourein.

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faits à Quimper et à Tréguennec le 20 ventose dernier, et affichés aux termes de la loi, et les actes de naissance des contractants des registres de l'état civil de Quimper et de Tréguennec, le tout conforme. De tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi, les dits époux présents ont déclaré prendre en mariage l'un Jean-Marie Pierre Le Bastard Kerguiffinec, Eugénie Félicité Françoise Le Déan, l'autre Eugénie Félicité Françoise Le Déan, Jean-Marie Pierre Le Bastard Kerguiffinec.

En présence de Jean Hervé Le Bastard Kerguiffinec, demeurant à Tréguennec, département du Finistère, profession de propriétaire âgé de 67 ans père du contractant, de Marie Marguerite Kerdréach, demeurant à Tréguennec, département du Finistère, sans profession, âgée de 55 ans, mère du contractant, de Jean François Le Déan, demeurant à Quimper, département du Finistère, profession de propriétaire, âgé de 64 ans, père de la contractante et de Marie-Jeanne Michelle Le Déan, épouse du citoyen Renouard, âgée de 24 ans, sœur de la contractante. Après moi François Jérôme Le Déan, maire de Quimper faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, les dits époux étaient unis en mariage, et ont les dits époux et témoins et plusieurs parents et amis signé avec nous.

Signé au registre : Le Bastard Kerguiffinec — Eugénie Françoise Le Déan — Le Bastard — Kerdreach Bastard Kerguiffinec — Jean-François Le Déan — Ch. Le Déan Renouard — Kernafflen-Kergos — Delaroque — Prouhet — Leissègues Rozaven — Renouard.

Feilla, secrétaire en chef et Jean-François Le Déan, maire.

2 lettres et 2 mots rayés nuls et approuvés

Pour copie conforme au registre, en mairie à Quimper le 10 avril 1850.

L'officier public de l'état civil.

Retour de la première captivité en Angleterre - 18 messidor an 3.

République française.

Au nom de la loi, il est permis au citoyen Jean-Marie Le Bastard du département de Brest natif de Quimper, district de Quimper, département du Finistère, âgé de 25 ans, taille moyenne, cheveux châtains, enseigne à bord du vaisseau l'Amérique, pris par les anglais le 13 prairial an 2, conduit en Angleterre d'où il a été renvoyé ayant été changé contre un prisonnier de guerre anglais de même grade, arrivé ce jour en ce port sur un bâtiment neutre, de se rendre à Brest aux ordres du chef des armements. A la charge de se présenter à son arrivée au bureau des classes du dit port pour recevoir les ordres qui lui seront données concernant le service de la république, sous peine d'être puni comme déserteur.

A Calais, le 18 messidor 3^{ème} année de la république française une et indivisible.

Lettre d'Eugénie vers Brest – 19 germinal an 10

Au citoyen Le Bastard, capitaine de frégate.
Rue du Hurn, n° 48
à Brest.

Quimper, le 19 germinal an 10.

Ta lettre en date du 17 que je reçue hier à 2 heures de l'après-midi me surprend beaucoup sur l'heure de ton arrivée et me donne en même temps une entière conviction sur l'empressement de mon très cher ami à me donner de ses chères nouvelles, ce qui me prouve que tu connais tout le plaisir que m'a causé cette charmante lettre, il est tel mon tendre ami que je n'essairai pas de te le dépeindre parce qu'il n'existe pas d'expression pour le rendre exactement. Oui, mon tendre époux, mon bon ami, je n'ai jamais lue ni désirée une seule lettre avec cet empressement que je ne puis me définir à moi-même. Mais il ne me suffit pas actuellement de savoir que ce que j'ai de plus cher soit arrivé sans accident, apprend moi je te prie ce qui t'a retenu si longtemps dans la traversée de Brest à Lanveau c'est de là sans doute que provient ce retard puisque M. Daniélou m'a dit t'avoir rencontré à 2 heures au lieu de Lanveau et que les vents étoient favorable pour se rendre à Brest. D'après ce rapport, je te croyais rendu à 4 ou 5 heures au plus tard. Quoique persuadée de l'extrême sévérité, même dureté, du général, je n'ai jamais douté qu'il t'eut reçu autrement qu'il l'a fait, en cela il n'a agit que comme il le devoit et je crois bien que comme moi tu ne lui en a pas une extrême obligation d'un tel accueil je dirai même que c'est une foible compensation en faveur du sacrifice qu'a exigé ton exactitude, et que je prise infiniment plus la satisfaction d'avoir rempli son devoir si scrupuleusement. Je sens comme toi mon cher bon ami, qu'il est bien doux de pouvoir se dire dans l'éloignement de ce qui nous est le plus cher, que l'on n'en est séparé que par la distance des lieux, c'est une bien grande jouissance que j'éprouverai toujours lorsque ton devoir et l'honneur te tiendront éloigné de ton Eugénie.

Sois aussi bien persuadé de ne m'entendre jamais te faire le moindre reproche de négliger une seule occasion de revenir dans les bras de ton amie, je sais trop combien il te coûte d'être éloigné de celle qui est aimée et qui aime au delà de toute expression, c'est ton épouse chérie,

Eugénie L.D. Kerguiffinec.

Le scrutin jusqu'à ce jour te donne 11 voix. Par le prochain courrier je pourrais te donner le nombre définitivement. Le dépouillement sera fini après demain, peut-être avant l'heure de mettre à la poste.

Nous avons tous fait notre voyage de Louvraon en parfaite santé. Duchattellier a bravement refusé de monter le grand cheval de Rosavin. Je te quitte pour aller dîner chez notre cousin Le Bastard. Tous ici te font mille amitiés, papa est à la campagne depuis mardi. Auguste te prie de t'informer si ce monsieur n'a point laissé les perruques à Brest.

Lettre d'Eugénie vers Saint Domingue – 28 germinal an 10

Quimper, 28 germinal, l'an 10.

Epoux chéri et tendrement aimé, rassure toi sur les doutes que concevra sur ta tendresse celle qui l'applaudit de plus en plus chaque jour de son heureuse destinée. Tes expressions mon très cher ami, n'affaiblissent point à mes yeux le sentiment qui les dicte. C'est à moi seule à m'excuser de l'insuffisance de mes termes, en essayant de te faire connoître les affections de ceux que tu posséderas toute la vie. La plume d'Eugénie peut avoir tracé ceci de doute mais son cœur ne l'a pas dicté, sois en persuadé mon bien aimé, mon digne ami, et crois à mon sincère regret d'avoir troublé la tranquillité de l'objet qu'elle voudrait savoir être parfaitement heureux. L'émotion que j'éprouve en te traçant ce que je voudrais te dire et répéter dans tes bras, a causé seule cette erreur que l'approche de l'heure où se closent les paquets ne m'a pas permis de rectifier. Je crois répéter ici les mêmes mots que j'employai au sujet du général et exprimant combien je désire et me plais à espérer qu'il ne se contente pas de te savoir bien grès de ton exactitude et ne se bornant pas à la couronner par des louanges mérités. J'entendois par là que pour te prouver qu'il sait apprécier le sacrifice qu'a exigé et obtenu ton désir à remplir tes devoirs, qu'il te permit de venir prendre à Quimper le repos qui te sera absolument nécessaire après le travail assidu qu'exige un armement aussi précipité.

M, Bainville te prie instamment de la part de M. Duchastel, lorsqu'il se fera quelqu'armement pour la Martinique, de remettre les deux lettres cy jointes à la personne que tu connoistras pour être la plus en état et la plus disposée à prendre les informations et obtenir toutes les certitudes possibles d'acquérir sur les individus auxquels elles sont adressées, quelque puisse être le résultat de ses recherches, il est prié de ne pas craindre de les faire connoître exactement en me les adressant et ajoutant au nom de Le Bastard, (née Le Déan), afin d'éviter toute méprise à la poste. M. Bainville fera connoître à cette infortunée ce qu'elle doit apprendre après avoir été 8 années entières sans pouvoir obtenir une seule nouvelle de son mari, de son fils, ni de ses autres parents habitants ce pays.

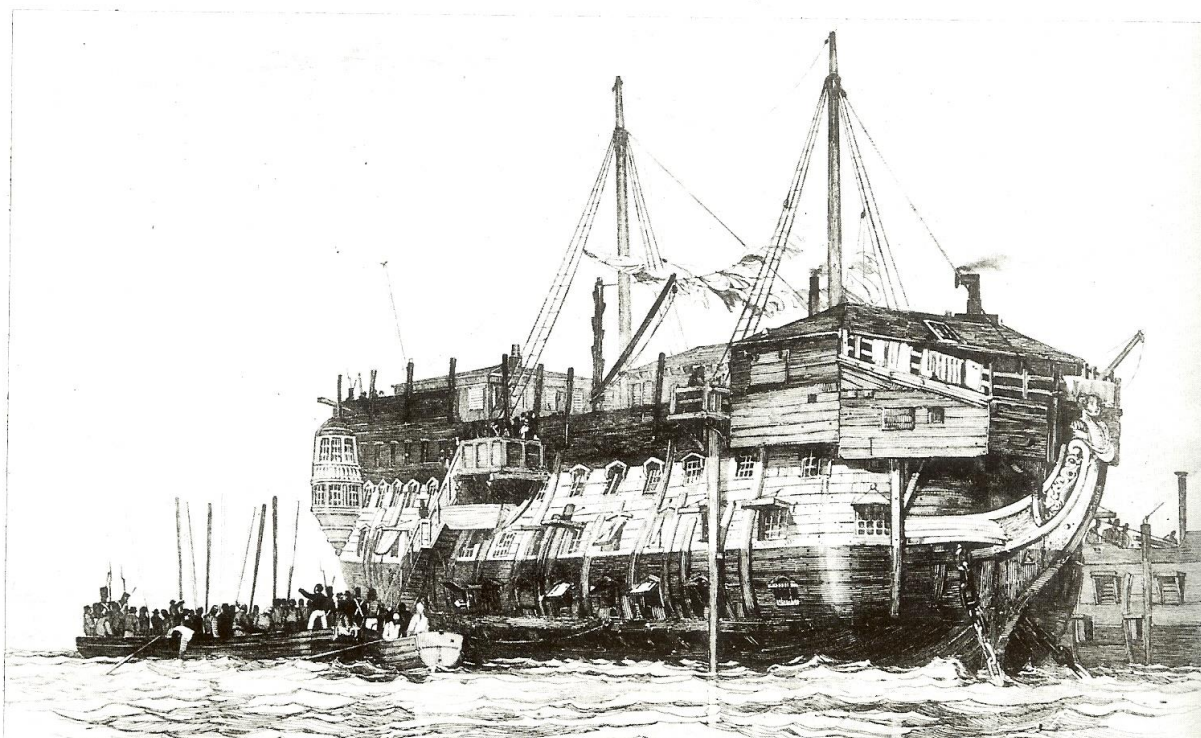
Fais moi le plaisir, mon cher bon ami, de sonder le général pour savoir si tu peux avoir quelqu'espérance fondée d'obtenir une permission vers le 10 ou le 12 floréal, de faire en sorte de connoître le plus exactement possible le temps du départ de M. Jurien. Et si tu pouvois avoir pour quelques jours une chambre commode dans la maison où tu demeure rends moi compte le plus promptement possible du résultat de tes informations, je te ferai ensuite connoître le motif de mes demandes précipitées.

Au moment où je me plaisais à former le plus agréable projet, ta lettre du 27 vient le troubler en me navrant de douleur d'avoir causée de si vif chagrin au mari le plus sensible, le plus tendre et aussi le plus aimé. Je ne t'eus pas parue aussi négligente peut-être et injuste même si au moment où je t'écrivis avant-hier je n'avois été forcée de ne pas continuer ma lettre. Mr Prouhet, que je ne savais pas ici, me vint voir et me dit qu'il partoît avec Mr Duchatellier aussitôt leur dîné, tu sais que ce dernier n'aime pas à attendre. C'est pourquoi je quittai ma lettre, pour écrire à notre sœur Mme Prouhet, à qui je désirois depuis longtemps écrire, et la prier d'accepter ce que je lui offrais d'amitié. Ayant manqué plusieurs occasions, je ne voulois pas que celle du retour de son mari m'échappe. Voilà mon cher bon ami le seul sujet de mon silence pendant six jours, car ma dernière lettre est du 22. Que cette lettre te cause le calme et te rappelle à la jouissance du bonheur que je suis désolé d'avoir affoibli un moment, oublie cette acte involontaire pour ne songer qu'à la tendresse à l'amitié sincère de la plus affectueuse épouse.

Je ne quitterai pas la plume sans t'engager à être moins laconique dans le détail des nouvelles qu'ont apportées les vaisseaux venant de Saint-Domingue, tu ne dois pas douter du plaisir que tu nous ferais à tous en nous apprenant quelques nouvelles positives de ce malheureux pays. Tu as sans doute quelques relations avec des arrivants croyables venant de cette contrée. J'oubliais de te demander si tu n'as pas oublié les domestiques de M. Duchatellier, quelques bruits parvenus jusqu'à moi m'engagent à te faire cette demande, s'ils sont fondés, je pourrais réparer cet oubli. Quand à ceux d'ici, repose-toi sur moi, j'aurais soin d'éviter tous mécontentements. Tous ici te font mille amitiés. Ne t'oublie pas.

Eugénie Kerguiffinec.

Jean Marie est prisonnier en Angleterre de juin 1803 à 1813.



Un ponton où étaient entassés les marins français prisonniers

Monsieur, me voilà dans les mains de l'ennemi avant d'avoir connu la rupture de la paix. J'étais parti de Brest sur le vaisseau "Le Héros", division du contre amiral Bedout. A notre arrivée à Saint-Domingue, le général La Touche m'engagea à rester dans la colonie et me proposa la frégate "La Créole", dont le commandement devenait vacant par la nomination de Massard à la place de capitaine de port au Port-au-Prince. Je n'hésitais pas à accepter cette offre, quoique je susse que la frégate fut en mauvais état. Elle était assez bien armée pour servir dans la colonie et faire la guerre aux noirs. D'ailleurs, le général me laissa entrevoir que je pourrais peut-être en peu en avoir une meilleure. Mais ce fut avec beaucoup de peine que le contre amiral Bedout accorda mon débarquement. Il fit tout ce qu'il put pour m'engager à résister à la proposition du général La Touche, et après m'avoir parlé comme il eut fait à son fils, me dit-il, et voyant que je persistai dans ma demande, il ne voulut plus m'entendre.

Les vents devinrent bons, et nous appareillâmes sur le champ. Dans le canal de Saint-Marc, une goélette nous rallia, elle apportait au contre amiral Bedout une lettre relative à mon débarquement, lequel fut accordé. Le général Bedout prévoyait peut-être quel devait être en peu le sort de la colonie, et je lui sais bien bon gré de ses conseils. Le général La Touche avait toujours eu des bontés pour moi, il savait combien je désirais d'avoir une frégate, il m'en donna une, je lui en ai la plus sincère obligation. La veille de mon départ, je passai deux heures auprès de lui, il ne fut nullement question de guerre, il me répéta de mettre de la célérité dans ma mission pour être prêt à partir pour Brest avec "la guerrière" sur laquelle il devait passer, qu'il demanderait qu'on fit sur le champ dans le port toutes les réparations nécessaires à "La Créole" et que je pouvais compter que le commandement m'en serait conservé. J'étais trop content pour que mon bonheur durât. Il ne fut que de 24 heures.

J'appareille, j'aperçois une division, je relis mes instructions, il ne s'y trouve rien de relatif à la circonstance actuelle, je continue ma route. Deux vaisseaux se placent par mon travers à babord, deux autres viennent avec une supériorité de marche se placer dans ma hanche de tribord, la mitraille me tombe à bord. J'ordonne de faire amener le pavillon, vous jugez combien cet ordre m'a coûté, il m'a été d'autant plus pénible qu'une résistance plus longue ne pouvait qu'ajouter à ma honte et à mon indignation sans me donner le plus léger espoir d'échapper. Si cet événement malheureux ne change rien aux dispositions que vous m'avez toujours témoignées, je vous prie de prendre intérêt à ma position et de vouloir bien procurer l'échange d'un officier qui ne se croit pas indigne de la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Bastard.

Bishonwaltham, Angleterre le 25 octobre 1803.

Nous sommes arrivés ici le 22 de la Jamaïque après trois mois de traversée. 1000 choses amicales à Jurien.

Interventions pour obtenir sa libération par échange de prisonnier

Note relative à Mr Le Bastard Kerguiffinec, capitaine de frégate, prisonnier de guerre en Angleterre depuis le mois de juin 1803, actuellement au cautionnement de Iverton.

Monsieur Le Bastard a obtenu fort jeune le grade de capitaine de frégate par des services actifs et multipliés, qui lui avaient mérité la bienveillance et l'estime des amiraux de Bruix et de la Touche Tréville. En 1803, il arriva au cap français sur le vaisseau "Le Héros", d'où l'amiral La Touche le retira pour lui confier la mission délicate et peu enviable de ramener en France la frégate "La Créole", tellement usée qu'on la regardait comme incapable de tenir longtemps en mer. Cette traversée, pleine de périls sans gloire, exigeait un marin vigilant, froid et capable de ressources dans un danger extrême. Avant le départ, l'amiral disposa momentanément de "La Créole" pour transporter des troupes au Port-au-Prince, cerné par les nègres insurgés, et enjoignit au capitaine la plus grande célérité dans cette opération. L'équipage de la frégate fut réduit de moitié pour loger les troupes. C'est dans ce court trajet et en pleine paix que Mr Le Bastard faisait route avec la plus grande sécurité, lorsqu'il rencontra une division de cinq vaisseaux dont trois étaient sous le vent à lui et deux au vent. La paix et le désir de remplir promptement sa mission lui ôtèrent jusqu'à l'idée de fuir cette division qui l'eut à peine joint qu'il fut couvert d'une volée de mitraille. La fuite était impraticable, et la résistance à des forces aussi supérieures laissait peu d'espoir de succès, surtout avec un équipage affaibli de moitié et très mal secondé par des troupes passagères composées d'un ramas de gens sans aveu. Néanmoins, le capitaine Le Bastard soutient, autant qu'il le put, l'honneur de son pavillon, et lorsqu'il fut contraint de l'amener, il n'abandonna aux ennemis qu'une frégate avariée à tel point qu'elle coula en mer peu de jours après. Le général anglais lui annonça qu'il était parti d'Europe au moment d'une rupture, et avec ordre d'attaquer les vaisseaux français.

Depuis ce malheureux événement, aucune démarche n'a pu rendre le capitaine Le Bastard à sa patrie, quoiqu'il soit un des plus anciens prisonniers. Sa jeunesse s'écoule dans une oisiveté désespérante pour un marin. Les deux généraux qui avaient éprouvés ses talents et qui le comblaient de marques d'estime ne sont plus, et ne peuvent plus l'aider de leurs recommandations. Dans le moment actuel qui lui offre quelques espérances, il ne peut faire parler en sa faveur que le souvenir de ses services passés, qui sont très nombreux et le désir ardent qu'il a d'en rendre encore de nouveaux.

Lorient, le 8 avril 1808

Monsieur, on annonce des changements prochains dans l'organisation de la marine : une partie des capitaines de frégate passera, dit-on, au grade de major. A cette occasion, je prends la liberté de rappeler à votre bienveillance et à votre justice Mr Le Bastard, mon beau frère, capitaine de frégate depuis 1801. Je ne crains pas d'être indiscret, puisque vous m'avez assuré vous même de l'estime particulière que vous lui accordez. Détenu en Angleterre depuis cinq ans, il n'est pas à portée de faire valoir ses services, et les témoignages honorables de satisfaction qu'il a reçus de ses chefs en mainte circonstance. Mais son absence ne lui sera pas préjudiciable, si vous voulez bien vous souvenir de lui, et le faire comprendre sur la liste des majors.

C'est à vous, monsieur, qui savez apprécier le mérite que l'on peut adresser une demande aussi juste, avec la certitude d'être écouté favorablement. Veuillez bien agréer, monsieur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

A Le Déan, officier du génie maritime.

Procuration à Eugénie - 2 septembre 1807.

To all whom those presents shall come, Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec, captain de frégate , member of the legion of honour of the empire of France, senaeth greeting,

Whereas the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec is now retained in the town and parish of Iverton in the country of Devon in that part of the united kingdom of Great Britain and Scotland called Great Britain and in therefore desirous of appointing a person and of giving sufficient power and authorities to do and execute every act matter and thing whatsoever which shall be necessary and requisite to be done and executed with respect to the entire management and sale of the monies property and effects of the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec in the empire of France or elsewhere during his residence in Great Britain.

Now therefore these presents witness that the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec hath made constituted and appointed and in his place and stead put and by these presents

doth make constitute and appoint and in his place and stead put and depute his spouse madame le Bastard Kerguiffinec born le Déan of Quimper in the department of Finistère in the empire of France his true and lawful attorney for him and in his name to enter into and upon and to take possession of all and singular the rents of or upon the village of Huc situated in the parish of Plouhinec in the department of Finistère to the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec belonging or in any wise appertaining or wherein or whereof he hath any estate of inheritance and to make sale of or convey in exchange for other estates any of the said rents or estates of him the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec and the money arising from such sale or on account of any exchange to lay out and invest on any securities or otherwise as she shall think fit and to sign seal and execute and as the act and deed and acts and deeds of the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec to any conveyances or assignments of the said property and to give receipts for the consideration or purchase money to any purchaser or purchasers thereof and to make any purchases of estates or otherwise in the name of him the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec or in any other name or names for or on his account or for his rise as she shall think proper and relating to the said property of her the said madame le Bastard Kerguiffinec born le Déan as if the Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec was personally present and did the same himself

And all and whatsoever his said attorney madame le Bastard Kerguiffinec born le Déan shall do or cause to be done by virtue of these presents, he the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec doth hereby allow ratify and confirm. In witness whereof the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec hath hereto set his hand and seal this second day of september one thousand eight hundred and seven.

Signed sealed and delivered by the said Jean Marie Pierre le Bastard Kerguiffinec duly stamped in the presence of the enchmarch agent to prisoners of war.

Rendell, solicitor Iverton
Le Bastard Kerguiffinec

Transfert d'argent – 17 mai 1810

Monsieur Le Bastard
Iverton. Guernesey

17 mai 1810.

Monsieur, en ajointation aux quinze livres que nous avons antérieurement ordre de vous compter, nous avons un nouvel ordre de vous en payer cinquante. S'il vous plait donc tirer cette somme en entier, ou en partie sur vos amis Mes P et II Le Mesurier, à Londres, ils ont ordre de payer votre traite et la banque de Iverton vous mettra dans la voye de la négociier et d'en recevoir le montant. Ci-joint une lettre que nous avons reçu de Morlaix, ou nous espérons que vous pourrez passez sous peu. Nous avons l'honneur de vous saluer, monsieur, vos biens humbles de Brock, Laferre, Maingy.

Lettres d'Eugénie vers l'Angleterre – 1810 - 1813

Monsieur Le Bastard Kerguiffinec,
Iverton, Devonshire, Angleterre.

Le 12-9bre-1810.

Par ma dernière, je te mandais, mon cher bon ami, avoir prié Mr Bre beau père de K. de donner ses ordres pour que tu reçoive le plus promptement possible 1200 F. Ce Mr m'a répondu en date du 3 courant avoir ce même jour écrit à cet effet à Mr son correspondant. Je tiendrai compte à ce Mr de 1200 F. Cette fois-ci ce ne sera pas 1200 L que tu devras recevoir. Une loi du 12-7bre dernier ayant réduit les taux de 6 à 5£80 et ceux de 3 à 2f95, tous les comptes et paiements se font maintenant en francs. La remise faite le 17 août dernier à Mr Perregaix et C. était en livres toutefois je m'attends à ce que les ordres de cette maison n'aient pas été exécutés avant l'époque du décret dont je viens de te parler. Il me tarde d'apprendre que cet argent soit à ta disposition. Ton n°5, 29 juin, est jusqu'à présent la dernière qui me soit parvenue.

Mr Bre en m'avisant des ordres qu'il donnait en ta faveur m'annonce que le départ de Mr Makensi pour l'Angleterre devait s'effectuer le lendemain du jour où il m'écrit. Cette rupture m'afflige beaucoup plus qu'elle me surprend. Depuis que j'avais vue de près ces deux émissaires, mes espérances étaient bien affaiblies. Pour surmonter de grandes difficultés, il faut en avoir le désir et être pénétré de l'importance de la mission dont on est chargé. Persuadé que l'arrivée de cet envoyé anglais dans sa patrie te sera connue avant que cette lettre-ci te parvienne, je te parle ici de cet événement si fâcheux, sans craindre d'accroître l'impression pénible qu'il aura produit sur toi. J'ai donné à deux lettres de marque des indications pour effectuer ton échange si la fortune seconde leurs tentatives. Je vais donner les mêmes à une autre qui s'apprête à partir d'ici, puissent leur visage à toutes trois être aussi heureux que je le désire.

Mr O. Perrot doit se féliciter aujourd'hui plus que jamais du parti qu'il a pris. Nous avons appris par Auguste son arrivée à Marseille. Son début dans cette ville n'a pas contribué à lui rendre son nouveau séjour agréable. Il me mande y avoir appris que c'est une intrigue qui a enlevé sa place à son prédécesseur. C'était une fatalité qui poursuivait le pauvre Auguste, car la place d'Orléans se trouvait également vacante par une intrigue méchante. La place qu'occupe Auguste au lycée de Marseille est celle de professeur de Mathématique transsendant. On continue ici à s'attendre à une refonte générale dans la marine militaire, et à voir paraître au 1^{er} janvier prochain le travail de cette nouvelle organisation. Mr Juy qui a passé ici il y a 8 jours revenant de Paris (où il vient de perdre son fils, chef de bureau au ministère de la marine) a dit que l'on croit que la marine sera divisée en quatre parties différentes : l'inscription, la marine navigante, les auxiliaires et les troupes marines. La réduction sera très grande et dépassera probablement la moitié. L'administration de la marine vient d'éprouver une réduction semblable. Il ne serait pas surprenant dans l'organisation attendue, que la plupart des absents n'y soient pas compris.

Je t'ai mandé dans ma dernière que Théodore est arrivé dans le courant de juillet, qu'il s'est rendu peu après à Paris près de son frère. De là, il est allé à Saint-Malo. Je n'ai pu savoir s'il a eu l'ordre de se rendre dans quelque autre port ainsi qu'il s'en flattait. Sa démarche qui a pu paraître légère et même très inconvenante à quelques personnes, a été approuvée. Il doit maintenant, surtout, se bien féliciter d'avoir conçu et exécuté un tel projet.

Papa et maman ont passés l'été à Triboul et doivent être retourné à Kerguiffinec depuis 4 jours. Ils te disent ainsi que tous les nôtres milles chose amicales. Compte toujours mon bon ami sur la bien sincère amitié de ton amie qui t'engage à redoubler de courage pour surmonter les obstacles à notre félicité.

Monsieur Le Bastard-Kerguiffinec,
officier de la marine française, prisonnier de guerre.
Iverton — Devonshire — Angleterre.

N°11

Le 5-9bre-1811.

Incertaine de la marche que mes lettres de cette année ont prise même celles des 8 derniers mois de 1810, je profite mon bien bon ami d'une voie que m'offre la bienveillance affection que te conserve Mr Le Goff qui veut bien essayer de te faire parvenir par la voie du Directeur Général des postes un témoignage de son bon souvenir.

Quoique j'aie bien des choses à te dire, je me bornerai ici à te parler de divers envois de fonds que je t'ai fait et de la réception desquels je n'ai aucune certitude.

Le 3-9bre-1810, le beau père de K. invita Mr ses correspondants de te compter 50 Fr. Ces derniers lui ont répondu le 27xbre suivant avoir rempli ses intentions.

Au mois d'août même année K. remit à Mr Perregaux Laffitte pour t'être compté 25. Ils ont assuré ce janvier dernier à Auguste que leurs ordres à cet égard ont été remplis.

Le 1^{er} février dernier, je remis à Mr John Erans P. Angl. Retenu en cette ville pour cause de santé 15 Fr. Les correspondants de Mr Diot et C. ont promis de t'en tenir l'équivalent.

Dans la dernière quinzaine de juin dernier je remis au même Mr Erans 10. Qu'il m'a promis de te compter par l'entremise de son Mr Hingster de Darthmouth. Total : 100.

N'ayant reçu aucune de tes lettres depuis celle du 29 juin 1810, ni de quittance d'aucune de ces quatre sommes ci-dessus désignées, je ne sais à laquelle de ces voies donner la préférence ? Dans cette incertitude et n'ayant plus à ma disposition la lère dont je viens de te parler, j'ai prié le bon Auguste d'essayer encore de la maison Perregaux Laffitte. Mais sa santé l'empêche de s'occuper ni de ses affaires ni des nôtres. Le malheur se déchaîne aussi contre lui. Il nous poursuit tous plus ou moins.

Je t'ai parlé du pauvre L. aujourd'hui il en est quitte pour la perte totale de sa fortune. Son bon et respectable père a succombé à tous ses chagrins.

Puisses-tu bien cher et bon ami supporter avec assez de force et de courage les dures et cruelles épreuves auxquelles ta patience est mise pour que ta santé ne soit pas altérée sensiblement, puisses-tu ignorer combien sont pénibles 16 mois d'incertitudes sur l'existence même de ce qu'on a de plus cher. Tous les nôtres te disent les choses les plus amicales.

Ta bien sincère amie pour la vie.
Eugénie

A Monsieur Le Bastard Kerguiffinec, capitaine de frégate,
prisonnier à Bishop Cvaltham — Angleterre.

4^{ème} de l'an 12

Quimper, 2 frimaire an 12.

Ta lettre en date du 30 octobre m'est parvenue le 22 brumaire, j'y vois avec plaisir mon bien cher ami, que ta santé étoit bonne à cette époque. Mr Brochot passa ici le 29 Bre, et s'est acquitté de l'obligeante promesse qu'il te fit en te quittant. Pour jouir quelque moment de plus de la conversation d'un des témoins de ton infortune, nous l'avons retenu à souper. Il a paru qu'il désiroit autant prolonger notre entretien que nous de l'entendre. J'ai trouvé que la cloche sonnoit plus tôt que de coutume car je n'ai pas eue le temps de l'interroger autant que je l'eus désirée. Ne sachant aussi jusqu'à quel point s'étend votre liaison, je ne me suis pas permise toutes les demandes que j'eus faites à ton ami particulier. Ce Mr en m'assurant que tu jouissois d'une parfaite santé m'a rapporté qu'en te quittant tu lui dis que tu étois mieux que tu ne l'avois été depuis longtemps; il ne m'a pas laissé ignorer jusqu'à quel point ta sensibilité fut affectée toute notre séparation, sois sur bien bon ami que je m'en faisais d'avance une juste idée et que je n'attribue les indispositions que tu as ressentit (et que tu m'a laissé ignorer) qu'à l'effet qu'a produit sur ton âme sensible les funestes coups du sort qu'il n'a pas été en ton pouvoir d'éviter. De grâce, mon cher ami, considère désormais cet événement avec plus de philosophie puisque ton honneur et la conscience sont exemptes du plus léger reproche.

Cette chance bien fâcheuse me prouve de plus en plus combien il est funeste d'être nécessité à avoir des rapports avec des individus qui méritent plus d'être qualifiés de noms d'animaux les plus cruels que du titre d'homme. Ce voyou Guermeur qui a tant contribué à ce que tu fus désigné pour remplir cette mission qui t'a ravie la liberté est le même qui en 93 désollait notre département, cette ville, en menant à l'échafaud tous les citoyens honnêtes qui ne purent se soustraire à sa barbarie. Il a sans doute su à qu'elle famille tu venois de te lier et se rappelant qu'il n'avoit pu exercer sur notre oncle une entière vengeance, il a voulu te perdre.

Tôt après la réception de la lettre que tu remis à Mr Brochot, j'écris à Mr Jurien (père) qui est à Paris, pour lui faire connoître ton vif désir d'être échangé, et le prier, ainsi que son fils, de vouloir bien employer leur crédit à cet effet. Jusqu'à ce moment, je n'avois pas prendre sur moi de tenter aucune demande qui y eut rapport. Je t'avouerai même mon bien bon ami, qu'il a fallu tout mon désir de me conformer à tes demandes pour les transmettre à ce Mr car ma main se refusait à ce que lui dictoit ma faible raison. De solliciter ton retour en France aux même conditions que son revenus M. Dubocq et Brochot eut été plus conforme à mes goûts. Mais je ne vois que trop que d'autres vues augmentent ton empressement d'être rendu à ta patrie, à ta famille, à ton amie. Pour ces dernières, ce seroit pour peu de moments.

Tes lettres des 25 octobre et 5 novembre me furent remises hier matin, l'après-midi, j'écrivis à Aimé pour le prier d'écrire à Mr Forestier. Tonton a pensé que cette démarche auroit plus d'effet faite par Aimé que par lui qui n'a jamais eu aucun rapport avec ce monsieur, pour qu'il lui fut plus facile de faire cette lettre, j'ai joins à la mienne une copie exacte de la tienne du 5. Il doit recevoir le tout ce soir, et je suis d'avance persuadée de son empressement à nous rendre ce service.

Ma tante Bonnieu, qui étoit ici depuis le 14 prairial est partie hier pour retourner chez elle où des affaires l'y appelloit. C'est elle qui a nommée avec tonton, Fanchette Renouard qui a 4 mois. La mère et l'enfant sont très bien. L'embonpoint de Chélie égale le mien, qui n'a pas diminué, si même il ne le surpasse.

Fais moi le plaisir mon cher bon ami, de me faire connoître l'adresse de ton généreux

ami Mr Florence, afin que je puisse lui faire compter ce qu'il t'a prêté. Par excès de délicatesse, il ne voudrait peut-être pas m'en demander le montant, surtout qu'il est instruit de tes malheurs. Rembourser cet emprunt sans toucher à ce que tu me laissa je n'ai ni l'occasion, ni la possibilité de l'employer tel que tu le désirois. Avec quelqu'avantage.

Je réitère ici la demande que contiennent mes précédentes lettres, c'est mon bon ami, de ne rien négliger pour la conservation de ta santé, c'est un devoir que tu as contracté envers ton Eugénie et qu'elle exige que tu remplisses avec exactitude. Tu m'obligerais beaucoup, mon bon ami, en faisant l'emplette de 3 gilets de beau tricot de laine à mailles, de bas pour homme, et de 3 autres gilets même qualité aussi pour homme, désigné en France sous le nom de chemisettes parce qu'ils ne portent pas de boutons ni lacets. Joins y un petit assortiment d'aiguilles à coudre, à tricoter et à coudre de la laine. Ne néglige pas, je te pris de me prévenir d'avance lorsque tu auras besoin de fonds. Rozaven a écrit à son frère pour te proposer ce que tu en voudras, mande moi si tu useras de ce moyen ou non, dans le cas que tu ne le croirois pas convenable, je suis certaine d'en trouver d'autre. Je vais écrire par Morlaix le duplicata de celle-ci, qui va par Hambourg, ne t'attends pas cependant à une stricte exactitude dans cette copie car il me reste beaucoup de choses à te dire de ce que je peux lire à ce papier. Ne garde pas le silence sur ta santé, et aime toujours cette amie qui te chéris tendrement et qui jouis d'une excellente santé, c'est Eugénie.

Ta malle est ici.

A monsieur Le Bastard Kerguiffinec
Capitaine de frégate
En Ecosse – Angleterre.

N°5 de l'an 12

Quimper 20 frimaire

Tes lettres des 25-xbre et 5-bre me parvinrent le 1^{er} courant mon cher et bien tendre ami, je t'en accusais la réception le lendemain par Hambourg et par Morlaix afin de profiter du retour du paquebot qui a porté en ce port ta lettre de plus récente date.

Comme tu le désirois mon cher ami, Duchatellier a écrit à Mr Deferaur. Aimé a remplacé notre oncle près Mr Forestier. Renouard, à ma prière, a fait les mêmes demandes à Mr Rivière, successeur de Mr Bonjout et chargé directement de ce qui a rapport aux prisonniers de guerre. Hier R. reçut de ce Mr une réponse fort honnête où il témoigne tout son regret de n'être pas à lieu de contribuer à ton échange aussi promptement qu'on le désire, vu qu'il n'existe pas de cartel pour l'échange des prisonniers français, mais aussitôt qu'il en aura un de conclu, qu'il ne négligera pas l'occasion de te rendre à ta patrie. La lettre de R à ce Mr contenoit une que j'adressois au général La Touche. Antérieurement je t'avois de nouveau rappelé au souvenir de M. Jurien fils en m'adressant à son père qui est depuis 3 mois à Paris.

La vive satisfaction que j'éprouvai en recevant les 2 dernières qui se renouvelle à pareils moments, m'empêcha de m'apercevoir de suite d'un changement dans ton écriture que je retrouve chaque fois que je relis celle du 5 Nbre. Le silence que tu y garde sur ta santé me laisse à conjecturer si ce changement est causé par une indisposition ou si c'est l'effet du sentiment pénible que tu éprouvois sans doute en retraçant un événement qui ne peut que rappeler des souvenirs bien douloureux, surtout lorsque l'on en sent comme toi les fâcheux effets qui en sont la suite nécessaire;

Mais, mon bon ami, pourquoi t'alarmer autant d'une chance que tu n'as pu ni prévoir ni changer, ne pouvant l'éviter. Ah ! Je te supplie, au nom des liens et de l'amitié qui nous

unissent, considère cet événement avec un esprit plus philosophe, diminue autant que possible les désagréments de ta situation en prenant toutes les récréations qui ne te seront pas refusées par l'autorité. Et surtout ne néglige rien qui puisse contribuer à la conservation de ta santé. Préviens-moi de tes besoins assez tôt pour que je puisse pourvoir avant que les secours que je t'enverrai te soient absolument nécessaires lorsque tu les recevras, ce qui ne peut être sans quelques retards.

Si tu sais où est détenu le frère de ton petit cousin, tu rendrais service à sa pauvre mère de lui faire remettre par voie sûre 24# qu'elle désire lui donner afin de diminuer pour un temps la misère qu'il a sans doute ; j'ajouterai aux envois que je t'adresserai le montant de tout ce que tu auras fait passer à cet enfant. Les malheurs que nous avons éprouvés depuis le renouvellement de la guerre laissent peu à espérer de succès à nos démarches sur ce qui t'est particulier.

Aussi je t'engage fortement à essayer d'obtenir ton retour aux mêmes conditions que tes camarades d'infortune que nous avons vu ici. Peut-être que le beau-frère de ta sœur Jacquette pourra et voudra t'être utile, je joindrai ici son adresse. Je suis d'avance persuadée que ce moyen d'effectuer ton retour près de parents, d'amis qui t'attendent avec la plus vive impatience n'est pas le plus conforme à tes désirs. Je te dirai franchement que sur ce point les miens sont tout à fait opposés à ceux que tu éprouves, trouvant tous les avantages réunis dans ta sûreté.

Pour varier le sujet de nos entretiens, je vais te faire part de ce que je crois ne t'être pas indifférent au point de t'ennuyer ; je passerai sous silence la naissance de Fanchette Renouard, le prochain accroissement de la famille de notre sœur Reine, mes dernières lettres en font toutes amplement mention ; Mais ce qu'elles ne t'apprendront pas, c'est le récent mariage de Mr. Simon qui vient d'épouser une demoiselle Branda, dont le père est dit-on très riche notaire à Brest : et celui de M. Ollivier, que tu as vu chez M. Durest à Pontcroix, avec Mlle. Eléonore nièce de Mr. Chapuis. On assure quelque temps que Mr Coatpon épousait une des filles de Mr. Châlon, ex payeur de la guerre; quelques personnes assurent que c'est chose remise, pour ne pas dire manquée. Mr. Bouvet remplace Mr. Terrasson, mort depuis 3 à 4 mois. MM. Golias et Kergariau sont capitaines de frégate et Mr. Solminiac ainsi que beaucoup d'autres que je ne connais pas. Reine, son mari et son fils qui dinent avec nous aujourd'hui te disent les choses les plus affectueuses; ils quittent avant-hier maman qui était très bien portante. Aline à la promesse de venir passer le carnaval en cette ville ; si l'on en juge d'après les apparences ce temps sera fort triste, jusqu'à présent il y a peu de préparatifs de plaisirs.

Ayant le plus vif empressement de solder à ton généreux ami Mr. Florence le montant de ce qu'il t'a prêté, je te réitère ici la demande de son adresse afin que je puisse savoir d'une manière positive si il est de retour en France. Si il est marié, je ferai ce paiement à sa femme au cas que les chances de la guerre lui aient été aussi défavorables qu'à toi. Il me tarde cher ami, de savoir en quel lieu tu as été transféré, pour t'adresser mes lettres plus directement que celle-ci, dont la date te rappellera sans doute un moment bien pénible pour nous deux et qu'un funeste sort est venu rendre plus douloureux encore en prolongeant la durée de notre séparation.

Mande moi, bon ami, si je dois espérer que tu me seras rendu aux mêmes conditions qu'est revenu Mr. Brochot. Voilà bien, bon ami, où se bornent aujourd'hui les vœux de ta plus tendre amie.

Eugénie.

Je transcris ici, mot-à-mot l'adresse de Mr. R. telle que me l'a donnée sa sœur : Mr R. à Kensington housse, apposite Kensington Geven, London. J'ai différée jusqu'à ce jour 22 frimaire à faire cette lettre, espérant chaque jour recevoir de tes nouvelles : encore cette fois mon attente a été trompée ; le courrier d'hier me porte seulement une réponse du général la Touche faite en son nom par Mr. Henri, qui me mande être ton ami particulier. Cette lettre, mon cher bon ami, est une répétition de celle de Mr. Rivière, ces messieurs paroissent très disposés à t'être utile, mais jusqu'à présent ils en ont tous l'impossibilité.

Madame Gonidec ayant la connoissance de ton infortune a écrit pour toi à un major anglais qu'elle a beaucoup connu pendant la guerre dernière. Mr. Ni Mme. Duehalles n'ayant pu m'en dire le nom, j'écris aujourd'hui à notre frère Rozaven à qui la lettre a été remise, pour le lui demander. Par ma prochaine je te le ferai connoître.

Renoüard revient hier au soir de Penanros ou il laissa Papa et Chélie bien portant. Ils te disent les choses les plus affectueuses ainsi que tonton et Auguste, Hoton t'embrasse. Puisse les désagréments et les peines attachées à ta captivité recevoir quelqu'adoucissement par le souvenir de la tendre amitié que t'a vouée pour la vie ta plus sincère amie, ton Eugénie, qui désire que ta santé soit aussi bonne que la sienne. Ta malle est arrivée ici tôt après la lettre dont étoit porteur Mr. Brochot.

Transferts d'argent

Capt. Le Bastart

Sir, Agreeably to repeated discretions from M. L'Ange, I have sent for your use the inclosed draft of L 48/5/8 which upon receiving you will have the godness to acknowledge in a letter of advice to, sir, your humble servant, John Dollet Iverton April 19th 1814.

M. Josnes esq. Agent to prisoners of war.

abergavenny monmothschire south-wa!les (via Bristol)

To M. Josnes, esq.

Sir, Once more, (I hope for the fast time) I take the liberty to request you will be so kind to deliver the inclosed draft for L. 48 :5 :8 to capt. Le Bastard, if still at Abergavenny, but if he is back to France, have the goodness to return the inclosed to, sir, your obliged humble servant ,

John Dollet

Iverton April, 19th. 1814

Carte d'échange - 30 aout 1813.

Le Corsaire Le Lion, de Lorient,
Pierre Besson capitaine.

Entre nous soussignés, certifions à qui il appartiendra : que moi Pierre Besson, capitaine du corsaire Lion, ai capturé le 30 aout 1813 le navire anglais le Hawerd capitaine Reatherd , et que les dénommés ci après du dit navire a été pourvu d'un passage convenable pour se rendre en Angleterre, et expédié de mon bord, ou il était prisonnier de guerre, aux conditions suivantes : que moi dénommé ci-après m'engage par serment et sur ma parole d'honneur qu'aussitôt mon arrivée en Angleterre, je ferai auprès de mon gouvernement toute les démarches nécessaires pour faire échanger contre moi monsieur Jean-Marie-Pierre Le Bastard de Kerguiffinec, capitaine de frégate, pris sur la frégate La Créole, sur la cote de St.Domingue, au mois de juin 1803, maintenant détenu prisonnier de guerre au cautionnement d'Abergavenny (pays de Galles). Et que si je ne puis me faire échanger pour le dit dans les deux mois après la signature du présent engagement, je me rendrai en France pour y être constitué prisonnier de guerre, comme je l'aurais été si le capitaine Pierre Besson ne m'eût accordé la liberté. Je m'engage en outre de ne servir en aucune manière ni par terre ni par mer contre la France et ses alliés qu'après l'entière exécution des conditions ci-dessus mentionnées.

Fait de plein gré et quadruplicata à la mer, à bord du Lion le 30 aout 1813. Le capitaine du corsaire, P. Besson.

signature, adresse et résidence des anglais : William Reidherd, Thomas Chancellor,
Charles Mûr, Jeremith Wilson, Hendrik Duloim ,
William Reidherd doo certify that the five above peoples is part of my crew.

Le sous préfet de Quimper

A Monsieur le Bastard de Kerguiffinec, capitaine de frigate, legionnaire

À Quimper

Quimper, le 12 août 1815

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'en vertu de l'article 9 de l'ordonnance du roi du 13 juillet dernier, monsieur le préfet vient par son arrêté du 10 de ce mois de vous adjoindre provisoirement au collège de l'arrondissement de Quimper.

La reunion de ce collège doit avoir lieu le 14 de ce mois à huit heures du matin dans l'église du collège de cette ville.

J'ai l'honneur de vous saluer avec consideration

Lettre de son frère Aimé le Déan - 1821

A Madame Le Bastard de Kerguiffinec, née Le Déan.
A Quimper, Finistère.

Orléans le 7-7bre-1821.

Ta lettre du 28 aout m'arrive aujourd'hui ma chère Eugénie, après avoir fait un petit repos à Lorient, elle m'a fait autant plus le plaisir qu'elle m'a apporté les premières nouvelles que j'ai reçues de Quimper depuis trois grands mois que je l'ai quitté. Tu ne peux pas sentir comme moi la satisfaction particulière que j'en ressens lorsque je réfléchis à l'isolement où je suis ici au milieu d'une ville dont j'ai eu bientôt vu toutes les curiosités, et où je n'ai ni le temps ni la volonté de chercher à former des connaissances pour un séjour qui ne doit pas durer plus de 3 semaines ou d'un mois. Je suis venu à contre-coeur remplir l'intérim dont on m'a imposé la corvée, elle serait au moment de finir si, pour me contrarier encore, mon inspecteur général ne s'était pas trouvé absent de Paris pour nommer le successeur, en sorte que voilà un retard d'un mois dont j'aurai beau m'impatienter, cela n'avancera pas d'une heure ma délivrance. J'ai déjà fait une petite escapade de 4 ou 5 jours à Paris, pour aller savoir l'air du bureau, et c'est là que j'ai appris la cause de la lenteur que mettent ces MM. A nommer le directeur d'Orléans dans ce peu de jours j'ai bien songé à ton affaire Dodun, et j'avais eu la précaution de prendre, avant de partir de Nantes, l'adresse de quelqu'un qui pourra me donner de bons renseignements sur tous les Dodun, mais j'ai été chercher une fois ce personnage, et ne l'ayant pas rencontré, je n'ai pas eu le temps d'y retourner. Comme je compte bien faire une seconde course dans la capitale, je n'oublierai pas cet objet, ce n'est pas que je me flatte de voir MM. Dodun dans cette saison-ci, tous les gens de bon ton sont à la campagne, mais si par hasard je les trouvais, il serait peut-être bon d'entamer directement le traité. Pour cela il faudrait savoir ce qu'il faut leur offrir : écris-le moi donc de suite, parce que je n'attends que le plus léger prétexte pour m'esquiver de ma galère et aller me désennuyer à Paris, mon inspecteur général doit passer ici demain ou après demain. En suite de quoi je prendrai ma belle, pour décamper aussi sauf à revenir quand le directeur devra prendre possession.

Adresse-moi toujours ta lettre ainsi : Mr Le D. ingénieur de la marine, sous-directeur forestier à Orléans. Car si je m'absente, on m'enverra tous les jours ma correspondance à Paris. Sans ce diable d'intérim, je serais probablement aujourd'hui bien près d'aller vers Quimper où je serai très contrarié de ne pas être à l'époque de la Saint-Michel, comme j'en avais le projet. Je désirais aussi, dans nos intérêts communs, aller faire une course à Lamballe pour tirer au clair cette parenté hétéroclite à qui nous avons à faire sa part. Voilà bien des desseins au vent, quand je serai quitte, je passerai nécessairement quelques jours à Paris, alors le mois d'octobre sera venu et adieu le voyage de Lamballe.

Je suis fort aise que Motton ait fait auprès de toi une démarche d'excuses qui aurait dû avoir lieu beaucoup plutôt, mais enfin vaut mieux tard que jamais. Il y a si longtemps que tu connais sa mauvaise tête que tu as l'habitude d'être indulgente à son égard, et dans la circonstance je suis sûr que tu oublieras encore sa conduite. Je regrette que sa bonne réflexion ne lui soit pas venue plutôt, et beaucoup plutôt, au baptême d'Eugène, j'avais le cœur serré en songeant aux absents que nous aurions tous désiré y voir assister.

Je te remercie beaucoup, ma chère Eugénie, de tes soins pour mes grains. J'en tirerai mauvais parti cette année, la récolte est, dit-on, médiocre en Bretagne, mais je viens de traverser ces immenses plaines de la Beauce où on ne sait que faire de tout le bled qu'on y a. J'ai appris à Paris tout le tripotage qui force ce pauvre diable de Hesse à déménager de Toulon d'avancement en avancement, on le ruine en frais de voyage. Son beau-frère "Le

lièvre" est assez mal hypothéqué, on l'a conduit il y a trois mois aux eaux de Plombières, pour tacher de le retirer d'une paralysie dont il est attaqué. Il commence de bonne heure à payer ses dettes de jeunesse. Adieu, ma chère Eugénie, je t'embrasse bien tendrement ainsi que tes marmots et ton mari à qui je te charge de dire mille amitiés pour moi. Bonne santé à tous. Quand tu verras tonton, dis lui aussi mille choses affectueuses de ma part, Adieu.

Lettre de Jean-Marie à une de ses sœurs, de Cayenne – 28 mars 1824

Cayenne le 28 mars 1824

Je reçus avant hier par le capitaine Garcin de Saint-Malo ta lettre ma chère Nahine, et une de Porteu. Je n'étais moi-même que depuis quelques jours à Cayenne tant j'ai éprouvé de retard dans mon voyage, mais enfin m'y voici et bien que j'y sois venu sans plaisir, je vais travailler avec le dévouement que je ne puis m'empêcher de mettre toutes les fois qu'il s'agit du service du roi ou d'être utile à ma patrie.

A quels travaux ne dois-je pas me livrer. Rien, littéralement rien n'est fait dans la nouvelle colonie, plus encore, il est incertain que la situation en ait été judicieusement choisie. C'est donc en quelque sorte par une nouvelle exploration que je devrai commencer. Les avis différant du blanc au noir. Je veux tout voir, tout connaître, je sais que mon rapport fixera définitivement le ministre, et ma conscience ne s'arrangerait pas de l'avoir fait légèrement. On a déjà beaucoup dépensé, trop dépensé s'il faut ensuite abandonner l'entreprise, on devra dépenser beaucoup plus si on doit la continuer. A quoi, dis-tu, sert une grande fortune ? Il n'est pas question pour moi d'en acquérir, il est bien plus probable que cette colonisation me coutera mon dernier écu et que je n'aurai d'autre ressource que les bontés de mon souverain. J'eusse pû en sacrifiant mes principes en acquérir une à Saint-Martin et je ne l'ai pas voulu, mais j'avoue que j'aime la gloire et que je tiens à attacher mon nom à une grande et utile entreprise.

Voilà ce qui m'a conduit ici, et j'y resterai tant que je crois y être utile, mais pas un moment de plus. Pour longtemps encore, je suis donc éloigné de toi, mais toi, tes enfants, mon frère vous m'êtes bien souvent présents, et un de mes plus doux emplois a été de conjurer votre image tous les soirs en me mettant au lit. Je cause alors avec vous et je me dis presque tout ce que vous me diriez vous-même, jusqu'à tes petits sermons.

A propos tu me parles tant de prêtres et de religion, trouves m'en un pour aumônier, voici ce que je demande : quarante ans au moins et cinquante au plus, de l'éducation et l'habitude du monde. Je ne serai pas fâché au reste qu'il en soit fatigué, des mœurs irréprochables et de l'indulgence pour les fautes d'autrui, plus de moralité que de dogme, une bonne constitution et s'il se pouvait, un physique agréable. Il s'agirait pour lui de conduire les soldats et de faire des hommes des indiens mes voisins qu'il ne s'attende pas à faire de chrétiens de la génération actuelle, c'est là qu'ont échoué tous les missionnaires, mais qu'il attire par ses manières et compte sur celle qui s'élève. Qu'il n'appartienne à aucun ordre, même aux missionnaires. Je l'appelle aumônier mais c'est vraiment un curé qu'il me faut. Ses appointements fixes seront de 3000 francs, il sera logé et aura une ration. Son casuel en ce moment sera nul et pendant longtemps peu de choses, ainsi tu vois que c'est un homme dévoué que je demande, et cependant je ne voudrais pas d'enthousiastes.

Dis à Porteu que je lui écrirai par le retour du capitaine Garcin, et que je vais essayer de lui placer des toiles à Surinam dont le gouverneur est mon ami. Je suis bien aise qu'Edouard se plaise à Martigné et je pense comme toi qu'il fera bien de se marier, mais qu'il en ait envie et que non seulement sa femme lui plaise, qu'il puisse encore l'aimer. S'il se dégoûtait de son genre de vie actuel et qu'il voulait comme moi tâter des colonies, qu'il le

dise, mais alors point de mariage avant. Tu crains le climat de la Guyane pour moi. détrompes-toi, ma petite soeur, il est fort loin d'être aussi dangereux qu'on te l'a dis. Les maladies contagieuses s'y présentent rarement, la fièvre n'y a point paru depuis plus de 30 ans. Fièvre de marais, intermittence bilieuses sont presque les seules maladies qu'on y connaisse, et puis il faut mourir en quelque lieu qu'on soit.

Ne t'accoutume pas à de si longues lettres, je pourrais rarement t'en écrire de pareille, malgré que j'aie la plume à la main une bonne partie de la journée et quelque fois des nuits. Mais aujourd'hui j'ai terminé une inspection de troupes et je me donne congé pour l'après-midi. Je vais écrire à monsieur Corbière et à Gaudiche. Mille choses à toute ma famille. Tu ne me parles plus de Villeneuve, ni de la famille Rabuan à qui tu sais que je prends un vif intérêt. Je vous embrasse tous.

Etat des services de Mr Jean-Marie Le Bastard capitaine de frégate,

né à Quimper le 20 avril 1771.

- Aspirant volontaire 1788 à 1789
- Volontaire 1790 à 1793
- Enseigne entretenu du 16 novembre 1795
- Lieutenant de vaisseau le 21 mars 1796
- Capitaine de frégate le 25 octobre 1801.

1788 à 1789 du 22 mai au 10 mai.

Aspirant volontaire sur le vaisseau l'Illustre,
armé à Brest, destiné pour la Méditerranée.

1789 à 1790 du 11 mai au 7 septembre.

Volontaire sur l'Illustre, les Antilles.

1790 du 8 septembre au ...

Volontaire sur le Coureur,
armé à Brest, destiné à la Martinique.

1792 à 1793 du 21 avril au 18 janvier.

Aspirant faisant fonction d'enseigne,
l'expédition aux Antilles.

1793 du 19 janvier au 18 mars.

Enseigne non entretenu, l'Astrée, frégate aux Antilles.

1793 du 19 mars au 30 dudit.

Idem sur la frégate la Fine, les Antilles.

1793 du 31 mars au 20 décembre.

Enseigne non entretenu sur le vaisseau l'America,
destiné pour les Antilles.

1793 à 1794 du 21 décembre au 1^{er} juin.

Idem, le même prit par les anglais le 1^{er} juin 1794.

1795 du 28 septembre au 16 novembre.

Idem sur le vaisseau le patriote, en armée.

1795 à 1796 du 17 novembre au 28 janvier.

Employé à terre.

1796 du 29 janvier au 4 mars.

Enseigne entretenu sur la frégate la Thamise, en armée.

1796 à 1797 du 5 mars au 24 juillet.

Lieutenant commandant l'Arrogant, station d'Audierne et convois.

1797 du 25 juillet au 8 septembre.

Employé à terre.

1797 à 1798 du 9 septembre au 13 mai.

Lieutenant sur la frégate la Romaine, en armée et en division.

1798 du 14 mai au 4 juin.

Employé à terre.

1798 du 5 juin au 2 août.

Idem sur la frégate Romaine, en division.

1798 du 3 août au 4 du dit.

Employé à terre.

1798 à 1799 du 5 août au 30 mars.

Commandant la corvette la Biche. Expédition d'Irlande.

1799 du 1^{er} avril au 2 du dit.
Employé à terre.

1799 du 3 avril au 16 aout.
Commandant la corvette le Lazare Hoche.
Expédition de la Méditerranée.

1799 du 17 aout au 19 du dit.
Employé à terre.

1799 du 20 aout au 17 septembre.
Commandant le Sandwich.
En division sur les côtes du Finistère.

1799 du 18 septembre au 22 du dit.
Employé à terre.

1799 à 1801 du 23 septembre au 3 juillet.
Lieutenant commandant le Sandwich.
En division sur les côtes du Finistère.

1801 du 4 juillet au 25 juillet.
Employé à terre.

1801 du 26 juillet au 29 du dit.
Lieutenant sur la canonnière la Brulante.
Destiné à l'expédition d'Angleterre.

1801 du 30 juillet au 23 octobre.
Idem sur le Volcan, canonnière destiné pour idem.

1801 à 1802 du 24 octobre au 9 avril.
Capitaine de frégate, employé à terre.

1802 du 10 avril au 23 du dit.
Capitaine de frégate, le Conquérant, vaisseau en armement.

1802 du 24 avril au 30 aout.
Idem, employé dans le port.

1802 à 1803 du 1^{er} septembre au 30 avril.
Capitaine de frégate sur le vaisseau le Héros,
destiné pour les Antilles, débarqué au Port-au-Prince.

1803 du 1^{er} mai au 30 juin.
Capitaine de frégate sur la frégate la Créole,
armé à Toulon pour les Antilles.
Prise par les Anglais le 30 juin.

1803 à 1814 du 1^{er} juillet au 26 mai.
Prisonnier en Angleterre.

1814 du 27 mai au 30 aout. Employé à terre.

1814 à 1815 du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre.
En inactivité de service.

Récapitulation :

En paix :	46 mois
En guerre :	84 – 16 jours
Résidence dans les ports :	165 – 14
Total :	296 – 0

Certifié véritable et conforme aux rôles d'équipage déposés au bureau des armements de ce port, le présent état constatant 24 ans 8 mois de service dont 10 ans 10 mois 16 jours à la mer et 13 ans 10 mois 14 jours dans les ports. A Brest, le 1^{er} février 1816. Le commissaire de marine chargé des armements, D. Louvel.

Vaccination de Jérôme – 19 mars 1827

Le docteur en médecine soussigné, demeurant à Quimper, département du Finistère, certifie ce qui suit : Jérôme-Marie Le Bastard de Kerguiffinec, née en Xbre-1817, a été vaccinée au mois de mars 1818. Il se développa plusieurs boutons qui furent regardés comme légitimes. Au mois de 9bre-suivant, l'enfant fut soumis à une nouvelle vaccination qui ne fut suivie d'aucune éruption. Jérôme-Marie a toujours joui d'une bonne santé, et d'une très bonne constitution, et n'a jamais eu de maladie chronique ni contagieuse.

Quimper, le 19 mars 1827.

Du Boscq, docteur en médecine.



Jérôme le Bastard de Kerguiffinec

Envoi de Jérôme en pension

Madame, Monsieur,
madame le Bastard de Kerguiffinec Quimper – Finistère

Sous la protection spéciale de sa majesté la reine des français. Institution Aubert.

Paris, le 20 janvier 1834.

Madame, je reçois à l'instant votre lettre du 16 janvier. Elle m'annonce l'arrivée prochaine de Mlle. votre fille que Mr De Kerguiffinec et vous daignez confier à mes soins. J'en éprouve la plus douce satisfaction, et je m'empresse de vous répondre, madame, pour vous donner l'assurance de mon dévouement, et de l'intérêt que je prendrai à votre chère enfant. Mère comme vous, je sens vivement votre tendre sollicitude à la veille de vous séparer d'une fille autant aimée. Mon plus grand désir est de répondre à la confiance que vous me témoignez madame, et je m'efforcerai d'atteindre ce but en prodiguant à votre chère Jérôme une tendresse de mère, en un mot en cherchant toute les occasions où je pourrai vous remplacer près d'elle. Je suivrai de point en point les recommandations que vous me faites pour sa santé, et j'espère avoir le bonheur, si vous le permettez, de vous donner souvent des nouvelles satisfaisantes à cet égard. Daignez agréer, madame, l'expression des sentiments distingués et de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble servante.

M. Desbrière.

Courrier de Lebras, le garde de Kerguiffnec

Je soussigné avoir reçu de monsieur Le Bastard de Kerguiffnec capitaine de frégate retraité, la somme de deux cent francs qu'il m'aloue par an pour la garde de ses propriétés dans la commune de Penmarch, dont l'année est échu depuis le 13 du mois dernier

à Kerity Penmarch, le 9 décembre 1833.

Lebras.

Travaux de ramassage de goémon et de pierres sur la grève de la joie à Penmarch

Etat des dépenses et des recettes faites par le Quer pour le compte de Monsieur le Bastard de Kerguiffnec

Septembre 1829

Monsieur
Monsieur le Bastard de Kerguiffnec
A Quimper

Penmarch le 3 7bre 1829

Monsieur

Par votre lettre du 21 expiré, vous me marquer que d'après les vérifications de mon compte du 19 juin au 14 août dernier que vous y avez trouvé une erreur de dix francs un centime et que vous n'avez donné à mon fils que la somme de 286 f. 92 centimes que vous avez reconnus vraie. J'ai aussi vérifié à mon tour ce qui avait pu me faire commettre cette erreur, et j'ai trouvé qu'elle ne monte qu'à 3 f. 25 centimes et cela ne provient selon moi que d'un double emploi que j'ai fait dans les journées du 27 juillet au 1^{er} août où il s'est trouvé deux demie journées d'un changement de dune à l'autre.

Cy joint le montant des paiements fait pendant ce temps.

Savoir :

13 et 26 juin : Pont à charrette cordages et une bannie		5 f 87
28 toises resté à faire du petit marais de la joie		5 f 60
2 journées et demi pour la claie et une douzaine de gaulis		3 f 25
Passer du		15 f 37
Du 9, 10 et 11 juillet : 1 ^{er} travail aux dunes ouest	12 j ½	9 f 18
Du 13 au 16 juillet : 2 ^{ème} travail	26 j ½	19 f 87
6 toises de pierres dans les grèves de la joie		27 f
Du 22 au 25 juillet : 3 ^{ème} travail aux dunes	20 j	15 f
Du 27 au 1 ^{er} aout : 4 ^{ème} travail	45 j	33 f 75
Du 3 aout : Idem	7 j 1/2	5 f 62
Du 4, 5 et 6 : Aux canaux pour les fermiers	17 j	12 f 75
Du 7, 8, 10, 11, 12 : A tirer des pierres à toul ar ster	49 j	32 f 25
Du 13, 14 : Au goëmon	11 j	8 f 25
Du 8 et 10 aout : A messieurs Durand	4 j	5 f
A le Boennec pour une 2 ^{ème} bannie		25 c
3 barriques de chaux et les travailleurs		72 f

Du 18 juin au 14 août : Les diverses autres dépenses comme crèche aux oies, claie, forgerons et charrois	22 f 69
Ce qui forme un montant de	293 f 67
Reçu de vous	286 f 92

Quant aux 100 f que vous m'avez fait passer comme avance, ils sont consommés à peu près et en voici le détail :

Du 17 au 22 août : Aux dunes ouest	54j $\frac{3}{4}$	41 f 06
Payer à Tréguier pour faucher les herbages	5 j	3 f 75
Du 17 : Payer à Tréguier, Jan Durand et Ambroise Stéphan, pour 6 toises du fossé écroulé au petit marais de la joie		60 c
du 24, 25, 26 et 27 : Payer à Tréguier pour faucher	2 j $\frac{1}{2}$	1 f 87
A G. le Floch à charoié les herbages	1 j $\frac{1}{2}$	1 f 12
Jean Marie Cosquer idem	$\frac{1}{2}$	37 c
Marie le Cloarec idem	1 j $\frac{1}{2}$	1 f 12
A Tréguier au charroi	1 j	75 c
Du 24 : A la dune ouest, et fin des pièces de 155 mètres	9 j $\frac{3}{4}$	7 f 31
Du 25 : A combler les fossés	10 j	7 f 50
Du 26 au 29 : A la dune à l'est de Toul ar ster, 32 mètres	33 j	24 f 75
Du 28 et 29 : Payer à Tréguier pour faucher les herbages	2 j	1 f 50
Idem à sa femme pour étendre et tourner	2 j	1 f 20
Du 30 : Payer au gendre de Jean Bodéré pour une civière		1 f 25

Montant des dépenses jusqu'au 29 et 30 août : 94 f 17cent.

D'après les dépenses et les travaux de cette semaine, vous voyez que je serai court. Tréguier continue à faucher, les autres à charroier. Aujourd'hui on doit faire un mulon de provisions d'hiver. Depuis lundi j'ai aussi commencé une autre pièce de dunes à l'est et ai fait ramasser tous les goëmons qu'il y avait le long de la grève. J'ai fait commencer un tas à toul ar ster. Mon intention est de prendre en voiture et de rassembler les divers petits mulons qu'il y a le long de la grève dans la partie ouest de toul ar ster sur la dune où je dois continuer les travaux.

Mon intention n'est pas de faire travailler à la dune est de toul ar ster, c'est-à-dire à la partie qui se trouve remplie de petits monticules avant que vous ne soyez venu ici, car c'est un endroit fort difficile selon moi, vu que le sable qui se trouve dans cette partie est très fin et très volant, et d'après cela pour ne pas perdre du temps ny d'argent, il me semble que le sommet de l'échaussement de cette partie cy entrecoupé devrait être couvert de mottes et que l'on mella du goëmon parmi les sables que l'on mettrait entre chaque monticule, sans quoi je crois que le travail ordinaire ne tienne pas longtemps. Quant à la dune plus avancée vers Toul ar ster, si je puis encore faire une autre pièce, il faudra attendre qu'il ne vienne du goëmon à la côte pour la continuer car il sera absolument nécessaire d'y en mettre, c'est l'endroit où la mer fera le plus d'effort.

Je ne puis vous dire combien de pierres de 3 pieds qui sont parmi celles que nous avons tirées à toul ar ster se trouvent en partie mises dans les quatres blocs que l'on a fait, il y en a parmi celles qui sont eparses sur la côte et dans la grève. Il s'en trouve aussi que les hommes ne peuvent pas porter ; elles se trouveront en charroyant et alors on pourra les mettre à part.

La largeur de la crèche aux oies est de 5 pieds et demi de dedans en dedans. Longueur 15 pieds ; hauteur des chevrons de la pente 8 pieds $\frac{1}{2}$.

Tréguier me dit qu'il ne pourra aller prendre du bois de sitôt, vu qu'il veut profiter du beau temps pour faucher les herbages. Il a fauché ce qu'il y a de bon à l'entour des roseaux et

doit commencer dans le triangle (le clos du milieu est aussi fini).

Il sera aussi bon de penser bientôt aux roseaux qui sont superbes cette année (Tréguier craint si il pouvait aller à Quimper avec sa voiture qui n'est pas de dimension à ce qu'il me dit).

Mathias Riou doit aller dimanche vous trouver, il m'a dit avoir 4 riche d'orge et une by comble à vous donner.

En attendant l'honneur de vous voir, je vous prie d'agréer les respects de votre dévoué serviteur,

Le Quer

Et présente nos très humbles respects à madame le Bastard ainsi qu'aux enfants.

Novembre 1830

Divers travaux à toul ar ster : 148 jours

Divers dépenses

Un litre d'eau de vie aux journaliers pour placer le canal

Aller à penanros chercher des planches

Une livre de graisse pour les voitures

Trois bandes de fer pour le clapet du canal en bois, 2 gonds et clous

Relever et ameulonner les roseaux

Divers recettes

600 de roseaux

8 échéances de baux

Décembre 1830

à la dune : 103 journées

divers menues dépenses

pour soigner un bœuf malade, ½ chope de vinaigre

pour aller et revenir de Quimper avec la voiture

pour coucher et souper à Pont l'Abbé

4 fers neufs et lever 2 aux chevaux

Une livre de graisse pour la voiture

Envoyer la vieille jument et les bœufs à Laures

Madame

J'ai l'honneur de vous adresser l'état des dépenses par moi faites pour la fin de 1830, et en même temps je vous adresse la réception de votre lettre par Tréguier en date du 22 expiré, et par laquelle je vois que vous avez bien reconnu que le maire de Penmarch était au tas du jour, en se laissant influencer par d'autres personnes aussi méchantes que lui et qui ne sont pas éloignés de nous, car ayant été convoqué pour le conseil de famille le 22 du mois passé, M. le juge de paix, étant tous réunis à l'audition, me demande si mon procès était fini avec les habitants de Penmarch, je lui répondit que je n'en avais commencé aucun, il me dit alors qu'il avait cependant appris cela par M. le maire ; la dessus, regardant autour de moi, je ne lui répliquait rien et nous entrâmes en besogne. L'audience finie, et ayant été avec ma fille chez le notaire désigné pour faire le partage et l'inventaire, celui-ci ne pouvant venir le jour fixé pour lever les scellés, je revint prévenir M. le juge, le trouvant seul, je le questionnais sur ce qu'il m'avait dit, il me

répondit que c'est du maire de Pont l'Abbé qu'il avait appris ce que je vous dit plus haut. De suite je conclu que M. notre maire avait été au conseil, et comme il n'est capable par lui-même de rien faire, il se sera sans doute appuyé sur ce qu'on lui aura dit, le juge de paix à qui je dis les choses comme elle se sont passées ne parut pas approuver cela. La dessus je lui fit sentir qu'en cas de récidive je me croirait obligé d'avoir recours à son ministère, il me donna l'assurance de son dévouement, et qu'il aurait été bien aise de rendre service à M. le Bastard.

Tréguier a demandé à M. le maire s'il avait reçu lettre de vous, il lui a répondu que oui, lui ayant dit que vous n'en aviez point reçu de réponse, il lui a dit qu'il n'avait pas eu le temps.

C'est de l'ordre de M. le Bastard que Tréguier a été conduire les bottes à Lanros, vu que le fourrage n'était pas suffisant pour cette année d'après sa grande consommation faite à toul ar ster.

Madame, c'est avec bien de la peine que je me vois obligé de vous annoncer les dégradations que la mer a faite à partir du travaux que nous avons faites pour empêcher la mer de passer dans le marais. Le 30 du mois dernier, la pleine mer du soir nous a causé, aux environs de quatre cent pas des dunes que nous avons exhausées, depuis la partie ouest des anciennes dunes, de l'ouest à l'est, il reste aux environs de 100 pas de cette même dune. Le coup de vent a été si impétueux et la mer si basse que les sables et goémons sont charoiés par les vagues jusqu'au canal ancien du marais. Il y a même deux passages qui se trouvent plus bas que n'était la grève quand nous avons commencé à exhausser en ces endroits. Toul ar ster et toutes les dunes exhausées à l'est sont restées intactes, il faut vous dire cependant que la mer est entré dans le marais par un endroit nommé le Cléquériou, et qui avait été élevé quand M. a été icy la dernière fois, les plus anciens du pays n'ont pas vu la mer passer dans cet endroit. Ayant fini toutes mes opérations à toul ar ster, j'y laisse Jean Stephan faire ce qu'il y avait à faire et vint voir si au marais de la joie il était aussi survenu quelque désastre, je n'ai rien trouvé de dégradé sur ce point que quelques meules de roseaux qui se trouvent avoir été abattues. Je demandai à Tréguier de les lever et de les bien lier, je n'ai pas encore trouvé à les vendre.

Mon intention est, d'après votre réponse ou celle de M. le Bastard après que vous lui aurez donné avis de ce qui s'est passé, de faire lever du sable à la pelle avec mes journaliers dans les endroits les plus creusés par la mer afin que par le moyen des barrages elle ne puisse pas passer à toute reverdie [grande marée] dans le marais.

Janvier 1831

Pécher du goémon et relever les sables des dunes : 72 journées

Divers autres dépenses

- Landes à piller aux chevaux
- 3 étrières, clous et placement au clapet de la joie
- Une livre de graisse pour les voitures
- Une tringle au clapet de la joie

Recettes :

- 17 cent de roseaux
- 3 couples d'oies vendues par Tréguier

Madame

Au moment où je termine mes comptes, le facteur du Pont l'Abbé vient de me remettre votre lettre du 1^{er} courant et celle de M. le Bastard datée du 18 expiré.

Je vais d'abord répondre à ce qu'il me demande par cette lettre sur les dégradations

survenues aux dunes élevées dans la partie ouest, le 30 décembre deux heures avant la pleine mer, c'est-à-dire vers 4h du soir, la mer était si affreuse que dans 2h elle a entièrement détruit les 400 pas que je vous ai mandé dans la même marée, et poussé les sables et goémons jusqu'au chenal dans l'intérieur du marais. Si elle n'avait fait que quelques brèches, vous sentez bien que, d'une marée à l'autre, j'aurais trouvé moyen de les faire réparer de suite, et comme je vous le dit la masse a été emportée tout à coup. M. peut se faire une idée de la tempête (la mer a passé par-dessus la batterie, les lames ont passé par-dessus le corps de garde et a fini par faire pleine mer dans les champs de Jacques le Cloarec) elle a sorti de son lit naturel depuis Kerity à toul ar ster, et ensuite au Cléqueriou, comme je le mandais par ma lettre du 2 janvier. M. demande comment la mer a agit pour sortir, elle n'a pas sorti par la brèche qu'elle a faite, il faut observer qu'elle n'a pas mis les sables de niveaux à la grève, et qu'il n'y a que la force des lames qui ont détruit la hauteur des dunes. La mer descendant, ce qui était entré dans le marais ne s'est évaporé que par l'aqueduc, elle a monté dans les marais à cours de la pierre de marque la plus est, et a couvert les sables blancs depuis cette même pierre jusqu'au chemin qui traverse de chez le maire à la grève, maintenant, si le temps n'avait été si pluvieux, les eaux seraient assez bas dans le marais, la mer n'y ayant pas entré depuis ce coup de vent.

Si le canal en bois avait été aussi large que celui en pierre, je suis porté à croire que les eaux ne pourraient plus s'écouler par l'aqueduc, il faudra que le canal en bois soit élargi et exhausé beau temps.

J'ai resté avec le gardien à toul ar ster depuis le 2 jusqu'au soir en attente de M. Préville, comme vous me le mandiez par la votre du 29. Mais je vois par vos autres lettres que M. ne compte venir que lundi, je ferai en sorte de m'y trouver.

J'ai remis au fils de Bodéré la lettre que vous lui avez écrite, mais je n'ai vu aucun d'eux depuis le 1^{er} du mois, jour que je la lui remis.

L'huissier du Pont l'Abbé part à l'instant de la maison pour aller porter une signification au meunier Bodéré de la part de M. Caoudal de votre ville, à qui il doit des pierres de moulage.

Tréguier, que j'ai prévenu, ira au 1^{er} beau temps prendre de la graine de trèfle et de l'orge à Quimper.

Le temps n'étant guère convenable, j'ai fait suspendre les travaux depuis mardi après avoir relevé les sables à une hauteur convenable dans les endroits les plus creusés pour empêcher la mer de pénétrer dans le marais (dans des marées ordinaires)

La semaine prochaine, si le temps le permet, je les reprendrai.

Je serai bien aise que M. le préfet se prête un peu à nous tenir la main pour opposer les dégradations, car sur notre magistrat on n'a pas besoin de compter pour le bien, je compte cependant faire quelques observations à M. Préville devant lui, selon ce qu'il chantera.

Février 1831

A lever du goémon et à exhausser les dunes à l'ouest : 92 journées

Menues dépenses :

Mettre deux fers neufs au cheval et lui bruler les gencives

Une ligne de 38 brasses

Landes à piller aux chevaux

Madame

J'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de dépenses pas moi faites pendant le mois de février, et vous prévient en même temps que les eaux dans le marais sont grandement

tombées et sans le gros d'eau dernier et les pluies qui ont tombées ces jours derniers, le mulon de l'est qui se trouve auprès de toul ar ster aurait été découvert. On peut passer maintenant à poul ar Guiader, les pierres de marques sont découvertes.

Je vous dirai aussi que depuis que M. le juge de paix a descendu sur les lieux que je fais beaucoup plus travailler, il a fait comparaitre devant lui Jean Volant, le Dréo Jacques et Jean Lousouarnec. Ce M. vous aura sans doute fait passer son travail ainsi que le résultat de la comparution de ces hommes. Il ne m'a donné aucune nouvelle depuis qu'il a été icy.

Lorsque vous aurez occasion de voir M. Préville, si vous voulez avoir la complaisance de lui demander le nom de la graine dont on se sert en Hollande pour lever les dunes, en écrivant à M. le Bastard il pourrait s'en procurer, ce qui pourra nous être d'une grande utilité pour les travaux. Mandez lui aussi je vous prie que le banc de sable qui se trouvait à l'est de toul ar ster s'est lié avec le talus presque à toucher le canal en bois.

Je vous avais écrit le 16 de février. Je désire que vous ayez reçu ma lettre que j'avais donné à un journalier pour mettre à la poste.

Mars 1831

A la dune et aux goémons : 170 journées

Dépenses diverses :

- Fendre et transport de rondins
- Lever un fer et mettre un neuf
- Aller prendre de l'orge et de la graine de trèfle
- Charoi de paille
- Une demi brassée de paille d'orge

Divers recettes : 4 échéances de baux

Madame

J'ai l'honneur de vous faire passer le compte des dépenses et des recettes du mois de mars et de vous prévenir que samedi il ne restait à l'embouchure du clapet intérieur que six pouces et demi d'eau pendant le gros d'eau. Il n'y a là au plus à la même embouchure que 8 pouces fort, et le moulon de l'est a été à fleur d'eau, j'ai fait samedi élargir et creuser à l'embouchure de la grève du clapet. Tréguier a mis la graine de landes avec partie de l'orge. Il lui aurait fallu encore quelque peu de graine qu'il veut mettre dans un autre terrain que celui qu'il a ensemencé.

Je fais toujours continuer à élargir et à exhausser les dunes. J'ai eu ces jours derniers beaucoup de goémon que j'ai fait lever sur la digue de toul ar ster.

Avril 1831

A relever les dunes à l'ouest : 126 journées

Divers travaux au marais de la joie

- Préparer la terre à semer le trèfle
- Clous d'ardoise donnés à Tréguier pour museler le poulain
- 33 toises de fossés dans le clos du milieu

Madame

J'ai l'honneur de vous faire passer, par l'occasion d'un homme qui travaille avec moi, le montant des dépenses faites pendant le mois d'avril, et par lequel vous verrez qu'il m'a fallu en faire des avances, malgré les demandes réitérées que j'ai été dans le cas de faire moi-même aux divers fermiers qui doivent sur 1830 sans pouvoir en rien obtenir, je leur ai aussi envoyé Tréguier qui n'a pas eu meilleure raison que moi.

Je vous annonce aussi que j'ai vendu le 26 expiré 1600 de roseaux à la veuve Durand de Kerscaven, elle doit encore en prendre 400, à 9 sols % ; à M. Kersaux j'en ai aussi vendu 700 au même prix, je n'ai pas encore reçu le montant.

Tréguier m'a dit aujourd'hui que son intention, si le temps reste au beau, est de se rendre près de vous pour avoir quelque peu de graine de trèfle et orge.

Les eaux dans le marais de toul ar ster avant le gros d'eau étaient réduit à l'embouchure du clapet intérieur à 7 pouces. Les dures pluies et le retard d'écoulement les a faites monter aux environ de 13 pouces.

Cette morte-eau, je compte encore travailler à faire lever les sables que l'ouragan de jeudi à vendredi a ramassé à l'embouchure du clapet de la grève.

Recevez madame l'assurance du profond respect de votre dévoué serviteur

Le Quer

Bien des choses à vos chers enfants. On m'a dit que M. doit bientôt rentrer.

Penmarch

Monsieur,
monsieur Le Bastard de Kerguiffinec
à Quimper.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'on a fini de garnir la digue de goémon. On a mis une grande quantité dessus, il y a passant 400 charretté, on a étendu tout dessus l'épaisseur d'un pied et demi, il y a 62 journées d'homme.

Si vous désirez que l'on mette un peu de sable sur le goémon, comme je vous envoie mon fils, vous lui direz ce qu'il faudra faire.

Je vous préviens aussi que la plus vieille gumans est morte. Elle était bien portante. Elle a tombé malade jeudi dernier et est morte le lendemain, elle avait un poulain qu'a cinq mois, l'autre guman a aussi un poulain. Tréguier demande si on peut acheter un peu de lande pour ... à la guman et aux deux petits poulains.

Le 4 de ce mois, j'ai reçu de René Lucas 70 francs.

J'ai l'honneur, monsieur, d'être votre très obéissant serviteur.

Lebras.

A Kerity Penmarch, le 8 décembre 1835.

Madame Le Bastard de Kerguiffinec , née Le Déan
à Quimper.

Brest, le 3 février 1840.

Madame, ce sera toujours avec le plus grand empressement que je saisirai les occasions qui pourront se présenter de vous donner un témoignage des sentiments d'estime dont je reste pénétré et pour vous, et pour votre famille. Dans la circonstance qui s'est offerte, madame, j'ai le regret de n'avoir rien de favorable à vous mander, mais les règlements ne permettent pas d'admettre les délégations en faveur de tantes, et c'est par ce motif qu'aucune appostille n'a été faite au rôle du laurier, à l'article du S. Hamon. Telle est aussi l'opinion de M. le commissaire aux revues à Brest, près de qui mes démarches ont conséquemment été sans suites. Je vous prie, madame, d'être persuadé du regret que j'en éprouve.

Ma femme et ma fille sont on ne peut plus reconnaissantes de votre bon souvenir et de celui de mademoiselle Kerguiffinec. Elles me chargent de vous en présenter l'assurance, ainsi que celle des sentiments qui ne cessent de les animer pour ce qui vous appartient. Mes hommages respectueux et dévoués à monsieur votre mari. Je suis avec un profond respect, madame, votre très humble et obéissant serviteur.

B. Le Rédou.

Décès de Jean-Marie Le Bastard de Kerguiffinec - 13 mars 1850.

Extrait du registre des actes de décès de la mairie de Quimper pendant l'année 1850.

L'an 1850, le 13 mars à deux heures du soir, devant nous Etienne Corentin Leucart, adjoint au maire, délégué pour remplir les fonctions d'officier public de l'état civil de Quimper, ont comparu messieurs Pierre Armand Guieysse âgé de 39 ans , ingénieur des constructions navales, membre de la légion d'honneur, gendre du defunt ci-après, domicilié à Lorient, département du Morbihan, et Germain Daniel Guillaume de Leissègues Rozaven, âgé de 60 ans, membre aussi de la légion d'honneur, propriétaire, neveu du même et domicilié en cette commune de Quimper, lesquels ont déclaré que monsieur Jean Marie Pierre Le Bastard de Kerguiffinec, né à Tréguennec (Finistère) le 20 avril 1771 et domicilié en cette ville de Quimper, capitaine de frégate en retraite, chevalier des ordres de Saint-Louis, de la légion d'honneur, ancien membre de la chambre des députés, du conseil général et du conseil de préfecture, époux de dame Eugénie Félicité Françoise Le Déan, fils légitime de feu Jean Hervé Le Bastard de Kerguiffinec et de feu Marie Marguerite Kerdréach est décédé ce jour à une heure moins un quart de l'après-midi, en sa demeure sise rue du port, ainsi que nous nous en sommes assuré, ils ont les déclarants signé avec nous après lecture.

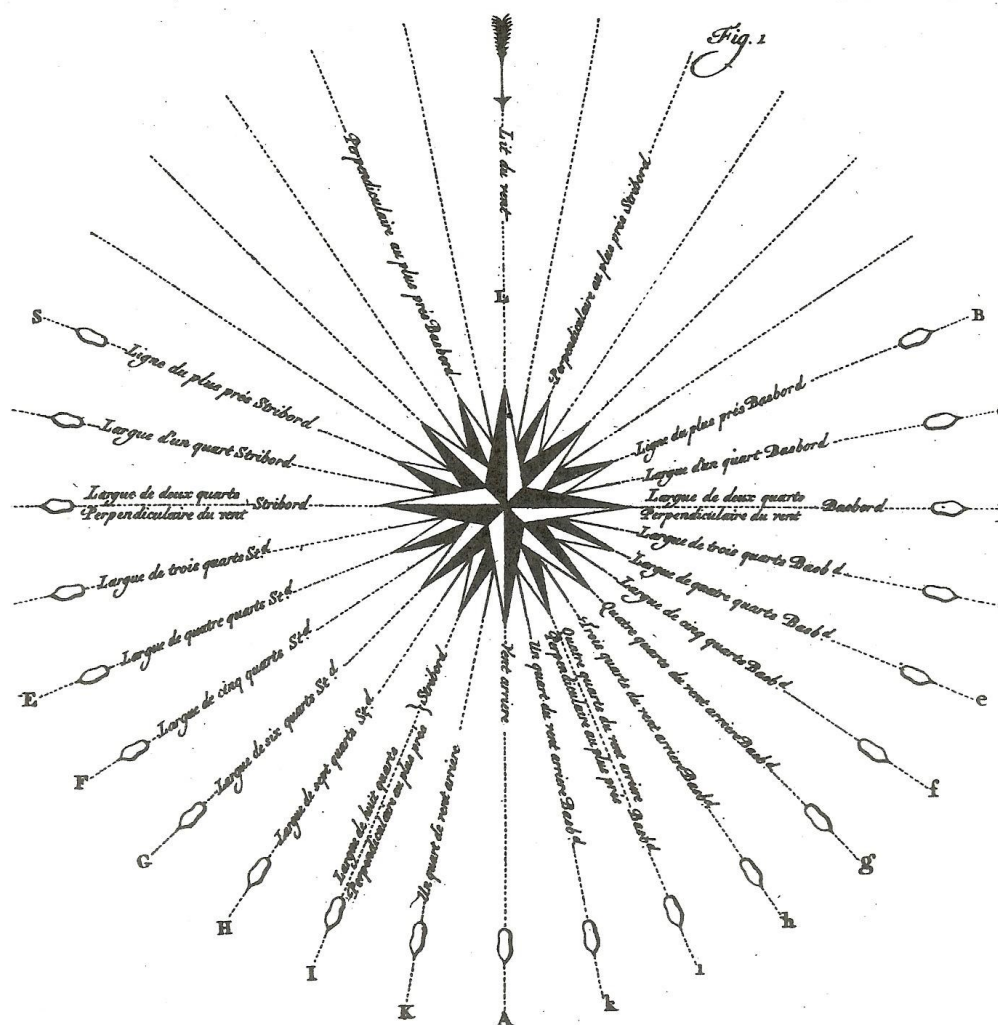
Le registre signé : Guieysse de Leissègues Rozaven et Leucart.

Pour copie conforme, en mairie à Quimper le 29 mars 1850, l'officier public d'état civil.

Eléments de la tactique navale au XVIIIème siècle

D'après plusieurs ouvrages et histoires de la marine¹

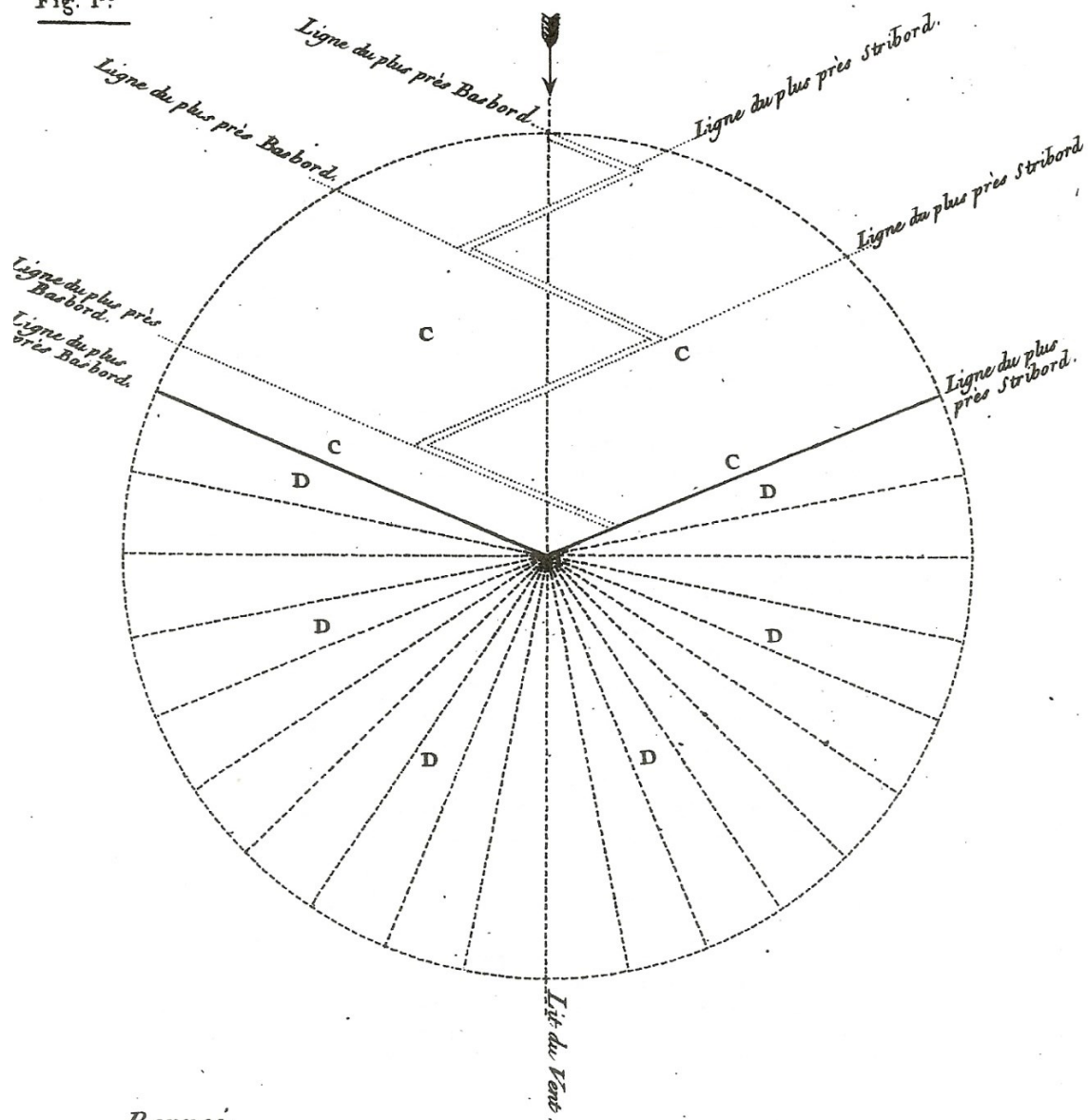
Quelques définitions



La boussole est divisée en 32 parties égales de $11^{\circ}15'$ chacune. On nomme Rumb ou quart de vent la différence d'une pointe de la boussole à la suivante. L'aire de vent est le rayon indiquant une direction.

¹ Ce chapitre est nécessaire à la bonne compréhension du suivant, dans lequel Jean Marie le Bastard de Kerguiffinec analyse les combats des 9, 10 et 13 prairial 1794 auxquels il a participé et à la fin desquels il fut fait prisonnier. Cette analyse est faite sur le tard, après sa carrière militaire et alors qu'il est député et contribue aux commissions maritimes.

Fig. 1^{re}



Renvoi.

C Espace croisé et difficile.

D Espace direct et facile.

→ Direction du Vent.

Toutes les Lignes ponctuées du centre de l'horison à la Circonférence, désignent les routes Larges jusqu'au Vent- arriere ou le Lit du Vent.

La ligne du plus près est celle que tiennent les vaisseaux qui s'approchent le plus du vent. Cette ligne, qui est estimée faire avec le vent un angle de six rums, est distinguée en ligne du plus-près stribord, et ligne du plus-près basbord, selon que les vaisseaux sont amurés.

Un vaisseau est dit venir au vent, quand quittant la ligne sur laquelle il courrait, il s'approche du plus-près. On fait connaître, par le nombre des aires du vent, la quantité dont un vaisseau est venu.

Un vaisseau arrive ou largue quand il s'éloigne de la ligne du plus-près. On fait également connaître, par le nombre des aires de vent, la quantité dont un vaisseau a largué.

On vire vent-devant, quand étant au plus près, et venant tout d'un coup au vent, on abat sur l'autre bord pour changer d'amures.

On vire vent-arrière, on prend lof pour lof, quand on largue de plus en plus, et venant vent arrière on prend les amures du bord opposé à celui sur lequel on courrait.

La tactique navale

Mr de Vorogues, dans son *traité des évolutions et des signaux*, daté de 1763, explique que « La tactique navale est l'art de ranger les armées de mer dans l'ordre qui convient, et de régler leurs mouvements. Ce n'est point une science établie sur des principes absolument invariables : elle est fondée sur des rapports dont les causes principales, qui sont les armes, peuvent changer ; ce qui fait nécessairement aussi changer la construction des vaisseaux, la manière de les manœuvrer et enfin la disposition et l'ordonnance des armées.

Les évolutions sont l'exécution des mouvements que ces différents ordres et la disposition des escadres exigent, et c'est par des signaux convenus à l'avance que l'amiral fait connaître à l'armée les mouvements qu'elle doit exécuter avec le plus d'ensemble possible.

Le maréchal de Puységur dit dans ses mémoires que « En voyant marcher deux armées l'une contre l'autre, il est aisé de juger, suivant l'ordre et l'exactitude avec laquelle l'une et l'autre marche, quelle est celle qui battra l'autre »

Les gaulois, dit Végece, avaient sur les romains l'avantage du nombre ; les germains avaient la taille ; les espagnols, la force et le nombre ; les africains, la ruse et l'opulence ; les grecs, l'artifice et la prudence. Les romains ont triomphé de tous par la discipline.

La force d'une armée réside avant tout dans sa discipline, dans l'exactitude que chacun met à exécuter les ordres que le chef donne à l'ensemble de l'armée. ».

Les capitaines Paris et de Bonnefoux dans leur *dictionnaire de marine à voiles* indiquent qu'une Armée Navale se compose de trois escadres, commandées, la première par un amiral ou par un vice-amiral commandant en chef, la seconde par un vice-amiral. La troisième par un contre amiral. Chacune de ces escadres doit avoir, au moins, deux divisions. Une division ne saurait se composer de moins de trois vaisseaux, et elle est commandée par le capitaine de vaisseau le plus ancien. Il s'ensuit qu'une Armée navale doit comprendre au moins dix-huit vaisseaux de ligne.

Dans une Armée Navale, il y a, ordinairement, un Corps dit de Réserve, ou une Escadre Légère, qui contient, généralement, autant de bâtiments qu'une des escadres de l'Armée ; on y place les meilleurs voiliers, et il peut n'être composé que de frégates. L'escadre légère se tient habituellement en observation, chasse les bâtiments suspects, et se porte à l'occasion, comme renfort ou comme secours, dans telle ou telle partie d'une ligne ou d'un ordre de bataille ou de marche ; on l'appelle, aussi, Corps d'observation.

Outre les trois escadres et le corps de réserve que nous venons de mentionner, il y a, encore, dans une Armée Navale, plusieurs frégates et bâtiments légers destinés à en éclairer la marche, à porter les ordres de l'amiral lorsqu'il ne juge pas convenable de faire usage de signaux, et à se tenir à sa disposition.

Les trois escadres naviguent, ordinairement dans l'ordre dit des trois colonnes naturelles ; la première forme la colonne du milieu, la seconde est à sa droite, et la troisième est à sa gauche ; cet ordre est favorable pour former promptement la ligne de bataille dans laquelle la seconde escadre est en tête ; puis vient la première, et enfin la troisième qui ferme la ligne. Chaque officier général est au milieu de son escadre.

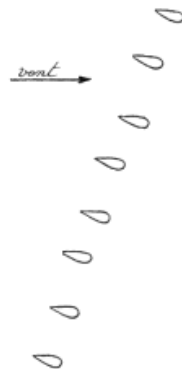
La ligne de file

La bataille a toujours pour but d'envoyer l'adversaire par le fond ou de le désemparer pour pouvoir l'aborder. Dans les deux cas, c'est le canon qui parle. Il faut donc pouvoir utiliser simultanément le maximum de bouches à feu, alors qu'elles sont situées sur le flanc des navires. Pour y parvenir, la meilleure formule est la ligne de file, où tous les vaisseaux se suivent sur la même route, à une distance l'un de l'autre variant d'une soixantaine de mètres, une longueur de navire, à cent quatre vingt-cinq mètres, ou une encablure.



On donne le nom de ligne à une armée rangée sur une ligne du plus près. Si elle en fait sa route, elle est en ligne de combat. Les vaisseaux doivent alors être serrés à un tiers de câble de distance. Les brûlots, hôpitaux, bâtiments de charge, les galiotes et les frégates suivent une ligne parallèle, à une petite portée de canon, du bord opposé à l'ennemi.

Si les vaisseaux sont alignés sur une ligne du plus près, et tiennent tous le vent sur le bord opposé, on donne le nom d'échiquier à cette disposition. Si, pour un convoi, ils sont alignés, mais pas sur la ligne du plus près, on parle d'échiquier sous le vent et d'échiquier au vent selon le bord qu'ils tiennent.

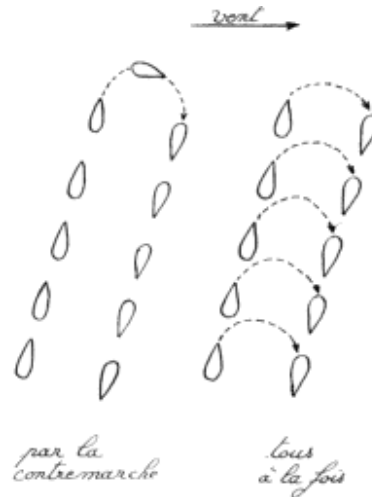


Le premier vaisseau de la ligne se nomme chef de file, et le dernier serre-file ; ce sont des postes de confiance et de distinction. La place des vaisseaux dans la ligne est déterminée d'après leurs forces, et de manière que les plus faibles puissent être protégés par les plus forts. Le poste de l'escadre légère est alors et comme à l'ordinaire, indiqué par l'amiral, mais à défaut d'ordres et de signaux non vus, non compris, ou non parvenus, par quelque cause que ce soit,

lorsque l'Armée se bat, l'escadre légère doit être au feu, et le plus à portée possible du commandant en chef.

Cette formation en ligne permet non seulement de mettre en œuvre l'armement de tout un bord, mais aussi d'offrir aux bâtiments une certaine sécurité, chaque vaisseau étant protégé par ses matelots d'avant et d'arrière contre les terribles feux d'enfilade. Grâce à ses avantages indéniables, elle est au premier rang des prescriptions les plus impératives des règlements de tactique navale ou "ordre de bataille".

Ainsi, deux flottes adverses désireuses d'engager le combat commencent-elles chacune à se ranger en ligne de file. Puis elles s'efforcent, par des changements de bord et surtout par des revirements successifs, de conquérir et conserver l'avantage du vent, c'est-à-dire de se placer entre la ligne ennemie et la source du vent.



Suite au revirement, l'avant-garde devient arrière-garde.

Après cette marche d'approche, les deux lignes se retrouvent courant des bords parallèles et ouvrent le feu à des distances allant de quelque centaines à quelques dizaines de mètres.



L'armée du vent est celle en noir, l'autre est l'armée sous le vent

L'action se réduit alors à une canonnade brutale entre les deux lignes, avec des résultats souvent indécis. Mais la stricte observation du sacro-saint ordre de bataille évite tout blâme au marin discipliné qui l'a respecté.

L'armée du vent et l'armée sous le vent

L'armée du vent est celle qui est entre le vent et son ennemi, qui est sous le vent. Si elle revire par la contre marche ou tous ensemble, elle reste au vent.

C'est l'armée du vent qui règle l'instant et la distance du combat, en arrivant plus ou moins. Elle peut, simplement en arrivant, mettre l'ennemi entre deux feux en traversant sa ligne dès qu'elle n'est pas assez serrée. Elle n'est pas gênée par la fumée et peut envoyer ses brulots sur les vaisseaux désemparés ou vers les endroits où elle veut porter la confusion en forçant les ennemis à rompre la ligne en arrivant. Si la mer est grosse, et le vent frais, elle ne peut se servir de sa première batterie sans craindre de voir l'eau envahir les sabords. Elle ne peut se retirer du combat s'il devenait désavantageux, que par un virement de bord, de même pour ses vaisseaux blessés.

L'armée sous le vent peut se servir de sa batterie basse par temps fort, elle ne peut mettre l'ennemi entre deux feux qu'en faisant virer de bord quelques vaisseaux de son arrière garde et ainsi couper la queue de l'ennemi. Ses vaisseaux blessés peuvent se mettre plus facilement à l'abri, en arrivant, à l'abri de leur ligne.

L'armée du vent, c'est la position d'une armée qui à l'ambition de vaincre, du moins c'est ce que pensent les anglais, mais la tactique française ne le dit pas, laissant l'amiral choisir selon les circonstances.

L'armée sous le vent, qui veut disputer le vent à l'ennemi, si elle est à l'avant ou à l'arrière, changera de bord, forcera de voiles et courra en échiquier puis rechangera de bord.

Doubler l'ennemi

Les grands amiraux s'efforcent toujours de manœuvrer l'ennemi, de faire porter leur effort d'une manière irrésistible sur un point choisi de la ligne adverse, en sorte de combattre le plus souvent avec l'avantage du nombre, en « doubler » l'ennemi, c'est-à-dire en plaçant chaque navire ennemi attaqué entre les feux de deux voir trois attaquants, sur chacun de ses bords. C'est « l'économie des forces », le grand principe tactique, vrai de toute éternité.

Or, dans une ligne de vaisseaux à voiles, l'arrière-garde est le point sensible car le plus difficile à secourir.

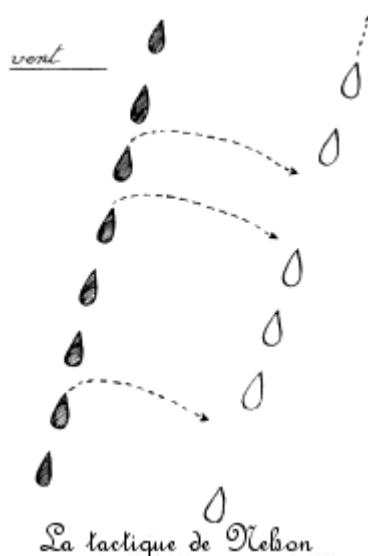
Si la ligne dépasse la ligne ennemie, par la tête ou par la queue, ces vaisseaux dépassant peuvent doubler. Par la tête, selon qu'on est au vent ou sous le vent, il faut arriver ou changer de bord, puis dans les deux cas virer par la contre marche ou tous ensemble deux fois.



Par la queue, il faut forcer de voiles, puis arriver et revenir ou changer de bord deux fois.



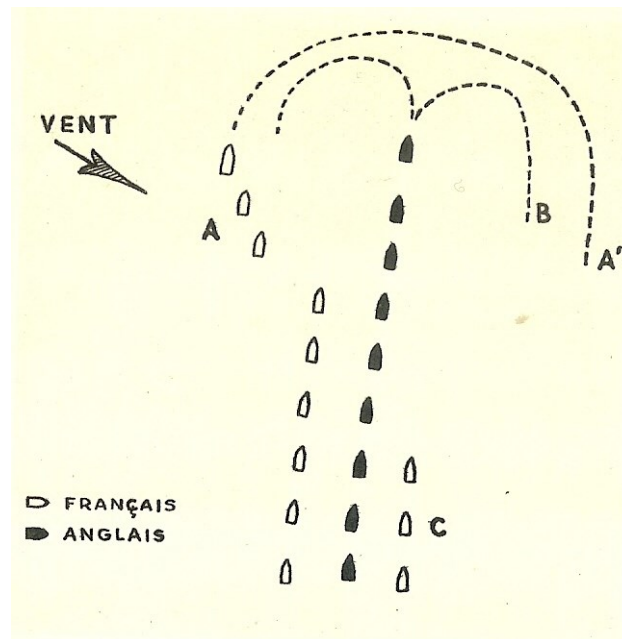
Si l'armée est plus serrée que l'ennemi, on peut prendre quelques vaisseaux et, selon qu'on est au vent ou sous le vent, les faire arriver ou virer deux fois pour traverser la ligne ennemie et le doubler, ce qui est beaucoup plus aisé pour l'armée du vent qui à tout loisir de choisir le moment de son passage par une simple manœuvre d'arrivage.



Les croisements

Suite aux nombreux revirements qu'effectuent les deux lignes, en particulier lorsqu'un amiral voit son arrière garde sur le point d'être attaquée par l'arrière et qu'il veut la défendre en revirant, les deux lignes courent l'une vers l'autre ou même se croisent. La tactique française ne dit rien de ces cas qui pourtant donnent de magnifiques occasions de doubler soit l'avant-garde ennemi, en arrivant avant de la croiser, soit son arrière garde en revirant dès qu'on a dépassé son serre-file. Cela étant, la position est dangereuse en particulier pour l'avant-garde qui risque de s'enfermer dans une nasse ; car l'occasion est également bonne pour chacun des deux amiraux, et souvent l'un des deux préfère revirer, surtout celui qui est sous le vent, mais alors son arrière garde est en position d'être attaquée.

Les grands classiques



Bataille de Sudras

A Sudras, Suffren, qui veut une action décisive, manœuvre donc pour aborder l'ennemi en queue, et le prendre entre deux feux. Lui-même, avec le *Héros*, se tiendra en tête pour empêcher l'ennemi de virer et de se porter au secours de l'arrière-garde.

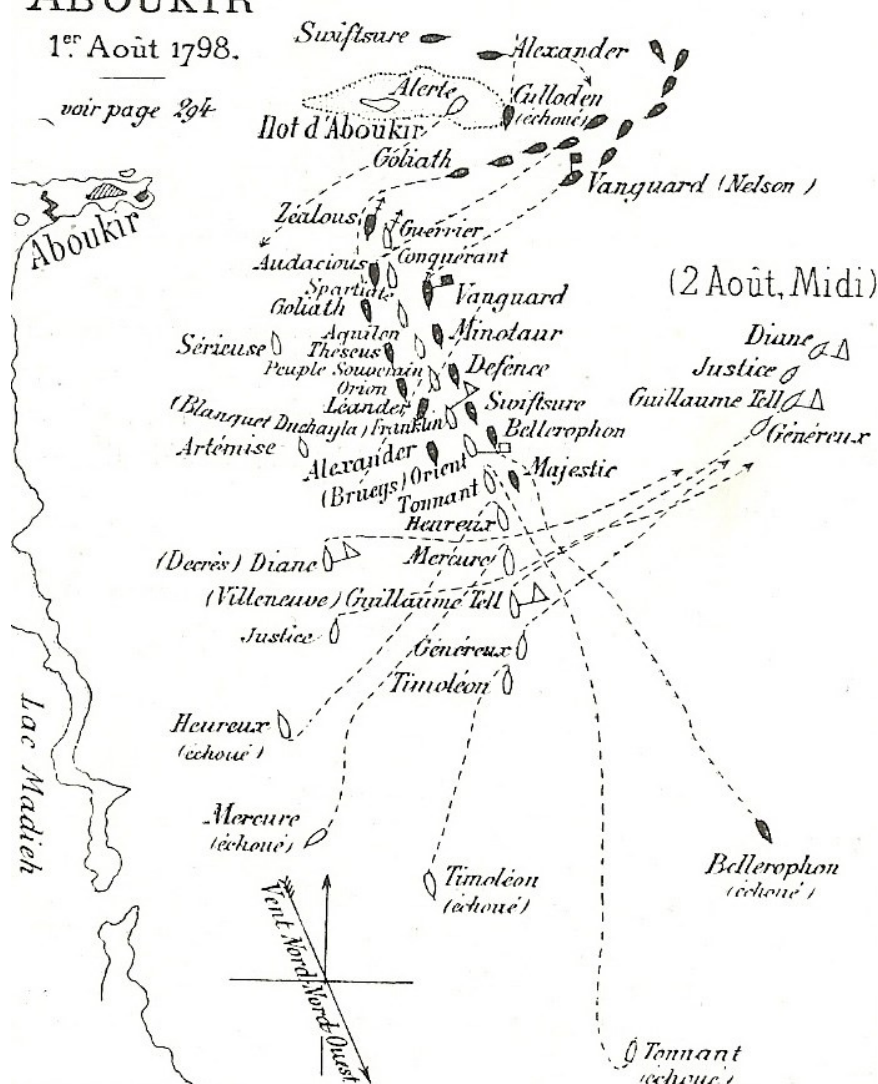
« Je devais détruire l'escadre anglaise, moins par la supériorité que par la disposition avantageuse dans laquelle je l'ai attaquée. J'ai attaqué le dernier vaisseau et j'ai prolongé la ligne anglaise jusqu'au sixième vaisseau. J'en rendais là trois inutiles, de sorte que nous étions douze contre six. Je commençai le combat à trois heures et demi, en faisant le signal de former une ligne ; A quatre heures je fis le signal à 3 vaisseaux de doubler par la queue, et à l'escadre d'approcher à portée de pistolet. Ce signal, quoique répété, n'a point été exécuté. Je n'en ai point donné l'exemple, pour tenir en échec les 3 vaisseaux de tête qui en revirant m'auraient doublé ».

Les capitaines de Suffren n'ont donc pas compris la manœuvre, seul le vaisseau le *Brillant* doubla l'ennemi, et le dernier vaisseau anglais, l'*Exeter*, en fut seul très maltraité alors que toute l'arrière garde pouvait être détruite.

ABOUKIR

1^{er} Août 1798.

voir page 294



Bataille d'Aboukir

La flotte française n'avait pu entrer à Alexandrie faute de fond, et Bonaparte qui en avait besoin pour assurer sa situation tant qu'il ne serait pas sûr de sa conquête de l'Egypte n'avait pu se décider à lui donner à temps l'ordre de chercher refuge à Corfou. Brueys était donc resté sur cette rade ouverte, prenant toutes les dispositions de défense qu'il avait pu imaginer et comptant sur la supériorité que tous accordaient à une flotte au mouillage contre un adversaire contraint de manœuvrer ; mais Nelson attaqua vent arrière et fort de cette position qui, obligeant toute une partie de l'escadre française à revenir au vent pour se porter au secours de l'avant-garde, empêcherait Brueys de combattre avec toutes ses forces ; De plus, Foley entraîna la moitié de ses navires entre les vaisseaux français et la terre, si bien que 7 ou 8 vaisseaux seulement, sur 13, eurent à combattre des deux bords contre 13 anglais.

A 10 heures du soir, le vaisseau amiral français l'Orient, sauta avec tout son équipage ; les uns après les autres, les autres succombèrent à leur tour. Seuls Villeneuve et Decrès avec le *Généreux* et le *Guillaume Tell* purent appareiller et rejoindre Corfou.

et l'eût conservé à petite distance. J'ai fait néanmoins au vaisseau de tête le signal de serrer le vent et de forcer de voiles, pour éviter que l'engorgement ne fût trop grand, et à 11 heures, signal à l'arrière-garde de tenir le vent, pour la mettre à même de couvrir le centre de l'armée qui paraissait être le point sur lequel l'ennemi semblait vouloir porter ses plus grands efforts.

Cependant l'ennemi approchait sensiblement, quoique le vent fût extrêmement faible. Il avait à la tête de ses colonnes ses plus forts vaisseaux; celle du nord avait en tête quatre vaisseaux à trois ponts. A midi, j'ai fait le signal de commencer le combat, dès qu'on serait à portée, et, à midi un quart, les premiers coups de canon ont été tirés des vaisseaux *le Fougueux* et la *Santa-Ana*, sur le vaisseau *le Royal-Sorereign*, chef de file de la colonne ennemie de droite, portant le pavillon du vice-amiral Collingwood. Le feu a été interrompu un instant; il a repris un instant après avec plus de vivacité par tous les vaisseaux qui ont été à portée de le faire, ce qui n'a pas empêché ce vaisseau ennemi de couper la ligne en arrière de la *Santa-Ana*. La colonne de gauche conduite par *le Victory*, portait le pavillon de l'amiral Nelson, faisait la même manœuvre et paraissait vouloir couper en arrière de la *Santisima-Trinidad* et sur l'avant du *Bucentaure*; mais, soit qu'il ait trouvé la ligne trop serrée sur ce point, ou qu'il ait changé d'avis pour tout autre motif, il était à demi-portée de pistolet et nous étions prêts à l'aborder, les grappins prêts à être jetés, quand il a lancé tout sur tribord et il est venu pour passer à poupe du *Bucentaure*. *Le Redoutable* occupait derrière moi la place du *Neptune* (ce vaisseau était tombé sous le vent); il a honorablement rempli le devoir d'un vaisseau matelot d'arrière d'un pavillon amiral. Il a abordé *le Victory*, mais cela n'a pas empêché que, par la faiblesse du vent qui rendait tous les mouvements lents et difficiles, ce vaisseau, qui était entraversé sous la poupe du *Bucentaure*, ne lui ait envoyé plusieurs bordées à triple charge qui ont été extrêmement meurtrières et destructives.

C'est dans ce moment que j'ai fait le signal aux vaisseaux qui, par leur position actuelle, ne combattaient pas, d'en prendre une quelconque qui les ramène promptement au feu. Il m'était impossible de distinguer l'état des choses au centre et à l'arrière-garde, par la grande fumée qui nous enveloppait. Au vaisseau *le Victory* avaient succédé deux autres vaisseaux à trois ponts et plusieurs vaisseaux de 74, qui défilaient lentement sur l'arrière du *Bucentaure*. Je venais de faire signal à l'avant-garde de virer de bord, quand le grand mât et celui d'artimon sont tombés. Les vaisseaux qui m'avaient ainsi passé à poupe me prolongeaient sous le vent, sans qu'ils eussent beaucoup à souffrir du feu de nos batteries, une grande partie de nos canons étant déjà démontés et d'autres engagés par la chute des mâts.

Dans un moment d'éclaircie, je m'aperçus que tout le centre et l'arrière-garde de l'armée avaient plié, et que je me trouvais le vaisseau le plus au vent. Le mât de misaine qui nous restait pouvait faciliter notre retraite sous le vent où se trouvaient plusieurs de nos vaisseaux qui ne paraissaient pas endommagés, mais il finit par tomber. J'avais fait conserver un canot à la mer, prévoyant le cas d'un démâtement et dans l'intention de me transporter sur un autre vaisseau. Dès que le grand mât eut tombé, j'ordonnai de le faire préparer; mais, soit qu'il ait été coulé par les boulets ou écrasé par la chute des mâts, il ne fut pas retrouvé. Je fis héler à la *Santisima-Trinidad* qui était en avant à nous, si elle pouvait envoyer un canot et nous donner une remorque. Je n'en eus pas de réponse. Ce vaisseau était lui-même fortement engagé avec un vaisseau à trois ponts qui le canonait en hanche. Enfin, étant environné de vaisseaux ennemis qui s'étaient accumulés sur les hanches, sur l'arrière et par le travers sous le vent, étant dans l'impossibilité de leur faire aucun mal, les gaillards et la batterie de 24 étant abandonnés, jonchés de morts et de blessés, toute la première batterie démontée ou embarrassée par les gréements et les mâts qui étaient tombés, le vaisseau isolé au milieu des vaisseaux ennemis, sans mouvement et dans l'impossibilité de lui en donner, il fallut céder à ma destinée et arrêter une effusion de sang déjà immense et désormais inutile. »

PARALLÈLE

DES AMIRAUX

VILLARET-JOYEUSE,

ET

LORD HOWE,

DANS LES COMBATS DES 9, 10 ET 13 PRAIRIAL,

An 2 de la République (23 — 29 Mai, et 1^{er} Juin 1794),

MÊLÉ ET SUIVI DE PRINCIPES SUR LA TACTIQUE NAVALE ET SUR L'ORGANISATION
DE LA MARINE, AVEC QUELQUES CRITIQUES SÉVÈRES AUXQUELLES DONNE
LIEU LE JOURNAL, ICI RÉIMPRIMÉ, DU REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ,

Embarqué sur le Vaisseau Amiral ;

PAR

M. Le Bastard de Herguiffinec,

Chevalier de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur,
Capitaine de Frégate, en retraite, Conseiller de Préfecture du Finistère, ancien
Membre de la Chambre des Députés.

A BREST,

Chez F. ANNER et FILS, Imprimeurs-Libraires, rue Royale, 34.

1837.

TABLEAU

*Des Bâtiments composant la Flotte de la République,
commandée par le Contre-Amiral VILLARET,
sortie de Brest le 27 Floréal.*

ESCADRE DEUXIÈME.		
LE BRUTUS.	L'AMÉRICA.	2.
LE COURRIER.	LE RÉVOLUTIONNAIRE.	
	LE GASPARIN.	
LA TAMISE.	L'INDOMPTABLE.	1.
L'ATALANTE, corvette.	LE TERRIBLE.	
LA DILIGENTE.	L'IMPÉTUEUX.	
	LE MUCIUS.	3.
LA GENTILE.	L'ÉOLE.	
LE JEAN-BART.	LE TOURVILLE.	
ESCADRE PREMIÈRE.		
	LE PELLETIER.	2.
L'INSURGENTE.	LE TYRANNICIDE.	
LA SEINE.	LE JUSTE.	1.
LA SURPRISE.	LA MONTAGNE.	
LA PROSERPINE.	LE JACOBIN.	3.
	L'ACHILLE.	
LA SOCIÉTÉ-POPULAIRE.	LE VENGEUR.	
	LE NORTHUMBERLAND.	
ESCADRE TROISIÈME.		
	L'ENTREPRENANT.	2.
LA PRÉCIEUSE.	LE NEPTUNE.	
	LE GEMMAPES.	1.
	LE TRENTE-UN MAI.	
LA MUTINE.	LA CONVENTION.	3.
LA BELLONE.	LE RÉPUBLICAIN.	
LE FURET.	LE SCIPION.	3.
	LE MONTAGNARD.	

DIVISIONS

A Messieurs les Officiers de la Marine Française,

Messieurs et anciens Camarades,

Vos devoirs et vos occupations de tous les jours et de tous les instants ne vous laissent pas le temps d'approfondir des questions qui, d'ailleurs, vous sont présentées comme déjà résolues.

Désirant utiliser mes loisirs, j'ai beaucoup réfléchi sur notre tactique navale et sur l'organisation de notre Marine.

Pour appeler vos réflexions sur des événements terribles, déjà loin de nous, et dont nous n'avons jusqu'à présent pas su profiter, je fais réimprimer ici le Journal de Jean-Bon-S.¹ - André; il vous mettra mieux à même de fixer votre jugement sur l'état de notre Marine, sur les manœuvres des deux amiraux et sur les observations qu'elles m'ont suggérées.

Agréez, Messieurs et anciens Camarades, l'assurance de ma haute considération,

LE BASTARD DE KERGUIFFINEC.

Journal Sommaire

DE LA CROISIÈRE DE LA FLOTTE DE LA RÉPUBLIQUE,

COMMANDÉE PAR LE CONTRE-AMIRAL

VILLARET,

TENU JOUR PAR JOUR PAR LE REPRESENTANT DU PEUPLE,

JEAN -BON-SAINT-ANDRÉ,

Embarqué sur le Vaisseau la *Montagne*.

Le 27 floréal, à quatre heures du soir, la flotte appareilla de la rade de Brest : l'appareillage se fit avec beaucoup d'ordre et sans avaries. Tous les bâtiments étaient entièrement disposés, à l'exception du *Gemmapes*, qui avait un canot à terre, et qui tira, dans le Goulet, un coup de canon pour le rappeler. Ce bâtiment reçut ordre de faire de la voile, et le canot ne rejoignit point.

Au coucher du soleil la flotte était en dehors du Goulet. Le signal de se former sur trois colonnes fut donné, et il ne fut pas suffisamment bien exécuté : la colonne à gauche du général fut celle qui se forma avec le plus de régularité.

La *Bellone* et l'*Atalante* reçurent, à l'entrée de la nuit, l'ordre de courir au S., jusque sous le parallèle de Belle-Ile, pour de là se rendre ensuite au point de croisière indiqué pour la réunion de l'armée avec VANSTABEL et NIELLA. L'objet de cet ordre était de s'assurer si l'armée anglaise n'était point dans ces parages, et si l'attérage du convoi était libre. La *Bellone* et l'*Atalante* se séparèrent de la flotte pour remplir cette mission.

La route dans la nuit fut indiquée au O., au O_{1/4} N.-O., et au N.-O., le vent faible et la mer belle.

Une brume épaisse se leva pendant la nuit : on fit les signaux d'usage pour rallier les vaisseaux de l'escadre.

Le matin du 28, la brume toujours très épaisse, on n'apercevait pas les vaisseaux. La *Révolutionnaire* et la *Tamise* étaient dans les eaux du commandant à une très petite distance. La *Tamise* reçut ordre de courir une lieue dans le S. S.-O., pour rallier tous les bâtiments de l'armée; les signaux de brume furent faits, et la frégate les répéta exactement.

L'*Insurgente* et la *Proserpine* rallièrent bientôt après et reçurent ordre, la première, de se porter au N. ; la seconde, dans les eaux du commandant, pour rallier les vaisseaux qui pourraient se trouver dans ces directions.

Le temps s'étant un peu éclairci, les vaisseaux ont été aperçus à une plus ou moins grande distance du général ; le signal de ralliement fut fait, mais le vent faible, on presque calme, ne permettait de l'exécuter que lentement. Le vent s'est renforcé, et les vaisseaux ont fait de la voile pour se réunir à leurs colonnes respectives. La troisième escadre a été la plus lente à se former. La brume qui s'est épaissie de nouveau, n'a pas permis de s'assurer de l'exécution complète de cette manœuvre ; cependant il a paru qu'on y apportait en général de la bonne volonté. Les vaisseaux qui ont le mieux manœuvré dans cette journée, sont le *Révolutionnaire*, le *Pelletier*, le *Gasparin*, et les frégates la *Seine*, la *Proserpine* et la *Tamise*. Cette frégate a été dépêchée sur

le soir à la troisième escadre, avec ordre de prolonger la ligne, d'indiquer la route, pour la nuit, au N.-O. 1/4 O., et d'ordonner à l'escadre de rallier la colonne du centre. La *Seine* a reçu un pareil ordre pour la seconde escadre, et les deux frégates, celui de demeurer pendant la nuit sous la poupe du général, tribord et babord, pour être à portée de recevoir ses ordres et de les transmettre.

Le soir, à sept heures et demie, la brume s'est dissipée un instant. On en a profité pour faire signal de serrer la ligne, et de gouverner au N.-O. 1/4 O. ; la seconde et la troisième escadre étaient en assez bon ordre ; les vaisseaux de la première étaient loin derrière, à la réserve du *Pelletier*, qui se tenait constamment dans les eaux de la *Montagne*.

Avant la nuit la brume s'est encore dissipée ; les trois colonnes se sont formées en très bon ordre, et l'ont conservé jusqu'au matin.

Le 29, à la pointe du jour, les frégates ont reçu l'ordre de chasser en avant. La *Tamise* est bientôt revenue, amenant avec elle un brick portant pavillon national. La *Montagne* est sortie de la ligne et a mis en travers ; l'officier commandant le brick a eu ordre de venir à bord du commandant ; il a été interrogé dans ma chambre par le général.

Nous avons appris de lui que le bâtiment qu'il commandait était un anglais, venant de Porto, pris par l'avisio le *Papillon*, dépêché par le contre-amiral Vanstabel, pour annoncer son prochain départ de la baie de Chesapeake. Cet officier, appelé Caillot, nous a dit que la corvette à laquelle il appartenait, était partie d'Amérique le 17 germinal, et que le convoi devait en partir sous l'escorte de Vanstabel, deux ou trois jours après ; il a ajouté qu'il avait été contrarié par les vents, et que le convoi devait l'avoir été aussi : d'où il concluait que ce convoi ne pouvait pas paraître de quelques jours.

Ce renseignement, précieux dans la circonstance, m'a fait juger que la jonction de Nielly, avec Vanstabel, n'était pas effectuée, mais qu'elle ne tarderait pas à l'être ; en conséquence, j'ai pensé que le général devait continuer sa route pour se réunir lui-même à Nielly, sans se laisser détourner par aucun autre objet.

Réfléchissant ensuite que la division de Cancalle n'était pas prête à appareiller, lorsque nous sortîmes de Brest ; qu'au moment où elle arriverait dans cette dernière rade, nous aurions probablement rallié Nielly, et peut-être même Vanstabel ; que dans cette hypothèse, nous ferions route pour Belle-Ile ou l'Ile-Dieu, conformément aux intentions du comité de salut public, pour mettre le convoi en sûreté ; que, par conséquent, la division de Cancalle ne nous trouverait pas en suivant la même route que nous faisons, et que, par ces motifs, il était prudent de ne pas lui donner ordre de joindre, avant d'avoir un point précis de jonction à lui indiquer : je me décidai à écrire, à mon collègue Prieur, la lettre suivante, dont je chargeai le citoyen Caillot, avec ordre formel de la jeter à la mer, attachée à un boulet, s'il courait risque de tomber entre les mains de l'ennemi.

Du 9 floréal.

Tout va bien, mon cher collègue ; il y a sur la flotte, zèle, bonne volonté et attention : rien de nouveau d'ailleurs.

Si la division de Cancalle arrive dans les huit jours, à compter de celui de notre départ, tu lui donneras ordre de venir nous joindre avec le *Caton* et le *majestueux*, s'il était prêt. Tu leur donneras la *Résolue*, capitaine Lacouture, et quelque corvette, s'il y en avait une assez bonne.

Si cette division n'arrive que le huitième jour après notre sortie, tu lui donneras ordre de mouiller à Bertheaume, et d'attendre là de nouveaux ordres, que je lui ferai passer suivant les circonstances.

Le reste de la journée n'offrit rien de remarquable, la nuit se passa dans le plus grand ordre; et le matin du 30, à la pointe du jour, la flotte était bien formée sur trois colonnes, quand les frégates de l'avant signalèrent dix voiles, escortées par un vaisseau de guerre.

L'ordre de chasse à tous les bâtiments légers, fut aussitôt donné. Nous voulions ne pas manquer le vaisseau qui avait été signalé. Six vaisseaux furent détachés pour lui fermer le passage sur divers points : l'armée entière força de voiles sur sa route, afin qu'il ne pût pas échapper de ce côté.

Au bout de quelques heures, les chasseurs annoncèrent par leurs signaux que les bâtiments de commerce et une corvette ennemis, étaient pris : mais, à notre grand étonnement, nous les vîmes signaler que le vaisseau aperçu était le *Patriote*, appartenant à la division de Nielly; notre étonnement augmenta, lorsque la corvette, en approchant, fut reconnue pour le *Maire-Guiton*, appartenant à la même division : tout cela était inexplicable pour nous; enfin les prises et la corvette rallièrent l'armée.

Nous apprîmes que ces bâtiments, tous ennemis, et la plupart de peu de valeur, avaient été pris par Nielly, qui, pour s'en débarrasser, les envoyait en France sous l'escorte du *Maire-Guiton* ; ce convoi avait été rencontré par une division anglaise de six vaisseaux qui l'avait repris, avait amariné la corvette, changé son équipage, et l'envoyait en Angleterre escorter ces mêmes navires, qu'elle devait conduire dans nos ports.

Quelques français qui se trouvaient encore à bord, nous dirent avoir appris de la bouche des anglais, qu'ils étaient sortis d'Angleterre au nombre de quarante-huit vaisseaux de ligne, dont douze avaient pris la route de l'Inde ; six venaient à la rencontre de Nielly, dont la croisière dans ces parages était connue du gouvernement anglais ; le reste, au nombre de trente vaisseaux, était destiné à tenir en échec les forces de Brest et de la Manche. Ils s'étaient jactés aussi d'un projet de descente prêt à être exécuté entre Bordeaux et Bayonne, et qu'ils avaient déjà quatorze mille hommes rassemblés pour cette expédition.

La partie de ce récit, relative aux forces navales des anglais et à leur destination, me parut infiniment vraisemblable, vu la connaissance que nous avions eue à Brest de la sortie de la flotte ennemie. Je jugeai d'une part, qu'il était important de transmettre au comité de salut public les avis que nous avions reçus, et de l'autre de nous débarrasser du petit convoi que nous venions de reprendre.

En conséquence, je requis le général de former un équipage au *Maire-Guiton*, auquel je remis mes dépêches pour le comité, avec ordre de les faire parvenir par un courrier extraordinaire, aussitôt après qu'il serait arrivé dans un port quelconque ; cette corvette fut de nouveau chargée de l'escorte du convoi.

Un événement malheureux m'obligea de lui donner la corvette la *Mutine*, que je regrettai d'autant plus, que l'officier qui la commande faisait son service avec plus d'intelligence et d'exactitude. Le capitaine Lucadou venait de rallier l'armée. Le général lui fit signal de passer à poupe de la *Montagne*. En exécutant cette manœuvre, ce capitaine aborda la *Mutine* par l'avant, et lui cassa le beaupré et le mât de misaine à moitié de sa hauteur : on fit donner sur le champ tous les secours possibles à ce bâtiment ; et pour faciliter ses réparations, et le rassemblement des navires du convoi, on lui laissa la frégate *l'Insurgente*, jusqu'à ce qu'il serait en état de prendre sa route.

Le capitaine Lucadou n'avait aucune connaissance de la division des six vaisseaux anglais; il avait été séparé de Nielly depuis huit jours, et il fut fort heureux que nous pussions le rallier.

30 floréal

Je ne sais, Citoyens collègues, si ma lettre vous parviendra : ce que j'ai à vous dire, mérite toute votre attention. La flotte a, ce matin, aperçu plusieurs voiles qu'elle a chassées. Les bâtiments, au nombre de dix, se sont trouvés être des prises faites par Nielly, envoyées en France sous l'escorte du *Maire-Guiton*, et reprises, avec la corvette, par les anglais. Un chirurgien resté à bord du *Maire-Guiton*, nous a dit avoir appris de la bouche des preneurs, que les anglais étaient sortis au nombre de quarante-huit voiles : onze avaient pris leur route pour l'Inde; six étaient destinées contre la division de Nielly, et ce sont ceux qui ont pris les bâtiments, qui sont, de nouveau, tombés en nos mains; les autres devaient croiser devant Brest et l'entrée de la Manche, pour intimider votre armée et s'opposer à la jonction des vaisseaux de Cancalle. Ce chirurgien ajoute que les anglais se sont vantés d'un projet de descente, entre Bordeaux et Bayonne, et qu'ils avaient, pour cela, rassemblé quatorze mille hommes : nous ne sommes pas bien loin du point où croise Nielly, nous allons forcer de voile pour le joindre ; mais ce qui m'étonne et m'inquiète, c'est qu'on nous signale le *Patriote*, vaisseau de la division Nielly : j'attends qu'il soit rallié, pour savoir les motifs de sa séparation; mais je ne puis pas vous les marquer, parce que je suis pressé de me débarrasser des bâtiments pris, qui nous empêchent de poursuivre notre route.

Après avoir remis cette dépêche au capitaine du *Maire-Guiton*, un officier du *Pelletier* me remit des lettres trouvées à bord d'une des prises ; j'y lus la confirmation du rapport qui nous avait été fait, touchant les six vaisseaux détachés contre Nielly ; ces lettres provenaient de la frégate *l'Hébé*, qui appartenait à cette division et qui avait elle-même amariné le *Maire-Guiton* : on y disait de plus que la flotte de l'amiral Howe avait escorté le convoi destiné pour la Méditerranée, Gibraltar et les possessions éloignées de l'Amérique, jusqu'au cap Finistère, et l'on y témoignait le plus grand espoir de battre Nielly, et de s'emparer du convoi français, venant de Chesapeake.

N'ayant plus le temps d'écrire au comité, je choisis trois de ces lettres les plus intéressantes, que je mis sous mon enveloppe, et que j'envoyai au capitaine du *Maire-Guiton*, par la frégate *l'Insurgente*. Sur l'une d'elles j'écrivis de ma main, ces mots que je signalai. :

« *Lettres trouvées à bord d'une des prises faites le 30 floréal, et très importantes à lire.* »

Neuf autres sont demeurées en mes mains : elles disent toutes, à peu près, les mêmes choses.

Le convoi étant expédié, le général fit signal de ralliement. Les vaisseaux le *Gemmapes*, le *Trente-Un Mai* et *l'Indomptable*, qui avaient été détachés pour chasser, étaient hors de vue ; ils ne rallièrent pas avant la nuit. Deux frégates furent envoyées dans l'air de vent, où on les supposait être, pour leur donner l'ordre de rallier.

Le capitaine de la *Société-Populaire*, n'étant pas exact à son devoir, et présumant que c'était défaut d'instruction, j'envoyai le commandant de la *Mutine*, prendre le commandement de cette corvette, où je laissai au capitaine la place de second.

Le premier prairial au matin, les colonnes n'étaient pas en aussi bon ordre qu'à l'ordinaire; la colonne du vent, et celle de sous le vent, s'étaient néanmoins assez bien conservées ; mais dans celle du centre, les vaisseaux de l'arrière s'étaient laissé affaler sous le vent, notamment le *Northumberland*, et beaucoup plus encore le *Patriote* : il fallut que la tête de la colonne arrivât de quatre quarts pour les rallier.

Cette journée n'offrit rien de remarquable, si ce n'est la prise d'un navire anglais, venant de Liverpool et allant à la Côte d'Afrique, la *Précieuse*, qui arrêta ce bâtiment, y mit un

équipage et l'expédia, par mon ordre, pour Lorient ou Rochefort.

Ce qui détermina à envoyer nos prises dans ces ports, plutôt que dans celui de Brest, c'est qu'il y avait, à mon avis, moins de risques à courir sur une latitude un peu méridionale, parce que d'une part ; nous n'avions laissé aucunes forces sur Ouessant, et de l'autre, que la chaîne de frégates formée depuis les Saints jusqu'à Bayonne, favorisait dans ces parages l'arrivage des bâtiments.

Les vents ayant fraîchi, et la mer étant devenue houleuse, il y eut quelques avaries signalées dans les agrès et la mature de divers bâtiments ; le général fit prendre les ris dans les huniers, et l'armée passa la nuit sous cette voilure.

Le 2, les vigies signalèrent des bâtiments sur divers points de l'horizon. L'ordre de chasse fut donné aux frégates et à quelques vaisseaux de ligne, qui arrêterent cinq ou six navires, qui dirent appartenir à un convoi Hollandais de cinquante voiles, parti de Lisbonne pour Amsterdam, escorté par une frégate qui avait été attaquée et prise par deux vaisseaux français.

Le soir, le général s'estimant par la longitude assignée à Nielly et à Vanstabel, et même un peu plus Ouest, fit prendre les amures à babord, et mettre le cap au S.-E. ; mais comme quelques-uns des vaisseaux chasseurs n'avaient point rallié l'armée avant la nuit, il fit mettre en panne, et ordonna des feux à des intervalles fixes, pour leur donner la facilité de se réunir.

Le 3 au matin, toute la flotte étant ensemble et en bon ordre, sauf les frégates la *Proserpine*, la *Seine* et l'*Insurgente*, qui n'avaient pas rejoint depuis leur séparation, trois voiles furent aperçues, et le signal de chasse fut viré ; mais ces bâtiments qui nous avaient eux-mêmes reconnus, firent voile sur l'armée : c'étaient la *Proserpine* et la *Seine*, amenant avec elles la frégate hollandaise la *Vigilante*, que la *Proserpine* avait prise après un combat d'une demi-heure, dans lequel elle avait eu un homme tué et quelques-uns de blessés légèrement. Ils nous donnèrent la confirmation de ce que nous avions appris la veille sur le convoi parti de Lisbonne. Ils n'avaient pu d'ailleurs amariner qu'une galiote, parce que la résistance de la frégate avait donné aux vaisseaux de commerce le temps de s'échapper. Cette frégate porte vingt-six canons de huit en batterie ; elle avait à bord, de l'indigo, de la cochenille et du safran. La *Précieuse*, qui la veille avait pris un navire de ce convoi, y avait trouvé dix-sept cents piastres, qu'elle avait fait transporter à son bord.

Plusieurs vaisseaux furent détachés pour croiser à droite et à gauche. La *Proserpine*, la *Seine*, la *Société Populaire*, la *Tamise* et la *Précieuse*, reçurent le même ordre, et celui de rallier à la nuit. L'objet de cette manœuvre était de former un grand éventail en avant de l'armée, pour découvrir la division de Nielly et celle de Montagne. La *Gentille* n'avait pas rallié l'armée, entraînée, sans doute, par les bâtiments dispersés du convoi hollandais, qu'elle apercevait devant elle au coucher du soleil. L'*Insurgente* n'avait pas non plus reparu.

Sur les sept heures du soir, le *Brutus* démâta de son grand mât de hune. Il courait alors, comme le reste de l'armée, sous les huniers ; le vent, était frais et la mer houleuse sans être grosse. Le même accident était arrivé à cette frégate dans sa première croisière ; la cause doit en être attribuée à son gréement qui, étant neuf, ne conserve pas longtemps la tension nécessaire pour bien assujettir les mâts ; mais quand on y a été pris une fois, devrait-on l'être encore une seconde ? et la première perte du mât de hune, n'aurait-elle pas dû être une leçon pour le capitaine ?

L'armée courut toute la nuit sur le même bord, après avoir pris les ris dans les huniers.

Le 4, le général donna l'ordre à la *Seine*, de chasser un bâtiment suédois, aperçu sous le vent. Il fut reconnu neutre, et relâché sans avoir pu nous donner aucune lumière sur ce qui se passait autour de nous.

Le capitaine Lucadou, du *Patriote*, passa à poupe du commandant. Il réitéra une demande qu'il avait déjà faite lors de sa réunion à l'armée, de médicaments et matelas pour ses malades. Ils étaient en grand nombre, nous dit-il, et depuis trois jours il lui était mort quinze hommes : on ajouta de nouveaux secours à ceux qu'on lui avait donnés.

Ce même jour, un homme mourut à bord de la *Montagne*, et ce vaisseau avait vingt-cinq malades.

A dix heures du matin, le *Brutus* n'avait pas encore dépassé le tronçon de son grand mât de hune. On lui demanda s'il serait bientôt prêt à suivre l'armée : il répondit, à sept heures du soir.

Nous avions couru au S.-E. depuis deux jours ; la latitude à midi était quarante-six degrés. Le parallèle indiqué à Nielly, était de quarante-sept et quarante-huit degrés. Ne l'ayant pas trouvé dans cette latitude, nous supposions, d'après les éclaircissements donnés par le capitaine Lucadon, qu'il s'était porté plus au S. ; mais ne voulant pas perdre nous-mêmes le point sur lequel le convoi devait passer, l'armée eut ordre de virer vent devant pour prendre la bordée du N. O cette époque, la *Gentille* et l'*Insurgente* n'avaient pas rallié l'armée, et la *Tamise* ne paraissait pas.

Il était quatre heures quand l'armée commença à virer. Cette opération fut bien commencée ; mais le *Jacobin* ayant manqué à virer deux fois de suite, mit du désordre sur l'arrière de la colonne du centre. Le général fut obligé de faire signal aux vaisseaux qui le suivaient, de virer avant lui. J'ai observé dans cette occasion, comme je l'avais déjà fait dans quelques autres, que quelques capitaines manœuvraient avec cette timide circonspection, qui n'appartient qu'à des hommes qui ne sont pas suffisamment instruits. En effet, dans ce moment le vent était frais, la mer était belle, et il était impossible qu'un vaisseau, bien manœuvré, refusât de prendre vent devant. Le Mucius manqua aussi, mais il n'apporta aucun désordre dans la ligne: tous les vaisseaux à trois ponts virèrent parfaitement sur les huniers.

Lorsque l'armée eut viré, le général ordonna à la *Seine* et à la *Proserpine* de se porter en avant à deux lieues, pour éclairer la marche de l'armée pendant la nuit.

Le 5, à huit heures du matin, le *Brutus* n'avait pas encore établi sa vergue du grand hunier. L'*Insurgente*, la *Gentille* et la *Tamise* n'avaient pas rallié l'armée ; la *Proserpine*, la *Seine* et la *Précieuse* chassaient en avant ; la frégate hollandaise se traînait péniblement à côté des plus mauvais voiliers de l'armée ; les vents étaient au N. N.-E.; l'armée courait au plus près du vent, le cap au N. O. ; la mer était très belle, le temps très beau ; la queue de la colonne du centre, à partir du *Jacobin*, continuait à mal observer l'ordre de marche.

Vers les neuf heures, les frégates qui étaient en avant signalèrent plusieurs voiles, parmi lesquelles on apercevait un vaisseau de guerre. On crut un moment que c'était le convoi attendu des Etats-Unis: Cinq vaisseaux de ligne eurent ordre de se porter dans l'air de vent signalé. Les bâtiments venaient sur nous toutes voiles dehors ; bientôt nous reconnûmes la frégate la *Galathée*, appartenant à la division de Nielly. Elle était dépêchée par ce contre-amiral, pour escorter plusieurs prises anglaises et hollandaises, avec la corvette la *Suffisante*. Cette frégate nous donna des nouvelles de sa division, qu'elle avait laissée la veille à la nuit, et de la frégate la *Tamise*, qui s'était réunie à Nielly, et lui avait annoncé notre présence dans ces parages.

La disette où nous étions de bonnes frégates, m'engagea à demander au général de retenir la *Galathée*, et de lui substituer la frégate hollandaise la *Vigilante*, à laquelle nous joignîmes les corvettes la *Société-Populaire* et la *Diligente*, comme étant peu propres au service d'une escadre. Je remis au commandant de la *Vigilante*, les deux lettres suivantes, l'une pour le comité de salut public, et l'autre pour le représentant du peuple, à Brest, et je lui enjoignis de rallier sur sa route, s'il les rencontrait, les prises faites par l'armée, et expédiées la veille et le jour d'au paravant.

Au Comité de Salut public.

Le 5 Prairial.

Nous espérons, Citoyens collègues, d'être bientôt réunis au général Nielly. Nous avons eu aujourd'hui de ses nouvelles par la frégate la *Galathée*, qui l'a laissé hier au soir; ayant reçu l'ordre d'escorter dix bâtiments pris par sa division. La disette où nous sommes de bonnes frégates, m'a fait changer cette disposition. Je retiens la *Galathée*, et je donne au convoi la frégate hollandaise la *Vigilante*, prise par l'armée, avec les deux corvettes de la République, la *Société-Populaire* et la *Diligente*: J'avais donné ordre d'expédier cinq ou six bâtiments de commerce ennemis, arrêtés par nos frégates; si j'avais prévu cette circonstance, je les aurais gardés pour les réunir au convoi.

J'écris à mon Collègue Prieur, et je le prie de nous envoyer toutes les frégates dont il pourra disposer, le service de l'armée en exigerait un bien plus grand nombre que nous n'en avons. Ces bâtiments, obligés de chasser en avant, soit la nuit, soit le jour, se séparent souvent de l'armée, et dans ce moment il nous en manque trois depuis deux et trois jours; elles rallieront sans doute, mais en attendant, le service souffre. Il faudrait au moins quinze ou vingt frégates à une armée comme la nôtre : les petites corvettes n'y suppléent pas, elles marchent toutes fort mal, et il faut que les gros vaisseaux, même les plus mauvais voiliers, les attendent.

L'armée est bien disposée, le service s'y fait bien; quelques officiers manquent d'instruction, je n'en connais pas qui manquent de bonne volonté. Nous n'avons encore rien appris du convoi, ni de l'amiral Montagne, que nous savons croiser dans ces mers avec six vaisseaux, ainsi que vous avez pu le voir par les lettres anglaises trouvées à bord du *Maire-Guïton*. Veuillez recommander que la chaîne de frégates, sur nos côtes, se fasse avec la plus rigoureuse exactitude.

A Prieur, mon collègue, à Brest

Le 5 Prairial.

J'expédie, mon cher collègue, les corvettes la *société-Populaire* et la *Diligente*, qui, avec la frégate hollandaise la *Vigilante*, sont chargées de convoyer dix bâtiments pris aux ennemis; je leur donne ordre de se tenir par une latitude méridionale, et d'aller soit à Lorient, soit à Rochefort.

Nous avons eu ce matin des nouvelles de Nielly par la frégate la *Gatathée*, et nous espérons de nous réunir à lui aujourd'hui ou demain : cette réunion sera d'autant plus heureuse, que nous sommes informés qu'une division de six vaisseaux anglais croise dans ces parages. Nous aurions gardé avec nous la frégate hollandaise si elle eût mieux marché : ce bâtiment pourra être très utile pour escorter les convois; en quelque part qu'il aille, il sera bon de le faire venir à Brest, et de le remettre, pour ce service, à la disposition du commandant des armes.

Je te prie de nous expédier toutes les frégates disponibles qui se trouveront à Brest. Le petit nombre que nous en avons est bien loin de suffire aux besoins de l'armée; d'ailleurs, jusqu'à présent, trois se sont séparées de nous : nous espérons qu'elles rallieront, mais le service n'en souffre pas moins. Vous devez avoir, en ce moment la *Résolue*, la *Félicité*, la *Driade*, la frégate de Bordeaux, et peut-être quelqu'autre arrivée de Rochefort : envoyez-nous tout cela.

Il y a beaucoup d'ardeur dans l'armée, de l'instruction chez plusieurs capitaines; mais il en est trois ou quatre, dont l'ignorance est vraiment au-dessus de tout ce qu'on pourrait en dire.

Les vaisseaux qui chassaient sous le vent, signalèrent un vaisseau de guerre : l'armée entière arriva; le vaisseau fut reconnu suédois, alors l'armée serra le vent. Au même instant un vaisseau signalait au vent la prise d'un navire de commerce ennemi ; le général ordonna que ce navire lui fût amené. Le signal fut mal compris par les trois vaisseaux qui avaient arrêté le vaisseau suédois : ils l'obligèrent à faire voile sur l'armée. Cette méprise aurait pu être regardée comme une insulte faite au pavillon d'une puissance neutre. Le général envoya la frégate la *Galathée*, pour témoigner au capitaine ses regrets de l'erreur qui avait causé son arrestation.

La frégate la *Seine* rallia l'armée à la nuit. Elle avait visité deux bâtiments neutres, dont l'un lui avait dit avoir eu connaissance, sur le cap Saint-Vincent, de la flotte espagnole, forte de douze vaisseaux de ligne et six frégates. Nous jugeâmes, d'après la marche connue de l'amiral Howe, que la jonction des deux armées combinées, avait dû se faire au cap Finistère, et nous conjecturâmes qu'elles étaient remontées sur Ouessant.

Le 6 au matin, la *Précieuse* n'avait pas rejoint l'armée ; c'était la quatrième frégate qui nous manquait. La cause de ces séparations trop fréquentes, c'est que nos jeunes capitaines de frégate, emportés par leur ardeur, se livrent à des chasses opiniâtres, et croient faire des merveilles, en faisant beaucoup de prises sur le commerce ennemi ; mais en armée, le premier des devoirs est de se conformer strictement aux ordres du général, et de le perdre de vue le moins possible. Une conduite différente nuit au service, qui ne peut plus se faire facilement sans un nombre suffisant de frégates, et expose ces frégates elles-mêmes à être prises, pour ainsi dire, sous le canon de l'armée : ainsi la *Tamise* fut chassée par la *Galathée* ; si celle-ci eût été une frégate anglaise il fallait donc courir les chances d'un combat, qui ne servait en aucune manière la chose publique, et dans lequel il eût été possible que la frégate française succombât.

A sept heures la *Précieuse* rallia l'armée.

La *Proserpine* avait été chargée la veille, de reconnaître un navire sous le vent de l'armée; elle rendit compte de sa mission, et nous dit que ce navire était américain, sorti de Plymouth, et allant à Philadelphie sur son lest. Le capitaine lui avait dit avoir passé au milieu d'une division anglaise de sept vaisseaux de ligne, et de quatorze frégates ou corvettes, qui croisaient sur Ouessant.

Le reste de la journée n'offrit rien de remarquable. Le vent était toujours très frais et la mer très houleuse. Avant la nuit, le général fit signal de virer vent devant, pour prendre la bordée de N.-O. ; il -espérait peu que cette manœuvre réussît, à cause du vent et de la mer. Cependant, de tous les vaisseaux de l'escadre, il n'y eut que le *Juste* qui manqua à virer : ce fut pour nous une forte preuve de la bonté des vaisseaux qui composent la flotte.

Au moment où le jour parut, le 7, les trois colonnes étaient mal formées, et en général les capitaines n'avaient pas assez d'attention de serrer la ligne ; et les officiers de quart, ou peu instruits, ou négligents, ou timides, se tenaient à des distances beaucoup trop considérables. Les signaux de serrer la ligne et de forcer de voiles étaient souvent répétés, et l'on ne se corrigeait pas. La seconde escadre est celle qui mérite le moins de reproches à cet égard, mais dans la colonne du centre, il n'y avait communément que les quatre vaisseaux de la tête qui allassent ensemble. J'ai remarqué que les capitaines de vaisseaux, qui avaient précédemment commandé des frégates, étaient ceux qui manœuvraient le mieux et avec le plus de hardiesse, et cette expérience m'a confirmé dans l'idée que j'avais déjà, que le gouvernement devrait faire, du commandement d'une frégate, l'échelon nécessaire et indispensable pour arriver au commandement d'un vaisseau. Du reste, j'étais fort content du service des quatre frégates qui étaient demeurées avec l'armée, la *Seine*, la *Proserpine*, la *Précieuse* et la *Galathée* ; je remarquais même, avec satisfaction, que les officiers qui les commandaient, faisaient chaque jour des progrès sensibles dans la connaissance pratique de la navigation.

Les signaux ne suffisant pas pour engager les capitaines à se tenir serrés, je convins avec le général, que la frégate la *Précieuse* serait chargée de parcourir successivement les trois colonnes. Elle avait ordre de témoigner aux trois arrière-gardes le mécontentement du général,

de ce que la ligne était rarement bien formée ; de recommander aux capitaines de forcer de voiles, et de les autoriser à devancer leur matelot de l'avant, lorsqu'il ne serait pas à son poste. J'ajoutai à cet ordre, celui de dire aux capitaines, que j'observais avec soin le degré d'exactitude que chacun apportait à remplir ses devoirs, et de leur enjoindre de tenir des notes exactes des officiers de quart qui se laisseraient arriérer, afin que ces notes, remises au représentant du peuple, il pût acquérir une connaissance détaillée du mérite de tous les officiers employés sur les vaisseaux de la République.

La vergue de misaine du *Scipion* avait été cassée il y avait trois jours ; sa vergue du grand hunier l'avait été hier. Dans l'après-midi de ce jour, il nous signala des avaries dans son petit mât de hune, qui obligeaient à le changer. Je supposai que la mâture de vaisseau (ci-devant le *Saint-Esprit*), déposée depuis la dernière guerre dans les magasins, y avait été mal soignée, et que le bois s'était échauffé; cette négligence, comme tant d'autres, appartenait au système de faire périr la marine française, par l'incurie et l'abandon de toutes les parties qui la composaient.

Le vaisseau le *Patriote* avait demandé deux fois la permission de passer à poupe et d'envoyer un canot à bord du commandant : deux fois cette permission lui avait été accordée. Etant sorti de sa ligne, on lui fit signal de reprendre son poste : il répondit par une nouvelle demande de passer à poupe, et en signalant le nombre de ses malades. Ces demandes réitérées, la séparation de ce vaisseau de la division de Nielly, le parage où nous l'avions trouvé, me firent conjecturer que le capitaine désirait obtenir ce qu'il n'osait pas demander, la permission de retourner à Brest. J'exigeai qu'on lui répêât le signal de reprendre son poste.

Le vent fut faible pendant la nuit. Le 8 au matin, il était entièrement calme. Plusieurs canots furent envoyés à bord du vaisseau commandant, pour divers objets de détail, qui ne présentaient rien d'intéressant à conserver. Mais je ne dois pas omettre la demande faite par le capitaine Lucadou, d'être dispensé de tenir son poste, à raison du grand nombre de ses malades. Il n'était pas au pouvoir du général d'accorder une pareille demande ; elle fut refusée. Je crus devoir ajouter quelques observations que je chargeai l'officier de rendre à son capitaine. Elles exprimaient mon étonnement d'entendre un officier chargé d'un commandement important, manifester le désir de se séparer de l'armée, ou tout au moins de s'exposer à cette séparation, au hasard de voir son vaisseau tomber entre les mains des ennemis : mes conjectures de la veille, se trouvèrent ainsi pleinement vérifiées.

Le commandant de l'*Amérique* nous fit remettre le procès-verbal des questions qu'il avait adressées à trois anglais trouvés à bord d'une reprise appartenant au convoi du *Maire-Guiton*. Les réponses disaient, à peu près, les mêmes choses qui nous avaient déjà été annoncées par le rapport fait le jour même de cette prise par le vaisseau le *Pelletier*. Mais l'officier Duclos, de l'*Amérique*, y ajouta, que les anglais qui étaient à leur bord, s'étaient vantés d'avoir la série de nos signaux. En supposant le fait vrai, où l'avaient-ils prise? Était ce à bord du *Maire-Guiton* ou d'un autre bâtiment?

Au reste, il pouvait y avoir des inconvénients à ce que cette série fût tombée dans les mains de l'ennemi. Ces inconvénients n'étaient cependant pas très dangereux.

Une petite fraîcheur de l'O., qui se leva à une heure après-midi, nous permit de gouverner au N.-E. 1/4 N. L'armée faisait peu de chemin.

Le vent fraîchit dans la nuit, et le matin, du 9, nous courrions, vent arrière, dans l'espoir de rencontrer, au N., la division de Nielly, lorsque les frégates de l'avant signalèrent une flotte. Nous reconnûmes bientôt que c'était l'armée anglaise, forte de 36 voiles, courant au plus près du vent, les amures à tribord. Aussitôt qu'elle nous eut aperçus, elle manœuvra pour se former en ligne de bataille. L'armée française se forma pareillement dans l'ordre renversé les amures à babord. Les anglais revirèrent en échiquier pour prendre le même bord que nous. Le général ordonna de virer vent devant par la contre-marche.

Toute la journée se passa dans ces diverses évolutions. Le vent avait considérablement augmenté ; la mer devenait très grosse ; il fallut prendre les ris dans les huniers, ce qui nuisit un peu à la rapidité de nos mouvements ; cependant la ligne était bien formée, mais elle ne se serrait point assez.

L'ennemi revira de bord comme nous, quelques-uns de ses vaisseaux se trouvaient assez près de notre arrière-garde : il était déjà nuit, nous vîmes échanger quelques coups de canon de part et d'autre. L'armée continua de courir la même bordée jusqu'au point du jour du lendemain. Les frégates eurent ordre de parcourir la ligne pendant toute la nuit, d'observer si les vaisseaux gardaient leur poste ; de leur recommander de se serrer. Le *Brutus* reçut particulièrement l'ordre de se porter à l'arrière-garde, et de s'informer si les vaisseaux de la queue avaient souffert de la canonnade, et de venir en rendre compte ¹.

A la pointe du jour, l'armée ennemie était sous le vent à nous, à la distance d'environ une lieue, courant sur le même bord. Vers les sept heures du matin, ils commencèrent à virer vent devant, par la contre-marche, pour prendre les amures à babord. Il était évident que leur projet était d'inquiéter encore notre arrière-garde ; aussitôt l'armée française reçut ordre d'arriver lof pour lof par la contre-marche : ce mouvement fut bien exécuté, et la ligne fut formée très régulièrement.

En développant la ligne, nous nous aperçûmes que le *Révolutionnaire* s'était séparé de nous. Ce vaisseau avait-il souffert de la canonnade de la veille ? et son état était-il tel qu'il ne pût pas continuer à suivre l'armée ? Le poste du *Révolutionnaire*, dans l'ordre renversé que nous tenions alors, était à l'arrière-garde ; mais son poste particulier, dans cette arrière-garde, était après l'Amérique, qui en était le chef de file. La veille il avait demandé d'être le serre-file de la ligne, et le général l'avait refusé, parce que cette place ne convient pas à un vaisseau à trois ponts : si donc le *Révolutionnaire* avait souffert, c'était parce qu'il n'avait pas repris son véritable poste. D'ailleurs, pouvait-il se séparer de l'armée, sans en avoir demandé et reçu la permission, sans avoir fait connaître les besoins qui la nécessitaient ? Cette affaire demandera d'être éclaircie après notre retour à Brest. Un autre événement, presque aussi fâcheux, nous arriva ; la mer était grosse, la lame venait de l'avant du vaisseau : dans un violent mouvement de tangage, le petit mât de hune du vaisseau le *Terrible*, cassa.

Le mouvement que l'armée venait de faire, combiné sur le mouvement de l'armée ennemie, devait amener un engagement ; notre avant-garde fut bientôt aux prises avec celle de l'ennemi : le choc fut soutenu vaillamment.

Cependant l'ennemi s'apercevant que notre arrière-garde pourrait être coupée, fit arriver ses vaisseaux de la tête, pour se porter dans cette partie. Le général, prévoyant leur dessein, fit demander à l'avant-garde, si elle était en état de virer vent devant : la réponse fut négative ; il fit alors le signal de virer vent arrière par la contre-marche. Le signal ne fut pas compris, ou ne fut pas aperçu, mais il ne s'exécutait pas.

L'ennemi profitait de cette lenteur ; l'arrière-garde portait tout le poids du feu de l'armée anglaise, tandis que l'avant-garde n'avait pas un ennemi à combattre. *L'Indomptable* et le *Tyrannicide* étaient déjà exposés. Ces deux vaisseaux se battaient avec la plus grande intrépidité, faisant feu des deux bords, et déjà ils étaient désarmés. Le général voyant qu'il ne pouvait pas faire arriver l'armée par la contre-marche, prit son parti ; il substitua, à ce signal, celui d'arriver tous ensemble, et de former la ligne en suivant l'ordre de vitesse ; et afin qu'on ne se méprît pas sur ses véritables intentions, il fit sur le champ exécuter l'ordre au vaisseau qu'il montait ² ; tous suivirent ; la ligne se forma rapidement et régulièrement, et

¹ Cette frégate ne rapporta rien au général, et ne s'approcha de lui que le lendemain après le combat.

² Je dois dire que le signal de virer fut réitéré trois fois, et appuyé la troisième fois d'un coup

telle fut la précision de ce mouvement, que l'armée anglaise qui revirait sur nous, et à laquelle la lenteur résultant de l'inexécution du premier signal, avait donné bien de l'avance, n'était pas encore formée, que nous étions sur elle en bon ordre.

Nous les chauffâmes vigoureusement. Deux de leurs vaisseaux furent démâtés de leurs mâts de hunes, et désemparés. Plusieurs autres ont dû beaucoup souffrir aussi, et dans cet engagement, qui fut le troisième de la journée, et qui dura une heure et demie, nous leur rendîmes le mal qu'ils avaient fait à notre arrière-garde.

L'intention des anglais nous parut être de couper les deux vaisseaux désemparés qui étaient sortis de la ligne, et qui, par le mouvement que nous venions de faire, étaient sous le vent à nous et de l'arrière. Pour les couvrir, le général fit arriver lof pour lof, par la contre-marche. Alors un gros vaisseau, qui avait été détaché de l'armée ennemie, serra le vent ; l'armée entière le serra aussi en forçant de voiles ; nous continuâmes notre bordée sous les huniers. Ce fut la fin de cette journée, qui avait été chaude de part et d'autre.

Au moment où j'écris ceci, j'ignore si nous avons perdu beaucoup de monde, mais je ne le pense pas. Les anglais visaient surtout à nous désemparer ; tous leurs coups portaient très haut ; ils étaient dirigés contre la mâture et le gréement. Sur la *Montagne* où nous avons eu l'honneur des trois engagements ; et notamment du troisième, que, par notre position, nous avons soutenu avec un vaisseau de l'avant et deux ou trois de l'arrière, nous n'avons pas eu un seul homme tué ni même blessé, si ce n'est des contusions légères, causées par des éclats de bois ; mais notre grand mât a souffert ; notre vergue de petit hunier a été endommagée ; notre bâton de pavillon a été emporté ; nos voiles, et particulièrement le grand hunier, le petit foc et l'artimon ont été criblés, plusieurs manœuvres ont été cassées, d'autres vaisseaux ont également beaucoup souffert.

Je dois rendre justice aux officiers qui commandent les vaisseaux, ils ont tous manifesté du courage ; s'ils y avaient joint un peu d'instruction, la journée eût été glorieuse pour eux et bien utile à la République. Mais la lenteur dans les manœuvres, des méprises continuelles, des petits moyens quand il faut concevoir avec force et exécuter avec audace ; voilà ce qui nous a ravi le succès brillant que nous devions attendre. Quand les vaisseaux de tête de l'armée anglaise arrivèrent, l'avant-garde fit dire au général que l'ennemi pliait : heureusement le général comprit mieux l'intention de l'ennemi. La méprise fut poussée au point, que le *Scipion*, qui se trouva un moment sous le vent à nous, faisait passer ses boulets par dessus la *Montagne*, pour arriver à l'ennemi, et hachait ainsi nos manœuvres. Ce fut un boulet du *Scipion*, qui brisa l'étau de notre petit mât de hune ³.

Les capitaines Hamel, de l'Indomptable, et Dordelin, du *Tyrannicide*, méritent d'être distingués dans le nombre de ceux qui joignent des connaissances au courage, qui est commun à tous. Ces deux officiers se sont supérieurement conduits. Je ne puis pas en dire autant des frégates ; elles remplirent assez mal leur devoir. Placées au vent de la ligne, pour répéter les signaux, elles s'y tinrent constamment à une très grande distance, au lieu de parcourir successivement et rapidement toute la ligne, de porter les avis et les ordres, et d'être le moyen de communication entre le général et l'armée. La *Seine* mérite particulièrement ce reproche, parce qu'elle est, dans l'ordre de bataille, la frégate attachée au commandant ; elle n'en approcha pas à portée de la voix toute la journée, quoiqu'elle en eût reçu l'ordre formel, le matin. Le soir elle ne vint pas, après le combat, prendre les ordres du général, comme il est expressément ordonné par les règlements de la tactique navale. Cette même frégate, et le *Brutus*, ayant eu le signal d'aller prendre à la remorque le vaisseau l'Indomptable, ne l'exécutèrent pas. A la fin, cependant, le *Brutus* se rendit aux signaux répétés qui lui furent

de canon.

³ J'en fis moi-même, après le combat, l'observation au capitaine qui passa près de nous.

faits ; mais la *Proserpine*, qui mérite à cet égard, beaucoup d'éloges, voyant que la *Seine* et le *Brutus* ne se hâtaient pas d'aller porter secours à l'Indomptable, ne prit conseil que de son zèle, et alla lui donner une remorque, jusqu'à ce que le *Brutus* vint la relever.

Nous eûmes le soir un dédommagement des fatigues du jour. Un aviso, dépêché de Brest, nous apporta des nouvelles de nos amis de terre ; mais ce qui nous fut plus agréable encore, c'est qu'il nous apprit qu'il avait quitté le jour même, la division de Nielly, à huit lieues dans le nord, chassant un navire désarmé : était-ce le *Révolutionnaire* ? Nous dépêchâmes, sur le champ, l'aviso, avec ordre de retourner sur ses pas, et d'informer Nielly de notre position. Quelques moments après, les vigies signalèrent des vaisseaux de l'avant à nous. Le général dépêcha la *Galathée*, pour se porter en avant, et faire des signaux de reconnaissance.

Nous passâmes la nuit en panne, ou à faire petites voiles.

Le 11, à sept heures du matin, le contre-amiral Nielly, parut sous le vent à nous. Il amenait les vaisseaux le *Sans-Pareil*, le *Trajan* et le *Téméraire*, avec les frégates la *Tamise* et la *Gentille*, qui s'étaient séparées de nous, et une corvette de vingt canons, prise sur les ennemis. La *Nayade* avait été dépêchée par nous, avec le *Maire-Guiton*, pour escorter le convoi que nous avions repris. Ce même convoi destiné à des reprises successives, était tombé dans l'armée anglaise; mais la *Nayade* et le *Maire-Guiton* avaient, eu le bonheur d'échapper.

Le contre-amiral Nielly nous dit, qu'il avait laissé l'*Audacieux* à la poursuite d'un vaisseau désarmé qu'il jugeait ennemi; nous pensâmes que ce pourrait être le *Révolutionnaire*, qui, la veille du combat, avait essuyé le feu de l'escadre légère de l'ennemi ; mais je n'en fus pas moins étonné que le capitaine de ce vaisseau abandonnât son poste sans en dire le motif.

Le capitaine Dordelin ayant fait dire au général, qu'il pourrait occuper son rang, dans la ligne, si on lui donnait une remorque, le *Trajan* eut ordre de remorquer ce vaisseau, et de se placer dans un des vides de la ligne, qui se trouvait formée selon l'ordre de vitesse. Le général Nielly eut ordre de prendre le commandement de l'avant-garde, et le *Téméraire*, de passer à l'arrière-garde, sous les ordres du contre-amiral Bouvet.

Le brouillard qui s'était levé pendant la nuit, laissa voir, dans une éclaircie, l'armée anglaise au vent à nous, par la hanche de babord, à une grande distance. Nous jugeâmes que ce que nous en apercevions était sa petite escadre d'observation, intermédiaire entre l'amiral anglais et nous. La brume alla s'épaississant vers midi : nous ne pouvions ni voir ni rallier nos propres vaisseaux. Les signaux de brume furent faits ; des frégates furent chargées de parcourir la ligne, d'en compter les vaisseaux, de leur donner ordre de se tenir respectivement à portée de la voix, pour se transmettre les ordres du général, et se conserver ensemble. Des frégates furent pareillement envoyées pour prendre connaissance de la situation de l'Indomptable, que nous ne voyions point. On fit passer du monde sur le *Patriote*, pour renforcer l'équipage de ce vaisseau affaibli par les maladies. Aucune précaution n'était négligée pour éviter les séparations ; on fit dire aux vaisseaux avariés de se réparer promptement, et si le temps eût permis de communiquer, on leur aurait fourni des secours.

La brume continua la nuit du 11 et la matinée du lendemain, toujours avec le même degré d'intensité. Plus cet état se prolongeait, plus il devenait inquiétant. Les frégates envoyées pour reconnaître les vaisseaux, venaient successivement rendre compte; mais elles n'avaient pu remplir leur mission qu'imparfaitement, à cause de l'extrême épaisseur du brouillard. La *Proserpine* n'avait pu compter que vingt-deux gros vaisseaux ; mais elle n'assurait pas que son calcul fût exact. Nous n'avions pas de nouvelles positives de l'Indomptable et du *Brutus* qui le remorquait. La *Seine* ne paraissait pas ; le gros de l'armée était de l'avant à nous, et pas une seule éclaircie ne permettait de la reconnaître.

Le citoyen Canon, commandant la *Gentille*, qui s'était séparé de nous et avait rallié Nielly nous rendit compte de ce qu'il avait fait depuis sa séparation, et des causes qui

l'avaient occasionnée. C'était, comme nous l'avions pensé, l'ardeur de courir après quelques bâtiments de commerce ennemis, qui l'avait entraîné hors de la vue de l'armée. Il avait pris un paquebot anglais et une galiote hollandaise. Mais ce qui fut bien plus intéressant pour nous, il nous rapporta avoir visité, il avait cinq jours, dans le même parage où nous étions actuellement, un gros navire marchand danois, venant de Saint-Thomas, lequel lui avait dit avoir rencontré le contre-amiral Vanstabel et son convoi, le 2 mai, par les trente-huit degrés de latitude et trois cent vingt-cinq degrés de longitude, méridien de Ténériffe, équivalant à cinquante-deux degrés, méridien de Paris. Depuis cette époque, vingt-neuf jours s'étaient écoulés, et en supposant que le danois, que Canon nous assurait marcher assez mal, eût pris cinq jours d'avance sur le convoi, il devait être très près de nous, ou peut-être même nous avoir dépassés. Nous tenions toujours la bordée d'Ouest.

Le 12, à une heure après-midi, la brume commença à se dissiper. L'armée anglaise qui était au vent à nous, avait profité la première de l'éclaircie. Elle s'était rassemblée, et bientôt nous l'aperçûmes cherchant à se former. Le brouillard ne nous permettait alors de voir que sept à huit de nos vaisseaux; le reste était encore couvert, et nous ignorions toujours s'il y avait eu des séparations. Cependant l'horizon, en continuant de s'étendre, nous permit de découvrir le reste de l'armée. Après avoir fait notre vérification, il ne nous manqua que *l'Indomptable*, que nous supposâmes avoir été forcé de prendre la route de Brest, avec le *Brutus* qui le remorquait, le *Montagnard* et la *Seine*.

La défection de ces deux bâtiments avait de quoi nous étonner. Le *Montagnard* ne paraissait pas avoir souffert dans le combat. Il était le chef de file qui engagea l'action, et qui ne l'engagea pas d'assez près pour essuyer de grands dommages. Il pouvait demeurer avec nous, et il le devait, pour réparer, s'il eût été possible, la faute qu'il avait commise dans le combat, en refusant d'obéir au signal d'arriver par la contre-marche, et compromettant ainsi le salut de l'arrière-garde, et même toute l'armée.

Quant à la *Seine*, jamais depuis qu'il existe une marine, la frégate du général ne s'était permis de l'abandonner sans congé, et le capitaine Cornic peut dire qu'il en a donné le premier exemple ⁴.

L'armée anglaise faisait porter sur nous à toutes voiles. Elle espérait de nous surprendre en désordre. Elle n'était pas elle-même formée; mais en arrivant sa ligne se développait. L'armée de la République forma la sienne dans l'ordre naturel, et la forma avec célérité. Chacun fut à son poste en assez peu de temps, et les distances furent bien observées.

Les frégates remplirent parfaitement leur devoir. Elles se portèrent partout avec rapidité, et l'ordre fut établi avec une précision que nous n'avions pas encore vue depuis l'ouverture de la campagne. La *Tamise* se porta au vent à nous, environ deux lieues; elle parcourut toute la ligne anglaise lentement sous ses huniers, compta les vaisseaux, et signala que leur ligne était formée de vingt-quatre, et que les plus forts étaient placés en avant du centre de l'armée. Le général jugea que l'ennemi pourrait bien avoir quelques projets sur notre arrière-garde. En conséquence, il ordonna au vaisseau le *Pelletier*, d'aller prendre la queue de la ligne. De mon côté, pour tirer parti des forces de notre arrière-garde, je requis le général Nielly de porter son pavillon à bord du vaisseau le *Républicain*, commandé par le citoyen Longer, qui n'avait été placé là que comme capitaine de Pavillon. J'étais sans inquiétude sur le *Sans-Pareil*, commandé par un de nos meilleurs officiers.

Toutes les dispositions étant faites, l'ennemi commença à serrer le vent. Nous courûmes sous la misaine et les deux huniers les amures à babord, et l'amiral anglais serrant de plus en plus le vent, força de voiles pour s'élever.

⁴ Le citoyen Cornic a donné depuis, pour motif de sa séparation, la demande que lui fit le *Montagnard* de lui donner la remorque.

Cependant les précautions ne furent pas négligées. La *Gentille* et la *Précieuse* furent placées, l'une à la tête, l'autre à la queue de l'armée, avec ordre de veiller à ce que la ligne se maintînt en bon ordre ; qu'aucun vaisseau ne dépassât le chef de file, ou ne demeurât en arrière du serre-file. La *Galathée*, la *Nayade* et le *Papillon* furent chargés de parcourir la ligne toute la nuit, pour voir si elle se tenait exactement serrée, et rappeler à leur devoir les vaisseaux qui le négligeraient. La *Proserpine* et la *Tamise* furent placées au vent, pour observer les mouvements de l'ennemi. En supposant qu'ils manoeuvrassent pour virer de bord, la *Tamise* devait en avertir par deux coups de canon.

Le vaisseau la *Convention*, commandé par le citoyen Alary, avait reçu ordre de courir toute la nuit sous la misaine et les deux huniers. Il n'observa point cet ordre : le 13 au matin, il avait sa misaine carguée et son perroquet de fougue sur le mât. Il suivait de là un engorgement dans la ligne, qui l'empêchait de se développer convenablement : il fallut envoyer le *Papillon* au citoyen Alary, pour lui dire de porter la voilure qui lui avait été ordonnée.

L'armée anglaise parut au vent à nous sur la ligne de front, faisant porter vent arrière sur l'armée de la République ; elle prit ensuite les amures à babord, et manoeuvra pour nous attaquer. Elle était formée alors de vingt-huit vaisseaux de ligne, et l'on aperçut qu'ils en avaient encore quelques-uns au vent, formant un corps de réserve. Le capitaine de la frégate la *Proserpine* nous a assuré en avoir compté trente-quatre en tout, dont huit à trois ponts.

Nous étions néanmoins prêts à les recevoir. L'attaque commença vers les neuf heures du matin ; notre avant-garde fit feu beaucoup trop tôt : elle n'attendit ni les ordres du général, ni de voir l'ennemi à sa portée.

Le combat était engagé et il était très vif. On se battait de part et d'autre avec chaleur, lorsqu'une manoeuvre maladroite du capitaine Gassin, commandant le vaisseau le *Jacobin*, causa le plus grand désordre. Ce vaisseau était de l'arrière du général ; le capitaine, en avançant trop sur nous ; laissa un vide dans la ligne ; il s'aperçut trop tard de sa faute ; il mit son grand hunier sur le mât, mais il se trouvait engagé sous le vent à nous, et la vérité est qu'il ne savait plus ce qu'il faisait. L'amiral anglais, qui s'aperçut de son embarras, voulut en profiter ; il laissa arriver sur la *Montagne*, dans l'intention de couper la ligne derrière ce vaisseau, ce qu'il fit en effet.

La faute pouvait être réparée, et l'on pouvait aisément faire tourner, contre l'amiral anglais, sa propre imprudence. Si le *Jacobin* avait arrivé vent arrière, il laissait au vaisseau ennemi toute la facilité de prolonger la *Montagne* à tribord, et revenant ensuite au vent, il le plaçait entre deux feux. L'ordre d'arriver lui fut donné au porte-voix par plusieurs personnes. J'allai moi-même sur la galerie pour le lui transmettre, et ce fut en le lui donnant que le citoyen Bazire, capitaine de pavillon du général, fut atteint d'un boulet, dont il mourut quelques heures après. Cependant le *Jacobin* n'arrivait pas, et l'amiral anglais, qui nous en voulait principalement, après avoir lâché, sa bordée de tribord sur l'*Achille*., enfila, par la hanche, le vaisseau la *Montagne* et lui fit un mal affreux. Cent hommes au moins ont été tués par ces décharges meurtrières, et l'arrière du vaisseau en a beaucoup souffert. Nous avions le feu de l'ennemi, et nous ne pouvions pas le lui rendre, crainte de tirer sur un de nos vaisseaux ; cependant nous pûmes enfin arriver, et nous présentâmes le coté à l'amiral anglais, qui ne put pas le soutenir longtemps, et qui se retira démâté de son mât d'artimon et de son grand mât. Dans ce moment, nous étions entourés de cinq à six vaisseaux ; nous faisions feu des deux bords ; nous coulâmes un vaisseau ennemi au vent, et tous ceux qui nous approchèrent furent très maltraités.

Le combat était horrible, les armées étaient mêlées et confondues ; on se battait à la portée du pistolet, avec un acharnement tel qu'on n'en a jamais vu l'exemple. Les tourbillons de fumée empêchaient de voir autour de soi ce qui se passait ; et nos frégates nous ont rapporté que la *Montagne* avait été pendant deux heures invisible à leurs yeux, et qu'elles ne

la ralliaient qu'au bruit de sa formidable artillerie. Cependant, dans une éclaircie, le général s'aperçut que l'avant-garde avait plié. Le contre-amiral Bouvet, qui la commandait, avait seul gardé son poste, et il se trouvait au vent de l'armée anglaise, se battant avec vigueur quoique démâté de son grand mât. Pour rallier sa division, il laissa arriver vent arrière, et passa au milieu de la ligne anglaise, avec beaucoup de courage et d'audace.

Le général fit signal à l'avant-garde de revirer et de se porter à la queue. Ce signal ne fut peut-être pas aperçu au milieu des tourbillons de fumée : ce qui est certain, c'est qu'il ne fut pas exécuté.

L'ennemi voyant que notre avant-garde avait plié, s'était porté sur l'arrière-garde. Le contre-amiral Nielly soutenait le choc avec fermeté, et il nous a assuré avoir vu couler un vaisseau ennemi.

Il est impossible de rendre compte exactement des mouvements qui ont été faits dans cette journée : dans la chaleur de l'action, on n'a pu saisir que les faits principaux. Le combat se ralentit enfin après cinq heures ; le général vit son avant-garde à deux lieues sous le vent à lui ; l'arrière-garde ne paraissait pas ; trois vaisseaux étaient au vent de la ligne anglaise, courant les amures à tribord. Il fut obligé d'arriver pour rallier ces vaisseaux, qui paraissaient avoir peu souffert, et qui, sans doute, avaient plié de bonne heure. Il fit le signal de virer vent arrière sur l'arrière-garde ; le signal ne fut pas encore exécuté, et l'avant-garde ne vira que quand le général fut lui-même établi sur l'autre bord. Nous ralliâmes l'arrière-garde ; presque tous les vaisseaux qui la composaient, étaient entièrement désemparés ; le *Républicain* ne conservait que son mât de misaine, et tout annonçait qu'ils avaient fait une résistance digne d'eux. Quelques-uns des vaisseaux désemparés étaient à une très grande distance au vent à nous, confondus pêle-mêle avec les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans le même état ; il fallait travailler à les sauver.

Le général fit donner des remorques à tous ceux que sa position, lui permettait de recueillir : il mit en panne pour faire cette opération et tel était le délabrement de l'armée anglaise, qu'il ne fut pas inquiété. Les frégates et corvettes de l'armée furent envoyées pour donner des remorques, et quoique le signal qui l'ordonnait fût hissé, le vaisseau le *Pelletier*, et quelques autres qui pouvaient l'exécuter, ne manœuvrèrent pas pour le faire. On a compté en tout, dans les deux armées, dix-sept vaisseaux démâtés et entièrement ras, indépendamment de ceux qui conservaient encore quelques restes de mâture, soit de l'avant, soit de l'arrière.

Si l'avant-garde se fût tenue davantage dans le vent, non seulement nous aurions sauvé tous nos vaisseaux désemparés, mais plusieurs des anglais seraient tombés entre nos mains. Les anglais, malgré l'avantage du nombre, n'ont eu sur nous, ni la supériorité du courage, ni celle du feu ; ils ont eu sur nous l'avantage du vent, qu'il n'était pas en notre pouvoir de leur ravir. C'est ce qui a fait tomber entre leurs mains quelques-uns de nos vaisseaux, qui par leur position étaient réduits à l'impuissance de se défendre ; car, tous ceux qui ont conservé un bout de mât, pour pouvoir, sur le champ, y établir une voile, après la résistance la plus honorable, ont échappé à l'ennemi. Nous l'avons laissé en plus mauvais état que nous ; s'il eût eu encore le moyen de nous attaquer, il en était le maître, car nous ne fuyions pas ; et il n'a pas même bougé pour empêcher des frégates et de très petites corvettes d'aller donner des remorques à ceux de nos bâtiments qui étaient hors de leur ligne.

Nous demeurâmes en panne cinq ou six heures pour faire toutes nos dispositions, après quoi nous fîmes servir au plus près du vent sous les huniers. Nous avions dix-neuf gros vaisseaux ; nous ignorions le nombre de ceux qui étaient tombés au pouvoir de l'ennemi ; car, de ceux qui nous manquaient, les frégates assuraient en avoir vu, l'une deux, l'autre trois, qui avaient quitté la ligne avant la fin du combat.

Nous passâmes la nuit et les jours suivants à réparer les gréements et la mâture. Les vaisseaux désemparés établirent des mâtereaux et des voiles, pour avoir la facilité de

gouverner et soulager leurs remorques : quelques-uns, tels que le *Tyrannicide* et le *Trente-un Mai*, parvinrent à s'en passer.

Le nombre des morts et des blessés a dû être très considérable. Les vaisseaux à trois ponts en ont dû avoir un beaucoup plus grand nombre que les autres, parce qu'ils ont essuyé un feu beaucoup plus vif. la *Montagne* seule en a eu trois cents, dont le tiers seulement de blessés, et parmi ceux-ci, la plupart grièvement. Je ne parle pas des blessures légères, telles que des contusions, plaies peu profondes. Il n'est presque point d'individus sur la *Montagne*, qui n'en aient reçu quelques-unes de cette espèce : je ne fais mention que de celles qui ont un besoin indispensable des secours de l'art pour être guéries. L'ardeur des équipages était telle, qu'il n'est pas possible d'en donner une juste idée; et c'est l'impéritie de quelques capitaines, et notamment de celui du *Jacobin*, qui nous a ravi des mains la victoire la plus brillante.

Après le combat, le vent fut heureusement faible, et la mer très belle. Cela nous donna la facilité de faire les réparations urgentes et indispensables.

Le 15, nous fûmes joints par le brick la *Mouche*, dépêché par le contre-amiral Vanstabel. Ce bâtiment était parti de Chesapeake le jour même du départ du convoi, il y avait déjà quarante-huit jours. Il avait croisé, par ordre de ce général, pendant quinze jours à la hauteur des *Açores*, *Corre* et *Flores*. Nous ne doutâmes pas, d'après ces renseignements, que le convoi n'eût passé, ou qu'il ne fût très près de nous ; dans cette dernière supposition, notre combat avec l'ennemi lui avait ouvert un passage libre. J'avais expédié la veille la frégate la *Précieuse*, pour prendre le point de croisière que nous étions forcés de quitter, et avertir Vanstabel de ce qui s'était passé. Je dépêchai, pour le même objet, la *Mouche*, à laquelle je joignis la *Galathée*. Je leur donnai ordre de prendre la bordée du S., et de croiser pendant huit jours, entre les quarante-sept et quarante-huit degrés de latitude, et les quinze et dix-sept degrés de longitude; ce temps était plus que suffisant pour s'assurer si le convoi était passé. S'il était rencontré, on devait instruire le contre-amiral du combat qui avait eu lieu entre les deux armées, et lui dire de porter au S. pour aller chercher la latitude de l'Ile-Dieu, et conduire son convoi à Lorient ou à Rochefort.

Le général avait dépêché la *Proserpine* pour se porter successivement sur tous les vaisseaux de l'armée, prendre leurs noms et s'informer de leurs besoins. Les vaisseaux qui nous restaient étaient :

La Montagne,

Le Mucius,	Le Gasparin,	La Convention,
Le Trajan,	Le Téméraire,	Le Trente-un Mai,
Le Scipion,	Le Neptune,	Le Gemmapes,
Le Républicain,	Le Terrible,	Le Tyrannicide,
L'Entreprenant,	Le Pelletier,	Le Tourville,
Le Patriote,	Le Jacobin,	et l'Eole.

Quelques-uns de ces vaisseaux avaient très peu souffert dans le combat, tels que l'*Eole*, le *Tourville*, le *Jacobin*, le *Pelletier*, le *Téméraire*, mais surtout le *Trajan*, qui n'avait eu que trois hommes tués dans l'affaire. Ces vaisseaux appartenaient à l'avant-garde, à l'exception du *Pelletier*, qui avait été placé à l'arrière-garde, et du *Jacobin* qui faisait partie de l'escadre du centre, mais qui arriva plus encore que l'avant-garde, et qui ne put prendre aucune part à l'action.

Les vaisseaux démâtés étaient le *Mucius*, le *Scipion*, le *Républicain*, le *Terrible* et le *Gemmapes*. Ceux-ci portaient empreinte sur leurs bords la preuve du courage avec lequel ils s'étaient battus : le *Terrible* surtout était criblé.

Nous apprîmes par les rapports des capitaines, qu'il y avait eu probablement trois vaisseaux anglais coulés. Le *Neptune* en avait vu couler un à l'arrière-garde, et plusieurs

vaisseaux lavaient vu aussi : c'était celui dont Nielly nous avait parlé. Le *Tourville* et le *Gasparin*, placés en avant du centre, en avaient vu couler un que nous avions aussi distingués. Enfin, le *Tourville* avait vu un anglais corps-à-corps avec *l'Impétueux*, et dans le choc tous deux avaient coulé ⁵. Je dois rendre hommage à la mémoire du capitaine Douille, commandant *l'Impétueux*; il était le matelot de l'arrière du *Terrible*, comme le *Jacobin* l'était de la *Montagne*. Un vaisseau anglais essaya de couper la ligne en avant de lui; *l'Impétueux* serra son général, se laissa aborder par l'ennemi, préféra de s'abîmer avec lui dans les flots, plutôt que de lui céder le poste qu'il devait garder.

Les jours suivants n'offrent rien de remarquable. Le temps fut calme ; il favorisa les communications que les circonstances rendaient nécessaires. Nous apprîmes que le capitaine Bertrand Kerenguin, commandant *l'Eole*, avait été dangereusement blessé dès le commencement du combat. Sa mort nous fut signalée le 17. Le capitaine Desmarts, commandant le *Gemmapes*, avait été tué. Le Mucius, avait pareillement perdu son premier lieutenant, le citoyen Sainton.

Nous nous étions aperçus aussitôt que nous avions été en présence de l'ennemi, que nos signaux lui étaient en effet connus. A peine signalions-nous une manœuvre, qu'il en signalait une opposée, et les deux s'exécutaient presque en même temps. Après le combat du 10, le général fit travailler à une nouvelle série ; mais la brume qui suivit ce combat, jusqu'à celui du 13, n'avait pas permis de la distribuer aux vaisseaux de l'armée. La distribution en fut faite le 17 au soir, et la nouvelle série commença à être suivie le 18.

Un brick anglais fut arrêté par la frégate la *Proserpine* ; il venait d'une petite île de la Méditerranée, chargé de corail et de crème de tartre.

Le maître charpentier et le maître calfat me remirent le 19, l'état des boulets de l'ennemi qui avaient porté sur le vaisseau, soit en plein bois, soit dans la mâture et dans les vergues. Il résultait de ces états, que la *Montagne* avait reçu 233 boulets en plein bois, indépendamment de ceux qui pouvaient avoir atteint au-dessous de la flottaison, et de ceux qui n'avaient endommagé que les emménagements ; vingt-huit dans la mâture et les vergues ; quarante dans l'intérieur, sans y comprendre ceux qui avaient porté sur les manœuvres courantes et dans les voiles, lesquelles étaient entièrement hachées à la fin du combat. Trois pièces de canon avaient été démontées, une avait crevé ; une autre avait éclaté dans la partie antérieure de la volée ; une autre enfin avait été fendue ⁶. Plusieurs pièces essentielles, telles que des barrots des courbes, des serres, la mèche du gouvernail et sa tamisaille étaient endommagés.

Les frégates la *Proserpine* et la *Tamise* arrêterent deux navires anglais partis de Bristol depuis cinq jours, allant à la côte d'Afrique pour y traiter des noirs ; la *Gentille* visita un brick qui se trouva être une prise faite par *l'Insurgente*. Nous eûmes par elle des nouvelles du *Révolutionnaire* qui avait été rencontré par les bâtiments que le contre-amiral Nielly avait mis à sa poursuite.

Le 21 au matin les frégates signalèrent dix-sept voiles devant nous ; elles couraient à bord opposé, de sorte qu'en les rapprochant nous aperçûmes bientôt que c'était une division ennemie. Nous formâmes notre ligne de bataille aussi bien qu'il nous fut possible, vu l'état de délabrement de quelques-uns de nos vaisseaux, et l'embarras de ceux qu'ils remorquaient. L'ennemi laissa arriver ; nous craignîmes d'abord que ce ne fût pour se porter sur l'arrière-garde où étaient tous nos éclopés. Cependant son escadre, composée de douze

⁵ Je ne rapporte pas comme un fait certain que *l'Impétueux* ait coulé, mais ce qui est certain c'est que le trait que je rapporte de sa courageuse résistance, a empêché que la ligne fut coupée.

⁶ Un recensement plus exact a montré qu'il y avait huit pièces hors de service, à savoir : trois de trente-six; trois de vingt-quatre, deux de douze.

vaisseaux et cinq frégates ou corvettes, étant inférieure en nombre, son projet fut de prendre chasse. Nous courûmes sur lui jusqu'à six heures du soir. Le vent était très faible, l'ennemi se couvrit de voiles et nos vaisseaux n'avaient pas même des mâts pour en établir. Il fallut renoncer à cette poursuite infructueuse. Outre l'impossibilité d'atteindre un ennemi en bon état, il était à craindre en le chassant au S., de le jeter sur le convoi que nous supposions au moins aux attéragés, et que la présence de cette escadre aurait compromis. Nous réprimés donc notre route, le cap à PE. N.-E., formés en ligne de bataille. La division anglaise força de voiles pour s'élever au large, et cette circonstance éloignait très heureusement l'ennemi de l'attérage du convoi.

Les observations que j'avais faites au combat du 13, m'avaient convaincu que le général ne devait pas demeurer dans la ligne au moment du combat. Il m'avait paru qu'après avoir fait ses dispositions générales, aussitôt que le feu commençait, il lui devenait impossible de saisir la position respective des deux armées, pour prendre des déterminations promptes et utiles. Ainsi, borné à peu près au simple rôle de capitaine du vaisseau qu'il monte, il est forcé d'abandonner à l'intelligence de chaque commandant particulier, le soin de manœuvrer pour conserver l'ensemble qui doit régner dans les mouvements d'une armée navale : un pareil état de choses est visiblement absurde. Le général doit être placé là où il voit bien ; car c'est son coup-d'oeil qui décide la victoire. Plein de ces idées, je fis passer le général sur la frégate la *Proserpine*, où je le suivis. Malheureusement l'action ne put pas être engagée ; mais je n'en vis pas moins clairement combien il était avantageux que le général fût ainsi placé. Les deux lignes étaient développées devant nous ; aucun mouvement, soit général, soit particulier, ne nous échappait ; nous pouvions nous porter avec rapidité de la tête à la queue de l'armée : enfin, je vis que c'est sur une frégate seulement, qu'un général peut en remplir tous les devoirs.

Nous avons reçu la veille un petit aviso de Brest, que j'avais réexpédié avec une lettre pour mon collègue Prieur. Celle que j'avais reçue de lui m'avait rassuré sur le sort de l'*Indomptable* et du *Brutus* ; mais elle ne me disait rien du *Révolutionnaire*, du *Montagnard* et de la *Seine* qui avaient quitté l'armée, non plus que des vaisseaux que nous supposions avoir échappé au combat du 13. J'écrivis à Prieur pour l'engager à presser les travaux de l'*Indomptable* et du *Nestor*.

La connaissance que nous venions d'avoir d'une escadre ennemie, croisant à l'ouvert de la baie de Brest, nécessitait les plus promptes mesures. Je croyais convenable de réunir aux vaisseaux de Bertheaume, ceux de l'armée qui étaient en état de tenir la mer et d'aller sur le champ débarrasser nos côtes de cette incommode croisière. Je me proposais d'en conférer avec mon collègue ; mais, en attendant, il était infiniment avantageux de faire tous les préparatifs nécessaires.

Le 22 au matin, nous eûmes connaissance du Bec-du-Raz, et le lendemain l'escadre mouilla dans la rade de Bertheaume. Heureusement le convoi arrivé des Etats-Unis, y mouilla le jour suivant, et nous eûmes, après une campagne pénible, la satisfaction de voir que nous lavions sauvé. Il était difficile qu'il échappât sans nous. Trente-six vaisseaux l'attendaient sur le point de croisière ; douze étaient aux attéragés pour s'en emparer, s'il eût échappé à la grande armée anglaise, et douze vaisseaux espagnols croisaient sur le cap Saint-Vincent pour lui barrer le passage, au cas qu'il eût passé au S. des Açores. Nous avons fait avorter ce plan, et nous aurions mieux fait encore si chacun avait bien rempli son devoir.

Signé : JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ.

J. LABROUCHE,
secrétaire de la commission.

PARALLELE
DES AMIRAUX
VILLARET-JOYEUSE
et
LORD HOWE.

Je dois commencer par déclarer qu'il est bien loin de ma pensée de venir porter ici la moindre atteinte à la mémoire d'un Amiral que toute la marine respectait et chérissait. En parlant des fautes qu'il a faites, je n'ai en vue que de tâcher de les faire servir à notre instruction, et s'il était possible qu'il m'entendit, je suis sûr qu'il me pardonnerait de grand cœur. D'ailleurs, tous mes efforts tendront à prouver que les fautes de l'amiral Villaret, sont plutôt les fautes de son siècle que les siennes propres.

J'étais enseigne de vaisseau sur *l'America*, de 74 canons, commandé par le brave L'Héritier. Mon poste de combat était sur le gaillard d'avant, pour faire exécuter les manœuvres, sous les ordres de M. Dufosse, lieutenant en pied, mon ami, qui depuis a péri si malheureusement, sur le *Grand-Stévenet*, à l'entrée du Raz au sortir de Brest.

Le 9 prairial, à environ 140 lieues dans l'O. de Ouessant, nous eûmes connaissance de l'ennemi sous le vent. Dès qu'il nous aperçut, l'amiral Howe, manœuvrant en marin habile, décidé à combattre et à vaincre, fait passer son armée à l'ordre de bataille. Il force de voiles, pour s'élever au vent, nous donner la chasse et faire attaquer notre arrière-garde par les premiers vaisseaux de son armée qui pourraient la joindre.

De son côté, l'amiral Villaret, fait aussi former la ligne de bataille et manœuvre pour se maintenir dans le vent.

Mais déjà, sur le soir, l'avant-garde ennemie ou son escadre légère, parvient à engager notre arrière-garde. Celle-ci soutient vaillamment le combat, qui dans cette position, ne tarde jamais à devenir inégale ; parce que, d'un côté, on a à essuyer le feu de tous les vaisseaux frais, à mesure qu'ils arrivent pour prendre part au combat, et que, de l'autre, perdant continuellement des manœuvres, des voiles, des vergues et des mâts, on est de plus en plus retardé dans sa marche, et on est inmanquablement coupé ou séparé du reste de son armée.

Dans cette position extrêmement critique de notre arrière-garde, le brave capitaine Van-Dongen, commandant le vaisseau à trois ponts le *Révolutionnaire*, demande, par signal, à l'amiral, la permission de prendre le poste de serre-file. De quelle manière plus digne d'un capitaine, l'intrépide et dévoué Van-Dongen, pouvait-il faire pressentir l'urgence des secours que réclamait notre arrière-garde ? Cependant la demande lui est refusée, et avec raison, je le crois, parce qu'en serre-file, le vaisseau à trois ponts aurait encore été plus exposé. Mais je crois aussi, que dans cette circonstance, Jean-Bon-Saint-André manqua à tous ses devoirs, soit qu'il empêcha, soit qu'il n'ordonna pas d'aller au secours de notre arrière-garde, si gravement compromise.

Peut-on se défendre du sentiment le plus pénible, lorsque, pour tâcher de couvrir la faute la plus énorme que puisse commettre une armée, en abandonnant une partie de ses vaisseaux sans aucune nécessité, sans aucuns motifs apparents, on voit le représentant du peuple se borner à dire froidement dans son journal, que quelques coups de canon furent échangés de part et d'autre, à l'entrée de la nuit. La vérité est qu'on se battit pendant deux ou trois heures, et chacun, dans l'armée, pouvait facilement prévoir avec quel désavantage pour les nôtres, malgré toute leur bravoure et leur talent, ce qui dut nécessairement ébranler un peu la confiance et l'enthousiasme dont étaient animés nos capitaines et nos équipages. Je sais bien que, d'un côté, on peut alléguer des ordres secrets, à l'amiral, d'éviter, autant que possible, tout engagement, avant d'avoir assuré la rentrée du convoi de Vanstabel ; que, de l'autre, un engagement de nuit pouvait avoir de graves inconvénients. Mais, une considération, bien au-dessus de tout cela, était que l'amiral se trouvait actuellement attaqué ; qu'il lui était de toute impossibilité d'éviter un engagement, et qu'il n'y avait d'autre moyen d'empêcher son armée d'être dès à présent plus ou moins entamée que par un prompt virement de bord. Mais l'amiral continue sa route sous les mêmes amures.

Le lendemain, 10, à la pointe du jour, l'armée ennemie était sous le vent à nous, à la distance d'environ une lieue, courant, comme nous, stribord amures. L'amiral Howe vire de bord pour s'élever au vent, comme la veille, et venir par un nouveau virement de bord

renouveler sur notre arrière-garde la même attaque qui lui avait si bien réussi le 9. Le vaisseau à trois ponts le *Révolutionnaire* y ayant eu à soutenir le feu de trois à quatre vaisseaux anglais, avait été criblé et démâté de tous ses mâts. Ce ne fut qu'au hasard le plus heureux, dont il sut profiter pendant la nuit, qu'il dut d'avoir pu parvenir à gagner le port de Rochefort, à l'aide d'une remorque qui lui fut donnée.

Cette fois, l'amiral Villaret a compris l'intention de l'ennemi et le prévient en virant de bord lof pour lof par la contre-marche. Dans le développement de notre ligne, dit encore froidement Jean-Bon-Saint-André, nous nous aperçûmes que le *Révolutionnaire* s'était séparé de nous, sans en avoir demandé et reçu la permission. Un pareil langage est bien outrageant pour la mémoire de Van-Dongen. Il s'est battu en héros, seul avec le serre-file, il a eu à essuyer le feu de quatre ou cinq vaisseaux ennemis, il s'est défendu avec une telle opiniâtreté qu'il s'en est débarrassé, quoiqu'il fût entièrement démâté. C'est vous qui l'avez abandonné, ainsi tout désarmé, au milieu de l'ennemi, et vous vous plaignez qu'il se soit séparé de vous ! Déjà même vous songez à traduire à un conseil de guerre ce brave Van-Dongen, dont la tête vient de tomber si noblement sous le feu de l'ennemi.

Revenons aux manœuvres des deux armées. L'amiral Villaret, en virant lof pour lof par la contre-marche, dès que l'amiral Howe a exécuté le même mouvement vent devant, va se trouver à même d'attaquer bientôt l'arrière-garde ennemie, en forçant de voiles et en faisant porter largue sur elle, si l'amiral Howe avait la simplicité de se laisser attaquer ainsi.

Pour prévenir toute tentative sur son arrière-garde, l'amiral anglais nous laisse à peine le temps de nous établir à l'autre bord, qu'il a déjà viré vent devant sur nous. Les deux avant-gardes se passent bientôt à contre-bord, l'amiral Howe fait arriver ses vaisseaux de tête par un mouvement successif et prolonge notre ligne, pour tâcher de couper quelques-uns de nos vaisseaux, ou les prendre entre deux feux, en virant de bord vent devant, dès que son chef de file aura dépassé le serre-file de notre ligne.

L'amiral Villaret, prévoyant son dessein, demande à l'avant-garde si elle est en état de virer de bord vent devant. Heureusement la réponse est négative; je dis heureusement, car le revirement lof pour lof que fait alors signaler l'amiral, me paraît plus approprié à la circonstance. Cependant le signal ou n'est pas compris ou n'est pas aperçu : il ne s'exécute pas. Affreuse position de l'amiral Villaret ! Il voit que son arrière-garde peut être coupée, qu'elle va au moins avoir à essuyer tout le feu de l'armée ennemie, puis se trouver prise entre deux feux ; et ses ordres ne s'exécutent pas !

Pour sortir de cette position extrêmement critique; Villaret, en marin habile, en homme de tête et de cœur, fait le signal, en l'appuyant d'un coup de canon, d'arriver tous ensemble et de former la ligne en suivant l'ordre de vitesse ; et, afin qu'on ne se méprenne pas sur ses intentions, il fait sur le champ exécuter l'ordre au vaisseau qu'il monte. Tous les vaisseaux suivent le mouvement; la ligne se forme rapidement et régulièrement, et telle fut la précision de ce mouvement, que l'armée anglaise qui revirait déjà sur nous, n'était pas encore formée que nous étions sur elle en bon ordre. Jamais amiral ne fit une manœuvre plus belle, ni plus opportune. A elle seule, l'armée française dut de ne pas perdre quelques vaisseaux dans cette journée.

Voyez avec quelle habileté manœuvrait aussi l'amiral Howe. Il avait eu l'adresse de faire défiler toute son armée sur notre arrière-garde, et il revenait déjà sur l'autre bord pour achever de l'écraser, si Villaret n'avait su reprendre une attitude imposante et n'avait déjà fait à l'ennemi tout le mal qu'il venait d'en recevoir.

Les vaisseaux l'Indomptable et le *Tyrannicide*, commandés par les capitaines Hamel et Dordelin, qui se distinguèrent particulièrement par leur bravoure et leurs talents, sont ceux qui furent le plus maltraités dans cette journée: Ces deux vaisseaux pris pendant quelque temps entre deux feux, avaient combattu des deux bords, avec la plus grande intrépidité, et avaient beaucoup souffert. Désarmés, ils étaient restés en arrière et sous le vent de la ligne.

L'ennemi fait quelques démonstrations d'aller les inquiéter; l'amiral Villaret vire de bord lof pour lof, par la contre-marche, et vient les couvrir. L'ennemi force de voiles en serrant le vent, notre armée continue sa bordée sous les huniers.

Ainsi finit une journée qui fit le plus grand honneur aux deux amiraux. Mais l'un, l'amiral Howe, agissant d'après des principes fixes et reconnus par tous ses capitaines, ne manque jamais de manœuvrer pour attaquer le plus tôt possible l'arrière-garde ennemie et pour gagner le vent; de manière qu'il a dans tous ses mouvements l'ensemble et la confiance qui ajoutent beaucoup à la force de son armée. L'amiral Villaret, il faut en convenir, n'ayant aucun principe fixe arrêté d'avance entre lui et ses capitaines, ni sur l'attaque, ni sur la défense, ni même sur l'avantage de la position du vent ou de dessous le vent, parce que notre tactique navale n'a pas encore su se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre de ces positions, n'a jamais osé ou n'a jamais pu prendre l'initiative de l'attaque; se contentant d'une défense honorable, il a toujours été dans la crainte et l'inquiétude. Ses mouvements, non prévus par ses capitaines, mal compris et lentement exécutés par eux, l'ont mis dans une position d'où il n'a pu tirer son armée intacte que par une manœuvre aussi brillante que hardie.

Les officiers de marine pourront s'amuser à retracer sur le papier, les belles évolutions qui eurent lieu de part et d'autre dans cette journée, l'une des plus brillantes, sous le rapport des manœuvres, dont les annales maritimes puissent rendre compte.

En retraçant ces évolutions, les officiers se convaincront que, dès que deux armées navales sont parvenues à se rapprocher assez pour échanger quelques coups de canon sur le même bord, celle attaquée ne doit pas hésiter, sous quelque prétexte que ce soit, à prendre les amures à l'autre bord. Ils s'assureront aussi que dès que le combat est engagé à contre-bord, il devient de toute nécessité de manœuvrer continuellement. Chacune des armées, dès que son chef de file a dépassé le serre-file de l'autre, doit immédiatement virer de bord, pour tâcher de mettre entre deux feux l'arrière-garde ennemie. Ce sont là des principes qui ont été constamment suivis par l'amiral Howe et ses capitaines, parce que, dès qu'ils nous ont aperçus pour la première fois, ils ont toujours eu en vue la victoire, et qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'y arriver, si la bravoure et l'intrépidité de nos capitaines et de nos équipages n'avaient rendu la victoire impossible.

Toutefois, il est facile de prévoir lequel de nos deux grands capitaines devra définitivement sortir victorieux d'une lutte qui dure depuis deux jours, sans avoir encore pu s'entamer ; parce que pour vaincre, il faut être bien décidé, je ne dis pas à combattre, mais à attaquer et à attaquer sans cesse, jusqu'à ce que des actions partielles on en vienne, plus tôt ou plus tard, à une action décisive.

L'armée anglaise, déjà au vent, tient le plus près en forçant de voiles. Elle est bien aise de faire présumer qu'elle n'a pas autant souffert qu'on pourrait le penser, ou qu'elle a su réparer promptement ses avaries, et qu'elle est toute prête à renouveler le combat. D'ailleurs, en se tenant au vent, elle se met à l'abri de toute surprise et peut avec sécurité faire prendre à ses équipages le repos dont ils ont besoin.

Il n'en est pas de même de l'armée française.

Etant sous le vent, elle doit s'attendre à être attaquée à tous moments ; et ses équipages, harassés de fatigue, ne peuvent pas jouir tranquillement des courts moments de repos que pourraient leur laisser les réparations urgentes d'avaries de toute espèce.

Un brouillard épais, qui dura les deux journées des 11 et 12, empêcha les armées de rien entreprendre, chacune d'elle eut assez de peine à se tenir ralliée.

Le 13 au matin, notre ligne se trouvait engorgée. Des vaisseaux avaient leurs huniers sur le mât ; on fit servir, et notre ligne se développa sous les huniers et la misaine, babord amures.

L'armée anglaise parut au vent sur la ligne de front, faisant porter sur nous, vent

arrière, sous toutes voiles.

Nous étions prêts, dit Jean-Bon-Saint-André, à recevoir l'attaque. Nous la reçûmes effectivement, sans augmenter de voiles et sans faire aucun mouvement. Nous semblions dire à l'ennemi : Nous ne sommes pas ici pour vaincre, nous n'y sommes même pas pour nous défendre d'être vaincus, mais seulement pour nous faire battre, tout en vous faisant acheter la victoire le plus chèrement que nous pourrons.

Autant qu'il m'en souvient, notre armée se composait ce jour-là de 25 vaisseaux, dont 3 trois ponts. L'armée anglaise se composait de 23 vaisseaux, dont 7 trois ponts.

L'amiral Villaret, en voyant venir l'ennemi vent arrière sur nous, devait faire forcer de voiles à son armée et la faire virer lof pour lof par la contre-marche, dès que les Anglais se seraient établis au même bord que nous. Alors en manœuvrant, comme nous l'avions fait le 10 pour défendre notre arrière-garde, car c'est toujours là la partie de la ligne qu'il est surtout essentiel de protéger, parce que c'est elle qu'un ennemi habile tachera toujours de couper ou de harceler par tous les moyens en son pouvoir ; la journée du 13 aurait pu se passer en combats partiels, qui n'auraient rien eu de décisif, et cette journée aurait pu être aussi glorieuse que l'avait été celle du 10, pour l'amiral Villaret.

Mais notre amiral, cruellement trompé par les principes de notre tactique, qui permet d'accepter un combat décisif dans la position de sous le vent, et qui ne prescrit pas que pour vaincre il faille attaquer, commet la faute énorme de se mettre entièrement à la disposition de l'ennemi, et de recevoir son attaque de quelque manière qu'il jugera à propos de la faire.

L'amiral Howe, prévoyant le cas où l'amiral Villaret accepterait un combat décisif dans sa position actuelle, avait, sans nul doute, fait connaître d'avance son intention à ses capitaines et avait désigné à chacun d'eux les vaisseaux de notre ligne qu'il devait attaquer particulièrement, et ceux dont il fallait neutraliser l'action, en ne se présentant pas par leurs travers tout d'abord, pour les attaquer plus tard avec des forces toujours supérieures.

Notre immobilité donne à l'amiral anglais la plus belle occasion d'exécuter son plan d'attaque. Arrivé au quart de portée de canon, il fait serrer ses bonnettes, rentrer ses bouts-dehors et continue à nous serrer de près en prenant le même bord que nous.

L'attaque est des plus vigoureuses et la défense des plus vives. Mais, comme notre tactique n'a pas prévu qu'il est de toute impossibilité à l'armée de dessous le vent d'empêcher des ennemis audacieux de couper sa ligne, quelque serrée qu'elle soit, partout où ils le voudront, notre amiral paraît étonné de voir sa ligne enfoncée sur plusieurs points à la fois, dès le commencement de l'action, et se croit fondé à en attribuer la faute à ses capitaines.

Les deux armées sont bientôt confondues, et le combat est soutenu avec une opiniâtreté et une vaillance à toute épreuve. Remarquez que je dis *soutenu*; car, quoiqu'il y eût de part et d'autre un acharnement sans exemple, telles étaient les belles dispositions de l'amiral Howe, qu'il faisait tout d'abord battre chacun de nos vaisseaux engagés par plusieurs des siens et, dès que les premiers étaient désemparés, les Anglais se portaient immédiatement en nombre sur ceux de nos vaisseaux qui n'avaient pas encore combattu, et ne tardaient pas à les mettre aussi hors de combat. C'est ainsi que chacun de nos vaisseaux a eu à se battre contre 2 ou 3 vaisseaux anglais, quoique cependant, comme je l'ai déjà dit, nous fussions en nombre supérieur.

Le combat, commencé à environ 9 heures du matin, se termina vers cinq heures du soir. Sept vaisseaux français, y compris le *Vengeur* qui coula avec son pavillon, et cinq vaisseaux anglais, tous ras comme des pontons, se trouvaient au vent et presque dans un bloc; l'armée française était à environ deux lieues sous le vent, et l'armée anglaise était intermédiaire entre elle et le bloc de vaisseaux rasés, qui allaient devenir le prix de la victoire. Les Anglais ne tardèrent pas à nous amariner.

Trop jeune alors, pour avoir quelque opinion sur la cause de notre défaite, j'en restai confondu et anéanti. Un sentiment, à peu près aussi pénible vient encore aujourd'hui

m'affliger toutes les fois que je songe que, malgré tous mes efforts, malgré toutes mes communications verbales et écrites à plusieurs de nos amiraux et au ministère de la marine, il semble que nous n'ayons encore su tirer aucun profit d'une leçon aussi terrible.

N'est-il pas pitoyable de voir que la seule conclusion que tire Jean-Bon-Saint-André de ses observations, est que l'amiral doit passer sur une frégate au moment du combat, parce qu'ainsi placé il voit bien, et que c'est son coup-d'oeil qui décide de la victoire.

Comment est-il possible de raisonner ainsi, après avoir assisté aux journées des 9, 10 et 13 prairial? Je le demande à Jean-Bon-Saint-André ! Le 9, ne voyait-on pas du vaisseau amiral, que notre arrière-garde était engagée, et ne pouvait-on pas, de ce vaisseau, juger, aussi bien que d'à bord de toute frégate, quelle devait être l'issue immanquable d'un combat aussi inégal, si on ne se hâtait pas d'aller au secours de nos vaisseaux engagés?

Je le demande à Jean-Bon-Saint-André ! Que serait-il advenu de notre arrière-garde, le 10, si l'amiral ne s'était pas trouvé à bord de la *Montagne* et que son vaisseau n'eût lui-même commencé le mouvement signalé, qui ne s'exécutait pas?

Je le demande encore à Jean-Bon-Saint-André ! A quoi aurait pu servir à l'armée française d'avoir son amiral à bord d'une frégate, le 13, lorsque profitant de la faute énorme de celui-ci, l'amiral anglais se hâte de fondre sur notre armée, comme la foudre, et que la couvrant de feu et de fumée, il la met, tout d'abord, dans l'impossibilité de distinguer aucuns signaux, de quelque part qu'ils pussent venir ?

Si, encore, ce compte-rendu, si cette conclusion étaient des faits privés à Jean-Bon-Saint-André, qui probablement se trouvait pour la première fois à bord d'une flotte, cela serait moins affligeant ; mais, ne doit-on pas supposer que, placé près de l'amiral et des officiers de l'état-major, Jean-Bon-Saint-André n'ait écrit, pour ainsi dire, que sous leur dictée ; même, lorsque le 21 prairial, ayant eu connaissance d'une division ennemie, il dit : « Je fis passer le général sur la frégate la *Proserpine* où je le suivis ? »

Cette idée de faire passer l'amiral sur une frégate au moment du combat, n'était pas nouvelle, mais on conçoit difficilement comment on ait pu la reproduire, surtout après les trois fameuses journées de prairial. Ce qui doit étonner encore davantage, c'est l'arrêté provoqué, dit-on, en 1795, par l'amiral-ministre Truguet, aujourd'hui pair et amiral de France, lequel arrêté défendait aux amiraux de porter leur pavillon sur des frégates, et leur enjoignait de l'arborer sur les plus gros vaisseaux, hors le cas de bataille navale.

L'exception est ici prescrite précisément au moment même où la règle devrait, pour la gloire de l'amiral, lui fixer son poste à bord du plus fort vaisseau de son armée, parce qu'on est sûr que l'amiral ennemi lui fera toujours la justice et l'honneur d'attaquer son pavillon avec la plus grande masse possible de ses forces.

Le bruit avait couru sur la flotte, que les Anglais, de manière ou d'autre, s'étaient emparés de la série de nos signaux ; c'aurait été là un bien petit malheur, vu la facilité que l'on avait d'y remédier. Ordinairement on a des séries toutes prêtes, on n'a qu'à signaler le numéro de la série dont on veut se servir actuellement. Si je fais mention de cet incident, c'est qu'on a l'air d'attribuer à cette connaissance de nos signaux, les mouvements opposés que signalait l'ennemi, dès que nous signalions quelque manœuvre, et qu'on paraît étonné de ce que ces deux mouvements s'exécutassent presque en même temps. Qu'avait besoin l'ennemi de connaître nos signaux, puisqu'il nous voyait exécuter les mouvements signalés? C'est à cette exécution même et non aux signaux faits, qu'étaient subordonnées ses manœuvres. C'est la subordination de ses mouvements aux nôtres, et sa célérité d'exécution qui doivent appeler ici l'attention et les réflexions de nos officiers. Ce sont-là des faits d'une très haute portée et desquels il faut tirer des conclusions d'une bien autre importance que celle toute gratuite de la connaissance de nos signaux.

Si l'amiral Villaret avait été à une meilleure école, c'est-à-dire, si l'ancien corps de la marine, auquel il appartenait, et dans lequel on comptait tant d'illustres capacités, s'était

donné une tactique qui eût apprécié à sa juste valeur l'avantage de la position du vent, et qui eût expressément défendu à l'amiral d'accepter un combat décisif dans la position de sous le vent, la journée du 13 n'aurait certainement pas été aussi fatale à l'armée française. C'est donc à notre tactique plutôt qu'à l'amiral qu'il faut attribuer les désastres de cette journée. Je ne crains pas d'en appeler à l'amiral lord Howe lui-même.

En effet, si, à la suite de la journée du 10, il y avait eu une entrevue entre les deux amiraux ; lord Howe aurait de bon cœur serré la main à l'amiral Villaret. Il lui aurait dit : Vous êtes un brave, vous avez mon estime, vous seriez digne d'être amiral anglais. Toutefois j'ai le sentiment de ma supériorité sur vous, je vous battraï ; si je meurs, mon second vous battra ; si, des sept amiraux de mon armée six succombent, le septième vous battra. Adieu !

Je sens avec tous mes anciens camarades, combien une telle présomption aurait été choquante pour l'amour-propre de nos amiraux, de nos capitaines et de nos équipages ; car, jamais la France n'avait mis en mer une armée mieux disposée, plus exaltée par l'enthousiasme et le patriotisme qu'inspirent toujours les premiers jours d'une liberté nationale : mais, dans l'armée ennemie, existait le même esprit de nationalité, soutenu par une plus longue expérience de la mer et des combats, et entretenu par une discipline sévère, mais qui en même temps sait mieux récompenser. Aussi les événements ne tardèrent-ils pas à venir confirmer ce qu'aurait eu de fondé la hardiesse d'un pareil langage de la part de l'amiral Howe. Que répondre à des faits malheureusement si positifs !

L'ensemble des mouvements de l'armée anglaise, ses manœuvres pour nous attaquer toujours le plus promptement possible, la précision et la célérité de ses évolutions pour s'acharner à notre arrière-garde et s'y tenir, pour ainsi dire, accolée, comme le pilote sur le dos du requin ; son habileté à saisir le moment opportun de nous livrer un combat décisif ; voilà les effets incontestables de la supériorité de la tactique des Anglais, et les résultats immanquables de plans formés et convenus entre les amiraux et les capitaines longtemps d'avance, et même avant leur sortie des ports. Ils se sont étudiés à faire l'application de la tactique pour les cas de combats ; il semblerait que nous ne nous en fussions occupés que pour des évolutions navales.

On pourrait sans doute objecter que plusieurs de nos marins célèbres ont su trouver dans la même tactique que nous avons encore aujourd'hui, les moyens de battre des escadres anglaises. Oui ! et je le reconnais avec un certain orgueil. Mais c'est à leur génie particulier que les de Guichen, D'Estaing, Suffren, de Lamotte-Piquet, de Linois, Duperré, etc., ont dû de profiter de ce qu'il y a de bon dans cette tactique, et en même temps, d'éviter ce qu'il s'y trouve d'essentiellement mauvais. Faudra-t-il donc que dans notre marine il n'y ait que des génies supérieurs qui puissent comprendre et appliquer des principes dont nous voyons depuis si longtemps les Anglais faire une application habituelle ? Il faut rendre ces principes familiers à tous nos marins et rechercher ailleurs que dans le personnel de nos amiraux et de nos capitaines la cause de nos défaites. Elles doivent être principalement attribuées à l'indécision de notre tactique navale sur l'avantage de la position du vent.

Cette indécision a une influence d'autant plus fâcheuse sur nos officiers, qu'elle s'empare de l'esprit de nos élèves dès leur entrée dans la carrière.

En effet, tout écolier se pénètre des principes du rudiment qu'on lui met entre les mains ; et quel que soit le parti qu'il embrasse par la suite, il se conformera aux principes dont il s'est imbu ; il croira, avec raison, que ces principes sont les meilleurs qu'on ait pu lui donner ; il ne cherchera même pas à les commenter ; il vivra et mourra dans la persuasion de l'excellence des principes qu'il aura reçus.

Prenons cet enfant au sortir de l'école et suivons-le dans la carrière de la marine où son goût l'appelle. On lui met entre les mains la tactique navale ; il la regarde comme un nouveau rudiment, l'étudie et se pénètre des principes qu'elle expose. Dans le cours de ses services, il en fait l'application le mieux qu'il peut, sans se douter qu'elle puisse renfermer

quelque erreur, et finit, comme ses prédécesseurs, une carrière plus ou moins pénible, plus ou moins glorieuse pour lui, mais aussi, très souvent, fort préjudiciable à l'état : témoins les de Grasse, de Villaret, de Brueys, de Villeneuve, etc., etc.

Notre tactique, après avoir énuméré les avantages et les désavantages de la position du vent, les avantages et les désavantages de la position sous le vent, dit que les avantages et les désavantages de l'une et de l'autre position se trouvent tellement balancés, que c'est au capitaine, à l'amiral, à choisir l'une ou l'autre, suivant les circonstances.

De ce défaut de fixité de principes, que résulte-t-il ? doute et indécision chez l'amiral, chez les capitaines et dans les équipages, dès qu'ils se trouvent en présence de l'ennemi ; tandis que l'adoption convenue d'avance de principes fixes et déterminés, leur donnerait une confiance mutuelle dans leurs forces et assurerait la promptitude des manœuvres, soit qu'étant au vent, il s'agit d'attaquer brusquement l'ennemi ; soit, qu'étant sous le vent, il s'agit de parvenir à l'attaquer le plus promptement possible.

De l'indécision de la tactique s'ensuivant nécessairement l'indécision de l'armée, comme je viens de le dire, il arrive très souvent qu'au lieu d'être toujours attaquante elle se laisse attaquer ; et si l'amiral, pensant, avec la tactique, qu'il peut avec honneur, accepter le combat sous le vent, attend, dans cette position, l'ennemi pour le combattre, il accepte, sans s'en douter, une défaite d'autant plus assurée que les deux armées sont plus nombreuses. Il se met à la disposition d'un ennemi qui saura en profiter, et avant qu'il ait pu reconnaître une faute devenue désormais irréparable, son armée est détruite et le feu ne cesse que pour lui laisser voir toute l'horreur de sa position.

Voilà les résultats poignants, mais inévitables, que nous ont offerts dans les guerres dernières toutes les rencontres de nos armées navales avec les armées ennemies. Résultats dont il serait toutefois injuste d'accuser complètement nos amiraux ; on en doit principalement accuser la tactique et l'organisation qui régissent si malheureusement notre armée navale.

Hâtons-nous donc de rectifier notre tactique ;

Reconnaissons qu'on peut aussi trouver, sur la plaine liquide des mers, des hauteurs et des défilés ;

Que nos hauteurs sont le vent ;

Que nos défilés sont la position en arrière ;

Qu'accepter un combat général sous le vent, serait accepter une défaite immanquable ;

Que, si les circonstances obligent à engager le combat sous le vent, il faut combattre sous toute la voilure possible et se hâter de prendre les amures opposées à celles de l'ennemi ;

Que, pour parvenir à vaincre, il faut être toujours attaquant ;

Que la position de l'arrière est toujours celle de l'attaquant, de celui qui prétend à la victoire ;

Et que pour harceler continuellement l'arrière-garde ennemie et protéger la sienne, il faut être toujours manœuvrant.

Ce sont là des principes généraux que doit reconnaître la tactique que l'on mettra dans les mains de nos élèves et de nos officiers. Elle les obligera à comprendre qu'ils ne peuvent, dans l'action, espérer de succès qu'avec des équipages exercés de longue main, et que la victoire devant rester définitivement à ceux qui sauront, dans le feu, remplacer le plus promptement leurs manœuvres, leurs voiles, leurs vergnes, leurs mats ; ils emploieront d'avance tous leurs efforts et leurs talents à se former eux-mêmes et à former leurs équipages à tous les genres d'exercices et de manœuvres quelconques.

Imbus de ces principes, les capitaines comprendront et exécuteront bien plus facilement les signaux en présence de l'ennemi. Chacun d'eux prévoyant ce que doit faire l'amiral, saura toujours ce qu'il aura lui-même à faire, pour que l'armée ait dans son ensemble cette marche décidée et imposante qui ajoute à sa force. Si, après bien des combats

partiels, l'action, par quelque cause que ce soit, devient générale; s'il y a confusion et mêlée des deux armées, et qu'enveloppé de feu et de fumée chaque capitaine voie à peine le vaisseau qui le suit, ou qui le précède, et que toute espèce de communication, même par signaux, avec l'amiral soit devenue impossible, chaque capitaine, sachant toujours que l'amiral n'a en vue que la victoire, saura aussi ce que lui-même aura de plus convenable à faire, pour le seconder de la manière la plus efficace, jusqu'à ce que le ralentissement du feu permette à l'amiral de voir la position de son armée et de lui donner des ordres en conséquence.

Il était impossible que des désastres aussi fréquents sur mer n'eussent point appelé l'attention particulière de nos amiraux, ne les eussent point obligés à faire des réflexions sérieuses sur notre tactique, et à reconnaître enfin qu'il y manquât quelque chose. Aussi voyons-nous d'abord le ministre de la marine, l'amiral Bruix, qui s'était toujours fait une étude particulière de la tactique, quand il vint à Brest, en 1799, prendre le commandement de la flotte; voyons-nous, dis-je, l'amiral Bruix appeler à son bord les capitaines de son armée et leur déclarer, dans un ordre du jour : que tout capitaine qui, dans l'action, ne serait pas par le travers d'un vaisseau ennemi, ne serait pas à son poste.

Lieutenant de vaisseau, commandant une des corvettes attachées à l'amiral Bruix, je fus enthousiasmé de cet ordre du jour, croyant de bonne foi qu'il devait suppléer à toute lacune dans notre tactique, s'il y en avait, ce dont je ne me doutais nullement encore.

Plus tard, j'ai trouvé que cet ordre du jour pouvait bien aux yeux du vulgaire, mettre jusqu'à un certain point à couvert la responsabilité de l'amiral ; mais qu'il tendait en même temps à rejeter la faute de l'amiral sur ses capitaines, et à rendre plus incertaine et conséquemment plus difficile la conduite de ceux-ci, dans certaines circonstances.

En effet, c'est un principe général et indispensable de la tactique, que les capitaines ne doivent pas quitter leur poste dans la ligne sans un ordre: exprès de l'amiral. Si, cependant, dans cette ligne ils n'ont pas d'ennemis par leurs travers, que feront-ils? devront-ils suivre la prescription de l'ordre du jour et enfreindre celles de la tactique? ou s'en tenant aux prescriptions de celle-ci, devront-ils enfreindre l'ordre du jour? Quelque parti qu'ils prennent, les voilà passibles d'être traduits devant un conseil de guerre ! Position bien cruelle pour des hommes de cœur, qui n'ont d'autre pensée que celle de se battre avec le plus entier dévouement, et dont les intentions ne sont neutralisées que par la faute de l'amiral ! Car il ne dépend nullement de nos capitaines que les capitaines ennemis viennent se placer par leurs travers. C'est à l'amiral, et à l'amiral seul qu'il appartient de placer ses capitaines, de manière à ce que chacun d'eux puisse avoir un ennemi à combattre.

Cet ordre du jour est donc bien loin de remédier aux vices signalés de notre tactique, et de suppléer à ce qu'elle ne prévoit pas dans les cas de combat.

Toutefois, il peut et doit recevoir une heureuse application dans les cas où, après bien des manœuvres et des combats partiels qui ont déjà à peu près décidé la victoire, il arrive une confusion et une mêlée des deux armées, dans laquelle les amiraux ne peuvent plus exercer leurs fonctions, et sont réduits à encourager et à ranimer ceux qui les entourent, et à leur rappeler sans cesse, par leur présence à bord, tout l'honneur attaché à leur personne et à leur pavillon. C'est dans ces moments terribles que chaque capitaine isolé, pour ainsi dire, au milieu du carnage général, est appelé à agir lui-même comme amiral, à ne prendre conseil que de son expérience et de son dévouement, et à faire les plus grands efforts pour fixer la victoire près de se déclarer d'un côté ou de l'autre.

Aussi, dans ces moments extrêmement critiques et décisifs, au lieu de faire descendre, avec Jean-Bon-Saint-André, l'amiral au simple rôle de capitaine, vaut-il incomparablement mieux, sous tous les rapports, voir un amiral dans chaque capitaine de vaisseau.

C'est ainsi qu'en agit l'Angleterre dans l'admirable organisation de sa marine, que je rappelle dans les observations qui vont suivre. Ne trouvant d'autre moyen d'être

complètement juste à l'égard de ses capitaines, l'Angleterre a voulu les identifier, autant que possible, avec ses amiraux, en leur assurant leur élévation au grade de contre-amiral à leur tour et rang d'ancienneté. De manière qu'on pourrait en quelque sorte dire que l'Angleterre a effectivement autant d'amiraux qu'elle compte d'amiraux et de capitaines de vaisseau. Car, tout capitaine, assuré de devenir contre amiral, se hâte d'acquérir ce qui peut lui manquer encore pour devenir un amiral distingué, et servir comme tel son pays, soit dans les combats, soit dans toute autre situation où le service pourrait l'appeler.

Que nos hommes d'état veuillent bien prendre la peine d'y réfléchir sérieusement! Qu'ils calculent toute la distance qu'il y a de cette combinaison juste et forte, à celle toute de faveur et sans force qui régit encore notre marine ; et ils reconnaîtront sans doute avec moi que, dans l'état actuel de notre tactique et de l'organisation de notre marine, il n'y a guère lieu de s'étonner des désastres qu'ont éprouvés si fréquemment nos armées navales, ni de l'influence décroissante, à laquelle ces échecs répétés condamnent notre marine.

En marine, on ne saurait trop le répéter, il faut de la part des capitaines une coopération cordiale, un zèle à toute épreuve et le plus entier dévouement de tous les jours et de tous les instants. Eh bien ! est-il physiquement, est-il moralement possible d'obtenir constamment tout cela de capitaines de vaisseau, dont l'avancement dépend de la faveur ou du choix? Non ! et mille fois non! Telle est la nature de l'homme que, quelque fondés sur le mérite personnel que puissent être les avancements au grade de contre-amiral au choix, il n'est pas un seul de ces avancements qui ne fasse plus ou moins de mécontents ; de sorte que chaque promotion, au lieu de produire une nouvelle vigueur et une nouvelle force dans l'armée, n'y produit qu'un effet absolument contraire. En effet, les capitaines de vaisseau qui ne sont parvenus à ce grade qu'après avoir fait leurs preuves dans tous les genres, ont nécessairement le sentiment de leur valeur personnelle et ne peuvent pas manquer de se trouver humiliés, en voyant n'importe lequel de leurs camarades leur passer sur le corps. Pour échapper à cette humiliation, dont la crainte les tourmente sans cesse, au lieu de s'occuper tranquillement de ce qui regarde leur état et de digérer, pour parler ainsi, tout ce qu'ils ont eu à apprendre dans une carrière jusqu'alors si active, ils sont en quelque sorte forcés de faire jouer tous les ressorts pour tacher de devancer eux-mêmes leurs camarades. De là, lutte continuelle entre l'intérêt personnel et l'intérêt général; de là, point d'ensemble dans le service, point de fixité possible dans les principes !

Membre de la commission de la chambre des Députés qui, en 1832, fut chargée d'examiner le projet du ministère sur l'organisation de la marine, j'avais eu le bonheur d'y faire adopter quelques modifications. Mais quand je vins à proposer de ne faire passer les capitaines de vaisseau au grade de contre-amiral que par rang d'ancienneté, il s'éleva une opposition si forte et si générale que ma proposition fut étouffée dès sa naissance, et que je jugeai complètement inutile de la reproduire devant la chambre.

Les principales objections, les seules même que firent entendre les membres de la commission, portèrent sur l'accroissement de dépenses que nécessiterait une pareille organisation.

On me représenta que si l'Angleterre, pour tenir à ses principes, avait été obligée de donner de l'avancement à un grand nombre d'officiers plus anciens que Nelson, dans le seul but de faire parvenir celui-ci au grade qu'exigeait son éclatante victoire d'Aboukir, la France n'était point en état de faire de pareils sacrifices ; que le budget de sa marine n'y suffirait pas.

Plût à Dieu que le budget de notre marine ne fût grevé que par des récompenses aussi bien méritées ! Peut-on comparer 2 ou 3 millions de capital, que pourraient avoir coûté à l'Angleterre ces avancements extraordinaires, au montant de la perte que Nelson fit éprouver à la France, dans le matériel de onze vaisseaux de ligne et dans le personnel des équipages de ces vaisseaux, devenus prisonniers de guerre? Encore cette perte, quelque grande qu'elle fut, n'est-elle vraisemblablement pas le dixième de celle qui en fut la conséquence immédiate. La

victoire de Nelson entraîna la perte de notre armée d'Egypte et de toutes les dépenses que nous avait occasionnées cette expédition. Ce fut là un résultat immense pour l'Angleterre, qui vit tout-à-coup augmenter considérablement son influence et sa puissance dans toutes les parties du monde. Tel a été et tel sera toujours pour l'Angleterre l'effet plus ou moins grand de la défaite d'une de nos armées navales.

Cependant, nous sommes condamnés à voir se renouveler ces désastres, tant que nous ne voudrons pas adopter dans l'organisation de notre marine des principes suivis avec tant d'avantage dans l'organisation de la marine anglaise.

Pénétré depuis longtemps de cette idée, j'étais membre d'une commission de la chambre des députés en 1831, lorsque M. le ministre de la marine, s'y étant rendu, nous dit qu'il avait le projet de créer un nouveau grade de capitaine de corvette. Sur l'observation que je fis, que je croyais ce nouveau grade plutôt nuisible qu'utile à la marine, son excellence me pria de lui adresser par écrit mes observations à ce sujet. Ce que je fis dans les termes suivants.

**Observations
SUR
L'ORGANISATION DE LA MARINE,**

**Présentées le 7 Mars 1831,
A M. LE COMTE D'ARGOUT, MINISTRE DE LA MARINE; par
M. LE BASTARD DE KERGUIFFINEC,
Capitaine de Frégate, en retraite, Membre de la Chambre des Députés.**

L'ouverture que M. le ministre de la marine a bien voulu nous faire, à la commission sur les pensions des officiers de la marine, le 1^{er} mars 1831, d'un projet de création du grade de capitaine de corvette, a réveillé les idées que j'avais autrefois consignées dans un mémoire sur l'organisation de la marine.

Sur l'invitation de M. le ministre, je vais tacher de retracer ici un peu à la hâte, ce que ma mémoire me rappellera de ce que mes observations pouvaient avoir de plus caractéristique.

M. de Rumigny, au sortir de la même commission, ayant émis l'opinion qu'il convenait de donner une épaulette aux élèves de la marine, c'est par eux que je vais commencer.

Loin de partager l'avis qu'il fût convenable de donner une épaulette aux élèves, je voudrais qu'on leur retirât l'aiguillette. Le bouton à l'ancre, avec une distinction des plus modestes au collet de l'habit et au chapeau, est tout ce qu'il convient de donner aux élèves.

Les connaissances théoriques qu'ils sont obligés d'acquérir, tendant naturellement à élever l'âme de ceux qui les possèdent, il est bon, il est de la plus grande importance, d'arrêter, chez ces jeunes gens, le développement de cet amour-propre, ou plutôt de cette fierté que donne et doit toujours donner l'épaulette ; amour-propre ou fierté, qui trop souvent leur fait regarder comme au-dessous d'eux les opérations du matelotage, les empêche de se livrer de cœur à ces connaissances purement pratiques, et de se familiariser suffisamment avec tout ce qui tient à l'instruction du matelot.

Cependant, si malheureusement un élève est fait officier, on qu'il porte l'épaulette avant de savoir faire tout ce que fait un matelot, il n'apprendra plus ce qu'il lui manque pour bien commander celui-ci, et il ne sera conséquemment qu'un officier imparfait.

Ces réflexions sont de la plus grande justesse, et seront bien comprises par tous les officiers qui ont été élèves, volontaires ou aspirants.

Le manque de pratique est ce qui a toujours été reproché aux officiers de la marine française; tandis qu'au contraire, on leur accorde généralement des connaissances théoriques assez étendues. La raison en est toute simple, celles-ci peuvent s'acquérir dans le cabinet, à tout âge et partout, et l'officier rougirait de ne pas les posséder; mais, celles-là ne peuvent s'acquérir que dans la première jeunesse, sur les ponts, dans les hunes, sur les vergues et toujours avec un sacrifice répété d'amour-propre d'autant plus grand qu'on est déjà plus instruit en théorie. C'est donc d'après ces principes bien compris, qu'il convient de régler ce qui doit concerner les élèves dans une organisation de la marine.

Quant au grade de capitaine de corvette, à introduire dans la marine, voici ce que j'en pense. Il est bien évident que cette introduction n'aurait lieu que pour encourager les anciens lieutenants, qu'il ne conviendrait pas de faire passer au grade de capitaine de frégate. De là deux inconvénients :

1 ° On se priverait de la ressource d'employer à bord des vaisseaux ces lieutenants devenus capitaines de corvette; et, dans des armements un peu considérables, on pourrait s'en trouver très gêné.

2° En créant des capitaines de corvette, ce serait ceux-ci qui naturellement seraient appelés à commander les corvettes ; et, selon moi, les anciens lieutenants sont déjà devenus

trop vieux pour commencer à commander, et ne feraient vraisemblablement désormais que des capitaines de vaisseau très ordinaires. Or, l'essentiel est de viser aux moyens d'avoir de bons et de jeunes capitaines de vaisseau, qui sont la force réelle d'une marine ; la création du grade de capitaine de corvette ne me paraîtrait donc devoir nullement conduire à ce but d'une manière plus prompte ni plus directe.

C'est au contraire parmi les jeunes lieutenants ou enseignes, qui se feraient remarquer par leur zèle, leur intelligence et leur bravoure, qu'il serait indispensable de prendre les capitaines de tous les bâtiments au-dessous du rang de frégate, en ayant soin de les faire débiter par les plus petits commandements, afin que les écoles qu'ils pourraient faire devinssent moins préjudiciables à l'État. Plus les commandants de ces bâtiments seraient jeunes, plutôt on formerait des capitaines : car des capitaines ne peuvent se former que par les commandements. J'aimerais mieux faire commander un vaisseau par un jeune lieutenant, qui aurait 2 ou 3 ans de commandement de corvette, que par un des plus anciens lieutenants de vaisseau, qui n'aurait pas déjà commandé. Rien ne donne du zèle, du souci, de l'embarras, de l'expérience et de l'aplomb, comme le commandement.

Il faut donc se hâter de faire commander les plus jeunes lieutenants et même les enseignes chez lesquels on aperçoit les meilleures dispositions d'esprit et de corps; car, une santé robuste ne contribue pas peu à entretenir la force de l'âme. Ces jeunes capitaines devront être toujours à la mer, et ils ne devront rester sur les rades que le temps nécessaire pour s'approvisionner ou se réparer. L'approvisionnement général de nos ports serait une occasion constante de les tenir en mouvement. Pourquoi n'aurions-nous pas aussi, en temps de paix, de ces petits bâtiments qui iraient continuellement d'un port à l'autre, en surveillant ce qui se passerait sur nos côtes. Ce genre de navigation forçant à appareiller et à mouiller souvent, serait très propre à former promptement nos jeunes capitaines, et leur donnerait une certaine connaissance pratique de nos côtes, qui ne laisserait pas que de leur être de quelque utilité. Deux ans de ce service de cabotage et trois ou quatre voyages de long-cours, pendant deux autres années, suffiraient pour rendre les lieutenants propres à devenir capitaines de frégate. Après trois ans de commandement, les capitaines de frégate peuvent faire de très bons capitaines de vaisseau.

Ainsi, prenant l'élève à 16 ans, il pourrait être enseigne à 20 ans ; lieutenant à 24 ; capitaine de frégate à 27 et capitaine de vaisseau à 30 ans. Mais, comme il y aura nécessairement quelques interruptions dans les services et quelques retards dans l'avancement, le plus souvent il ne parviendrait au grade de capitaine de vaisseau qu'à 35 ans ou même à 40. Mais, il est à désirer qu'il y parvienne à cet âge et qu'il n'y parvienne qu'après avoir, autant que possible, passé par les commandements dont nous venons de parler. Alors on aura des capitaines de vaisseau dans lesquels on pourra avoir la plus grande confiance, surtout s'ils ont eu l'occasion d'avoir quelques combats et qu'ils s'en soient retirés avec honneur. Car, s'il est vrai de dire qu'on n'est marin qu'après plus d'un naufrage, il est encore plus vrai de dire qu'on n'est réellement capitaine qu'après plusieurs combats.

Avec ce système on aura de bons capitaines de vaisseau, c'est-à-dire une bonne marine; car, les capitaines de vaisseau sont véritablement l'âme et la force de l'armée navale. Les bons capitaines de vaisseau font les bons amiraux. En effet, tout bon capitaine de vaisseau peut être bon amiral, et doit même être tel dans le combat, comme je l'ai démontré dans mes observations sur la tactique navale, puisqu'une fois le combat devenu général, l'amiral lui-même, enveloppé de feu et de fumée est dans toute impossibilité d'agir comme amiral. Qu'on ne déduise pas de là, comme je l'ai entendu discuter, qu'il convienne que l'amiral passe sur une frégate. Non ! l'amiral doit toujours être au plus fort de la mêlée, et on peut compter qu'on fera toujours cet honneur à son pavillon. Dans ces moments terribles et décisifs, il importe donc que la France puisse, comme l'Angleterre, retrouver un amiral dans chacun de ses capitaines de vaisseau.

C'est pour lui donner de tels capitaines que je me suis hâté de les faire parvenir à ce grade en les entretenant dans la plus grande activité et dans des commandements, et en les faisant passer sur le corps de leurs camarades. Mais une fois parvenus au grade de capitaine de vaisseau, je les arrête dans leur ambition et dans leur avancement. Ils ne doivent plus parvenir au grade de contre-amiral, qu'à leur tour et rang. Ils resteront constamment subordonnés à ceux qui les précèdent, comme ceux qui viendront après eux, ne les dépasseront jamais. Voilà des principes qui assurent la subordination dans un corps où elle est, plus que dans tout autre, indispensable au succès des opérations. Non-seulement ces principes assurent la discipline, mais ils détruisent encore tout sujet d'envie et de jalousie parmi les capitaines de l'armée navale, qui voient toujours avec peine et dégoût, un de leurs camarades leur passer sur le corps et devenir contre-amiral avant son tour. Comme les succès sur mer dépendent essentiellement de la coopération franche et entière de chaque capitaine, comment est-il possible qu'on ne veuille pas voir les hommes tels qu'ils sont, et comprendre qu'une telle coopération ne peut s'obtenir chez nous que par des efforts surnaturels, puisque l'on force nos capitaines de vaisseau à ne voir dans leur général d'aujourd'hui que le capitaine qui hier était leur subordonné?

Pour le succès de nos armes, il est donc essentiel que les capitaines de vaisseau et par conséquent les amiraux n'avancent que par rang d'ancienneté.

Si on objecte que l'avancement au choix des officiers subalternes de la marine entraînerait les mêmes inconvénients que je viens de signaler pour les capitaines de vaisseau, je répondrai qu'il ne peut nullement en être ainsi; qu'au contraire, ce qui a le plus fâcheux résultat pour les capitaines de vaisseau, a le plus heureux effet, quant aux officiers subalternes. En effet, ceux-ci ne sont jamais appelés à agir, comme corps dans des circonstances importantes. Disséminés au nombre de cinq ou six sur un vaisseau, il y a trop de distance de leur grade à celui de leur capitaine pour qu'ils puissent, dans aucun cas, en être jaloux. Un de leurs camarades leur passe-t-il sur le corps, ils peuvent s'en affecter; mais, s'il se trouve à bord du même vaisseau il en débarque immédiatement et ne se trouve plus en contact de service avec eux. Du reste, ces petits chagrins passent vite, et ne peuvent pas affecter le service. Si le camarade est sur un autre vaisseau ou dans un autre parage, on s'afflige moins de ce qui lui a été heureux, et on s'en console bientôt en se disant qu'on peut aussi soi-même passer sur le corps à beaucoup d'autres, ce qui entretient parmi les officiers subalternes une émulation constante, qui les porte souvent aux plus grands actes de dévouement. Ainsi tourne au profit de l'État, pour ces officiers, un mode d'avancement qui tourne à sa ruine, si on l'applique aux capitaines de vaisseau et aux amiraux.

Ces observations seront peut-être regardées comme assez importantes pour qu'une copie en soit adressée à chacun des messieurs les membres de l'Amirauté, afin que, dans huit ou quinze jours, chacun de ces messieurs, réunis en conseil, pût faire connaître à M. le ministre le résultat des réflexions auxquelles elles auraient donné lieu.

Mais n'oublions pas que c'est particulièrement pour prévenir le découragement chez les anciens lieutenants que l'on a imaginé de créer le grade de capitaine de corvette. Voyons s'il n'est pas d'autre moyen d'encourager ces lieutenants, sans créer ce nouveau grade, qui sera tout-à-fait inutile à la marine, puisqu'il ne doit contribuer en aucune manière à former plus promptement des capitaines de vaisseau, but unique que doit se proposer une organisation, puisque, comme je l'ai déjà dit, quand on a de bons capitaines de vaisseau, on a une bonne marine, et que sans eux on n'a qu'un corps sans force et sans poids, incapable de résister au moindre choc.

Tout en laissant de côté le grade de capitaine de corvette, emparons-nous du supplément d'appointements qu'on aurait accordé à ce grade et donnons ce supplément aux plus anciens lieutenants de vaisseau sur la liste, et en nombre égal à celui des capitaines de corvette qu'on se proposait de créer. Ainsi, par supposition, les 100 plus anciens lieutenants

de vaisseau seront des lieutenants de 1^{ère} classe. Je sais bien que si on les consultait, ils aimeraient mieux la dénomination de capitaine de corvette, non seulement par rapport à cette dénomination et au rang, qui auraient en réalité quelque chose de plus flatteur, mais encore par l'espoir des commandements auxquels semblerait les appeler leur nouvelle dénomination. Mais je dois répéter que ce serait une erreur aussi impardonnable, si on persistait à créer des capitaines de corvette, que de donner à ces capitaines, pris parmi les anciens lieutenants, les commandements des petits bâtiments.

D'un autre côté, je ferai observer que si ces nouveaux capitaines n'étaient pas pris parmi les anciens lieutenants de vaisseau, ceux-ci en seraient avec raison humiliés et encore plus découragés qu'auparavant.

D'où il résulte évidemment pour moi que, dans l'un ou l'autre cas, la création de ce nouveau grade nuirait à la marine ; que le seul moyen d'encourager les anciens lieutenants, sans préjudicier au service, est de leur donner une haute-paie et des décorations, tandis que les jeunes lieutenants d'espérance, que l'on formerait au commandement, ne recevraient que plus tard des décorations, à moins de quelque action d'éclat. Toutefois, il est bien loin de ma pensée de regarder les anciens lieutenants comme inadmissibles au grade de capitaine de frégate; ils pourront toujours prétendre à ce grade, et des actions d'éclat les y feront parvenir comme leurs camarades plus jeunes; mais le nombre des lieutenants étant six à sept fois plus grand que celui des capitaines de frégate, il est évident que tous ne peuvent jamais atteindre à ce dernier grade. Les plus aptes seulement y parviendront.

Il me paraîtrait aussi fort juste que le tiers ou le quart des capitaines de vaisseau, pris parmi les anciens, eussent une haute-paie et jouissent même, si l'on veut, du titre de chef de division ; il n'y aurait aucun inconvénient à cela, puisque le rang entre eux tous doit demeurer fixe et immuable.

La navigation en armée ou en division étant absolument nécessaire pour compléter l'instruction des capitaines et des officiers de l'armée navale, il serait bon de ne pas négliger la plus petite occasion de faire naviguer de conserve nos grands et nos petits bâtiments toutes les fois que les circonstances le permettraient, ne dussent-ils faire qu'un court trajet ensemble ; dussent-ils même se séparer presque au sortir des rades. Sous le rapport de l'instruction, une campagne en armée, ou en division, en vaut quatre faites isolément. Il arrive souvent que nous ayons sur nos rades 4, 6 ou un plus grand nombre de petits bâtiments. Dans ce cas, ne conviendrait-il pas d'envoyer à l'improviste un capitaine de vaisseau à bord de l'une de ces corvettes pour les faire appareiller et leur faire faire quelques évolutions pendant un ou deux jours, ne fût-ce même que sur la rade. Pourquoi ne ferions-nous pas, en temps de paix, ce qui s'est pratiqué quelquefois en temps de guerre? je veux parler d'évolutions navales faites avec des embarcations. Nos ports fournissent assez de canots armés pour des services particuliers; on en prendrait un certain nombre deux fois par mois, plus ou moins souvent ; on ferait faire des jeux de pavillon de dimensions appropriées à ces embarcations; et à l'ordre, le major-général de la marine indiquerait les officiers supérieurs et subalternes qu'il aurait désignés pour aller le lendemain faire des évolutions en rade. Cette mesure aurait le bon effet de forcer les officiers à terre de s'occuper de la tactique navale, d'en appliquer les principes, et par-là de s'entretenir dans les connaissances voulues, parce que d'un jour à l'autre ils pourraient être commandés de service pour les évolutions.

Successeur de M. le comte d'Argout au ministère de la marine, M. l'amiral comte de Rigny ne crut pas devoir prendre en considération les observations qu'on vient de lire. Il maintint le grade de capitaine de corvette et s'appliqua à baser l'organisation de la marine, qu'il présenta aux chambres en 1832, sur celle de l'armée de terre, quant aux grades et aux avancements.

D'après l'adoption de son projet, modifié cependant dans quelques points essentiels, je pourrais craindre pour l'accueil que recevra mon opuscule. Toutefois, il n'est pas un élève,

un capitaine, un amiral, qui n'y puisse trouver quelques sujets de méditations, et ces méditations tourneront toujours au profit des uns et des autres, soit qu'ils approuvent, soit qu'ils désapprouvent. La lecture de cette brochure peut encore offrir quelque intérêt à nos hommes d'état, à messieurs les membres de la chambre des Pairs et de celle des Députés. Je pense donc que sa publication, quelle que soit la critique que l'on puisse en faire, ne manquera pas d'avoir un certain degré d'utilité : c'est le résultat de cinquante années d'études, d'expérience et de méditations.

Armand Maufras du Chatellier

Historien

ARMAND DU CHATELLIER

Par René de Kerviler

Doyen des écrivains bretons, car sa première publication date de 1826 et sa dernière de 1885, M. du Chatellier, qui est mort le 27 avril dernier, dans son château de Kernuz, près Pont-l'Abbé, était depuis trente ans membre correspondant de l'Institut pour l'Académie des sciences morales et politiques ; et le président de cette Académie, M. Geffroy, a fait adopter, à l'occasion de sa mort, un nouvel article de règlement par lequel l'éloge des membres correspondants sera désormais prononcé en séance. Cette notice apportera peut-être quelques renseignements à l'éloge que prépare en ce moment M. Geffroy lui-même. J'ai personnellement connu M. du Chatellier, dont j'étais devenu parent par alliance; j'ai visité ses riches collections de Kernuz et j'entretenais avec lui une correspondance littéraire qui témoignait d'une activité extraordinaire dans une vieillesse aussi avancée jamais on ne le trouvait en défaut sur un point d'histoire bretonne et sa complaisance pour aider les travailleurs était inépuisable. Travailleur lui-même et travailleur infatigable, il savait que, loin de se nuire, les études parties de points divers, voire sur le même sujet, ne peuvent que s'éclairer et se fortifier l'une par l'autre. Je n'essaierai pas de détailler ici les 60 articles qui formeraient la bibliographie de son œuvre, si on voulait l'examiner en détail, mais j'en donnerai la physionomie générale, en groupant ses principales manifestations autour des quatre phases de la longue carrière de ce solide Breton.

1- Cette étude a été publiée d'abord dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* sous le pseudonyme de *Larvorre de Kerpénic*. - Tirage à part, Nantes, Forest et Grimaud, 1885, in-8°, 11 p.

I. - La famille Maufras du Chatellier est originaire de Normandie et vint se fixer en Bretagne au siècle dernier. En juin 1793, le père d'Armand faisait partie des bataillons du Finistère qui vinrent former, à Caen, l'armée de résistance aux agresseurs triomphants de la Convention et dans laquelle se réfugièrent les Girondins qui la paralysèrent bientôt par leur manque d'énergie. En 1796, nous le trouvons juge au Tribunal criminel de Quimper, fonctions qu'il exerça ensuite pendant tout le temps de l'Empire, sauf dans les dernières années, où il monta sur le siège de procureur impérial.

Né à Quimper, le 7 avril 1797, Armand du Chatellier fut d'abord mis en pension chez le curé de Locronan, petite ville où demeurait une de ses tantes, Mlle de Leissègues-Rosaven, puis il acheva ses études au lycée de Rennes, où il eut pour condisciples le célèbre Pierre Le Roux, l'académicien Duhamel, Bertrand, le père des deux académiciens actuels, Le Taronilly, Roulin et bien d'autres qui ont fait un brillant chemin dans les sciences, les lettres, la politique ou les arts. Il se prépara d'abord à l'Ecole polytechnique, mais les événements de 1814 et 1815 dérangèrent notablement ses études et, grâce à Defermon, il fut nommé élève commissaire de la marine à Brest.

Waterloo survint, et du Chatellier qui n'avait pas encore rejoint son poste, retomba... dans une étude de notaire. Plusieurs années se passèrent avant qu'il trouvât sa voie : il nous en a présenté un fort agréable tableau dans une sorte d'autobiographie publiée en 1881 sous le titre de *Notes et souvenirs, archives de la famille Maufras du Chatellier (1)*. J'y renvoie le lecteur curieux de traits de mœurs intimes sur les premières années de la Restauration dans le Finistère. En 1820, il était enfin nommé aide-vérificateur des douanes à Douarnenez. Mais son caractère ardent ne trouvait pas à se développer sur un si petit théâtre. Du Chatellier venait souvent à Quimper et il fut imprudent : avant un jour assisté à un banquet en l'honneur des députés de l'opposition Guilhem et Keratry et porté, lui-même un toast enthousiaste, on l'envoya en disgrâce dans les Ardennes réfléchir à l'inconstance des choses humaines; puis lorsque les réflexions furent jugées suffisantes, il obtint la recette des douanes de Pont-l'Abbé, où il se maria bientôt avec la fille de l'un des principaux négociants de l'endroit et où il ébaucha, dans une existence plus calme que celle qu'il avait menée jusque-là, ses premiers travaux.

Le livre des voyages d'Anquetil Duperron et celui de Benjamin Constant sur l'origine des religions lui inspirèrent d'abord la pensée de traiter aussi ce dernier sujet. Les manuscrits qu'il a laissés témoignent qu'il se mit sérieusement à l'œuvre, mais quelques ouvrages d'économie politique, le ramenèrent à des études d'un objet plus pratique, et il publia en 1896 un opuscule intitulé : *Du commerce et de l'administration : Coup d'œil sur le nouveau système commercial de l'Angleterre (2)*, qui attira sur lui l'attention du directeur du bureau du Commerce. Une place de commis Principal lui fut aussitôt offerte dans les bureaux du ministère et du Chatellier partit pour Paris en 1828 avec sa jeune femme en caressant les plus beaux projets d'avenir. Ces projets ne devaient pas se réaliser. La description que du Chatellier nous a laissée dans ses *souvenirs* de sa situation de *sinécuriste* au ministère et des entraves mises par les routiniers à son initiative est fort réjouissante à la lecture, mais fort triste à la réflexion.

1- Orléans, Colas, 1881, in-80.

2- Paris, Lachevardière, 1826, in-80.

« Au moment où j'écris ces lignes, ajoute-t-il mélancoliquement, je pourrais compter quatre ou cinq gouvernements qui se sont tous annoncés pour devoir réformer beaucoup d'abus. Chacun peut dire s'il a fait mieux... »

La sinécure lui créant des loisirs, il prit un goût fort vif à tout ce qui touchait à la politique et à la littérature. Accueilli dans la famille de M. de Keratry qui recevait beaucoup et continuait à faire partie de l'opposition gouvernementale, il y entra en relations avec toutes les personnalités en renom qui faisaient partie du même clan, et se lança même dans le mouvement de la littérature romantique, hanta le salon de Victor Hugo et publia, après un volume *d'Esquisses sur l'Amérique du Sud* (1828), des scènes historiques dialoguées, intitulées *La mort de Louis XVI* (1), dont je connais trois éditions, de 1828 à 1875, et la *Chute des Girondins* (2) qui en eut également plusieurs depuis 1829. Ces deux volumes ont suscité bien des imitateurs.

La révolution de 1830 arriva. Armand du Chatellier avait quelque ambition. Il était en excellents termes avec Laffitte ; il discourait volontiers dans les réunions du temps : il avait présenté au roi Louis-Philippe lui même, dans une audience qui mériterait un récit détaillé, une supplique des habitants de Pont-l'Abbé pour la suppression de l'impôt du sel. Mais on ne lui offrit pas de situation qui lui convint : la nostalgie des Bretons le saisit, et, prétextant un affaiblissement de la vue, il se fit admettre au traitement de réforme et revint en Bretagne en 1831.

II - Le traitement de réforme pour cinq ans était peu de chose et ne créait pas de situation sociale. Armand du Chatellier essaya d'abord d'un établissement de pêche à Douarnenez, puis des affaires de son beau-père, mais le négoce n'était pas dans ses aptitudes et il accepta, en 1832, la place d'inspecteur des prisons et des établissements de bienfaisance dans le Finistère. Les seize ans que M. du Chatellier resta dans cette situation à Quimper forment la période la plus fructueuse de sa longue carrière.

Dès son arrivée à Quimper, il fonda une revue historique et littéraire, intitulée : *Les Annales bretonnes*, qui paraissait tous les mois et dont il fut le principal et pour ainsi dire l'unique rédacteur ; mais il ne parut de cette revue que six livraisons, parce qu'elle fut absorbée par les mémoires d'une *Société d'Emulation*, qui s'établit, le 25 octobre 1832, sous l'inspiration de M. du Chatellier, son premier président. MM. Gestin et Duval en étaient les vice-présidents, M.M. Sauvée et Lefranc les secrétaires. Cette Société avait pour but « de s'occuper de travaux d'utilité générale et plus particulièrement d'objets se rattachant aux progrès de la civilisation dans les départements du Finistère ; et pour arriver à cette fin, d'ouvrir des cours *gratuits* où l'enseignement serait surtout dirigé dans l'intérêt des classes ouvrières ». M. du Chatellier, qui avait déjà, pendant son ancien séjour au Pont-l'Abbé, organisé lui-même un cours de dessin gratuit pour les ouvriers, se retrouvait bien ici et se chargea, pendant l'hiver de 1833, de conférences sur *l'Histoire de la Bretagne et l'Histoire locale*.

1- L'édition de 1828 est anonyme; celles de 1830 et de 1875 portent le nom.

2- Paris, Rapilly, 1829, in-8°.

Cette Société, dont le bulletin a paru pendant plusieurs années, de 1832 à 1835, en deux colonnes, français et breton (1), suscita un grand mouvement de travail et rendit des services importants. Elle institua des concours de charrue, des courses de chevaux : elle établit, dès 1833, une caisse d'épargne et une salle d'asile avant que les lois en eussent prescrit ou protégé la création : elle reçut des mémoires sur la géologie et la flore du département, et ceux de M. du Chatellier aboutirent aux trois volumes des *Recherches statistiques sur le Finistère*, qui, publiées en 1837, furent couronnées par l'Académie des sciences un 1839.

Pendant ce temps, A. du Chatellier collaborait activement au journal *Le Breton*, de Nantes, à la *Revue de Bretagne*, de Rennes, et autres publications bretonnes, et préparait les matériaux de *L'Histoire de la Révolution en Bretagne*, son ouvrage capital. On sait quelle en fut l'origine. Le conventionnel Guezno, qui fut chargé, après le 9 thermidor, avec Guermeur et Brüe, de la pacification des départements de l'Ouest, s'était plus tard contenté d'un modeste emploi dans les douanes, à Audierne, sa ville natale. Exilé en 1815, il revint dans sa patrie en 1830 et retrouva dans le grenier d'une maison qu'il avait été obligé de vendre autrefois plusieurs malles de papiers, de correspondances et de documents originaux sur les principaux événements de la Révolution en Bretagne : c'est avec ces matériaux de première main et d'une authenticité absolue, aidés par ceux que renfermaient les archives de nos cinq départements, que M. du Chatellier a composé les six volumes de son histoire, la plus complète que nous avons encore sur l'ensemble des luttes révolutionnaires en Bretagne. Elle obtint, du reste, un vif succès, fut traduite en Angleterre et pillée sans pudeur par un grand nombre de romanciers ; mais il est regrettable que M. du Chatellier n'en ait pas donné une autre édition dans ses dernières années : si les faits sont irrécusables, leur appréciation dans l'édition de 1836 est fort sujette à critique, car les doctrines les plus jacobines, la Terreur même et ses persécutions impitoyables y sont justifiées comme mesures de salut public. et la fin y excuse les Moyens : M. du Chatellier n'aurait plus reproduit en 1880 cette apologie révolutionnaire, due à certains entraînements de jeunesse, puisqu'il a justement flétri, dans plusieurs opuscules publiés dans sa vieillesse et qui sont à la fois comme son testament politique et comme le complément de son livre, la Terreur et surtout les persécutions religieuses (1). *L'Histoire de la Révolution en Bretagne* ne doit donc être lue que sous cette réserve, mais il n'y a pas de guide plus sûr pour les événements.

Cet ouvrage, auquel il faudrait joindre plusieurs notices du même temps sur *Lecoz* et sur *Guezno*, et des travaux sur les *Lois galloises*, sur les *Origines de notre histoire* d'après celles du pays de Galles et sur *L'Alphabet celto-armoricain*, mit en relief le nom. de M. du Chatellier qui fut successivement vers cette époque membre du Conseil municipal de Quimper, membre du Conseil d'arrondissement pour Douarnenez et même, un jour, candidat à la députation contre M. de Carné. En 1840, il fonda à Quimper le journal *le Quimpérois* dont il fut longtemps le rédacteur en chef, et, en 1843, à Vannes, *l'Association Bretonne* dont il fut jusqu'en 1850 le secrétaire général et qui vit encore, après une éclipse de 15 ans, de 1858 à 1873. Les procès-verbaux des congrès de Vannes (1813), de Rennes (1844), de Nantes (1815), de Saint-Brieuc (1846), de Quimper (1847) et de SaintMalo (1849), témoignent de la part active qu'il prit à ces savantes réunions

1- Voir en particulier : *La persécution religieuse dans le Finistère, etc.* Angers. 1882. In-4°.

et de toutes les mesures excellentes qui furent votées sur son initiative. L'Association avait été principalement fondée pour grouper les sociétés d'agriculture. Au congrès de Vannes, en 1843, il fit voter la création de la *section d'archéologie* qui a rendu tant de services à notre histoire provinciale. En 1844, nous le voyons s'occuper surtout des mesures à prendre pour améliorer la situation de l'agriculteur, développer l'instruction primaire, réduire l'impôt du sel, etc. En 1845, il fit émettre un vœu pour combattre l'abus pernicieux des boissons alcooliques et présenta un rapport sur le dégrèvement de l'impôt foncier. En 1816, il préside la session en l'absence de M. Rieff el et fait adopter un vœu en faveur de droits protecteurs. En 1847, il présente un mémoire sur la question des subsistances et demande la création d'un ministère de l'agriculture. En 1849, il formule un vœu en faveur du défrichement des landes communales ... et dans toutes ces sessions il présenta un rapport d'ensemble fort remarquable sur les travaux et sur la situation de la Société.

III.- Cependant la révolution de 1848 était survenue, et M. du Chatellier, qui ne trouvait plus à Quimper de ressources suffisantes pour l'éducation de ses enfants et qui ne pouvait se débarrasser de fièvres intermittentes invétérées, dut changer de climat et vint habiter Versailles où l'attendaient de nouveaux travaux et de nouveaux honneurs. Nous l'y trouvons successivement président de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise, président de la Société d'horticulture qui organisa sous sa direction de brillantes expositions de fleurs, et président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul qui lui dut la création de fourneaux économiques fort appréciés pendant les hivers rigoureux que l'on eut à traverser vers cette époque. Cela ne lui faisait pas abandonner ses études favorites et nous citerons de lui, en particulier, pendant la période de six à sept ans qu'il passa à Versailles une étude sur *l'Ouvrier agricole en Bretagne* (1849) , une notice sur le *Château de Kernuz* que lui avait attribué la mort de son beau-père (1850), des mémoires, repris de ses premières recherches, sur *l'Inde antique* et les *Avatars de Crichna* (1851), une lettre à M. Caumont sur une découverte d'un *Atelier de figurines gallo-romaines* dans le Finistère, une notice sur *La Tour d'Auvergne* à l'occasion de l'inauguration de sa statue, etc , etc. Aussi ne s'étonnera-t-on point que, l'Académie des sciences morales et politiques l'ait nommé son correspondant, en 1858, à l'unanimité des voix. C'était la juste récompense d'un labeur incessant et fructueux..

IV. - M. du Chatellier venait, à cette époque, de rentrer définitivement au château de Kernuz, près Pont-l'Abbé, qu'il ne quitta plus, qu'il reconstruisit et dont il fit bientôt, avec l'aide de son fils, passionné pour les études archéologiques, un véritable musée, que tous les touristes et les savants du monde entier visitent avec admiration. Pendant les trente ans qu'il est resté dans cette retraite, ses travaux de toute sorte se sont multipliés à l'envi, et, plus il s'approchait de la tombe, plus il semblait déployer d'activité, et plus aussi il se dépouillait de certains préjugés trop accusés dans sa première histoire de la Révolution en Bretagne. Il rendit alors plus de justice aux opprimés se défendant contre les oppresseurs, et toute son œuvre, depuis cette retraite, témoigne de sa conversion sincère à un libéralisme beaucoup plus effectif que celui dont se paraient hypocritement les jacobins en exerçant le plus impitoyable despotisme. Comment citer, même les titres de tous ces travaux qui se succédaient d'année en année,

rendant jaloux les plus laborieux parmi les plus jeunes et démontrant qu'à l'âge de 88 ans on peut avoir plus d'ardeur au travail qu'à 35 ?.... Ce sont, entre vingt autres : *Brest et le Finistère sous la Terreur* (1858), *La Baronnie de Pont-l'Abbé* (1858), *L'Évêché de Cornouaille* (1859), *Les Anciens Évêchés de Bretagne* (1860), *les Fréron et les Royou* (1861), *L'Agriculture et les classes agricoles de la Bretagne* (1865), *Les 26 administrateurs du Finistère* (1865), *Michel Le Nobletz* (1866), *Etats provinciaux et administrations collectives avant et depuis 1789* (1869 et 1870), *Invasions de l'étranger dans les XIV^e et XV^e Siècles* (1872) ; *Le général François Watrin*, adjudant général de Hoche, etc. (1875 et 1876) ; *Ce qu'ont coûté les guerres civiles*, *Un coin de la Cornouaille sous la ligue* (1881), *Le Finistère et la persécution religieuse après le 18 fructidor an 4* (1882), *Le conventionnel Guermeur et sa correspondance* (1884), *Études sur quelques anciens couvents de la Bretagne* (1881), *Quelques journées de la première République dans les départements bretons* (1881), *Les Laennec* (1885), *Un Essai de socialisme, de 1775 à 1795*, *Réquisitions, maximum et assignats*, en cours de publication en 1886 dans le compte rendu des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, etc., etc.

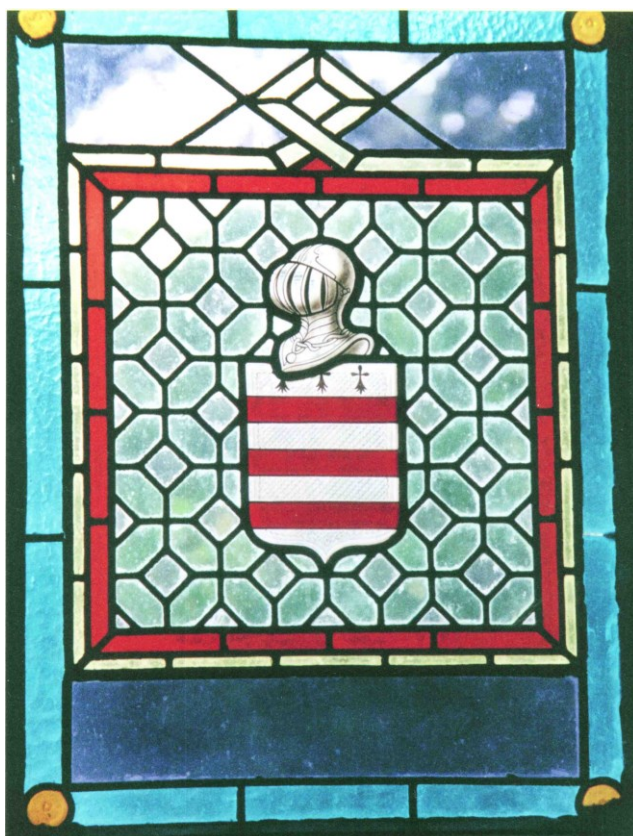
Au moment où la mort est venue le frapper, il préparait un travail sur la *Pacification de la Vendée*, et triait sur son lit les liasses de documents originaux qu'il possédait sur cette phase intéressante de l'histoire révolutionnaire. Il est donc mort sur la brèche, le 27 avril, à l'âge de 88 ans, en historien qui ne faiblit pas et dans le plein épanouissement de ses facultés intellectuelles.

Je terminerai par ces quelques mots de l'une de ses oraisons funèbres : « M. du Chatellier, dit *l'Océan*, avait pour le pays breton un véritable culte, et la Bretagne fait en lui une véritable perte. C'était un aimable vieillard, dont la conversation avait le plus grand charme : il a vécu longtemps et ses souvenirs formaient une mine inépuisable ; il avait conservé toute la fraîcheur de son intelligence et toute la fraîcheur de son esprit... »

Je livre sa longue carrière en exemple à tous les travailleurs. La collaboration de deux ou trois autres comme lui élèverait à la patrie bretonne un impérissable monument.

Généalogie le Bastard Du Mesmeur et de Kerguiffinec

D'après René Kerviler (pour le début de la notice)
et Norbert de Boynes (pour la période récente, XIXème)



d'argent à 3 fasces de gueules surmontées de 3 hermines de sable
(fenêtre de la bibliothèque à Pénanros)

Bastard, de Bastard ou Le Bastard, Nom de famille qu'on rencontre depuis les temps les plus reculés dans toutes les parties de la Bretagne et qui se remarque quelquefois sous ces trois formes différentes, pour la même famille. Il figure trois fois, sans l'article, à l'*Armorial général mss d'Hozier* (II, 378, 3811, 515), trois fois avec l'article au *Nobiliaire* de Courcy (I, 36, 37) et il est entré dans la composition de plusieurs noms de lieux, tels que *Kerbastard* en Bubry, Moréac, Moustoir-ac, Pluvigner et le Haut-Corlay , *Keranbastard* en Plounevez-Moëdec, *La Bastardière* en St-Jean de Boiseau, Gorges, Bazouges du Désert, etc.

L'Ancienne famille Bastard du Pélerin et de la Bastardière, au pays Nantais, est aujourd'hui représentée en France par les familles de Bastard d'Estang à Paris et Le Bastard de Mesmeur et de Kerguiffinec dans le Finistère.

Notices générales :

1. - Généalogie de la maison de Bastard, originaire du comté nantais, etc., (par le Vcte Henri de Bastard d'Estant). -Paris, impr. Schneider, 1817, In-4°, portrait et fig. 2 tomes, tiré à cent exemplaires seulement.

Le tome 2 est intitulé : Inventaire des sources historiques, mss et imprimées,... pour servir de Preuves à la Généalogie de la maison de Bastard. - Ibidem, 1847, pièce in-4°.

2. - Armoiries de la maison de Bastard. - Ibidem, 1847, pièce in-4°, fig. (tirée du n° précédent).

3. - Armoiries des maisons alliées à la maison de Bastard, originaire du Comté Nantais, existant encore en Guienne, au Maine, en Bretagne et en Devonshire. - Ibid-, 1847, in-4, br., contenant 398 blasons avec leur description. (Tiré du n° 1).

Et voyez un résumé de cette généalogie dans *Ogée-Marteville*, II, 490 et dans l'Armorial de Guérin de la Grasserie (I, 16 bis et 16 ter, carton ajouté après la page 16 avec des armoiries gravées en noir qui ne figurent pas aux planches coloriées).

D'après cette généalogie dont plusieurs assertions paraissent fort contestables et dont le but semble avoir été de réunir systématiquement sur un même, tronc la plupart des familles Le Bastard connues en Bretagne et ailleurs, les 3 familles *Le Bastard* indiquées au *Nobiliaire* de Courcy (I, 36 et 37) avec des armoiries différentes, n'en feraient réellement qu'une seule et l'on écartellerait successivement les armoiries de la première *Bastard de la Bastardière* (qui auraient été à l'origine une aigle éployée rappelant les comtes de Nantes et seraient devenues par une concession de Philippe Auguste après la bataille de Bouvines, mi-parti d'or à l'aigle éployée de sable et d'azur à la fleur d'or), avec chacune des armoiries des *Kerbiquet* et des *Kerguiffinec*.

Voici quelle serait la filiation générale.

La branche aînée des *Bastard de la Bastardière et du Pellerin*, au pays Nantais, descendrait d'un bâtard des comtes de Nantes et serait connue depuis Richer Bastard, vivant en 1040 à la Bastardière : puis elle aurait produit *Pierre du Pellerin*, croisé en 1249, et tomba en quenouille en 1587, par le mariage de *Préjente de Bastard* avec Isaac de Culant en Aunis.

De *Rouaud Bastard*, fils cadet de Richer, fondateur en 1049 du prieuré de Ste-Marie du Pélerin, descendrait les branches suivantes :

A - de *Robert Bastard*, petit-fils de Richer et compagnon de Guillaume le Conquérant dans son expédition d'Angleterre en 1066, une branche anglaise encore existante en Devonshire.

B - la branche des *Bastard de Ste-Solange*, vicomtes de Tussy, en Berry.

C - La branche des *Bastard marquis de Fontenay*, au Maine; cités à l'*Armorial de Bretagne* de Briant, comme portant « de sinople, au sautoir dentelé d'argent chargé de 2 épées de gueules, passées en sautoir, et accompagné de 4 besans d'or, chargés chacun d'un sautoir de gueules. »

D - La branche des *Bastard marquis de la Cressonnière*, en Poitou.

E- la branche des *de Bastard d'Estant*, en Armagnac.

F- la branche des *Bastard barons de St-Denis-sur-Garonne*, en Agenois.

G - la branche des *Le Bastard de la Porte au Bastard et de Kerbiquet* en Guer, remontant à *Jean Bastard de la Porte* en Guer et de *Kerbouleven* en Elven, chef du conseil de Jean V et président de la réformation de St-Malo en 1426; - maintenus de noblesse par arrêt du parlement de Bretagne en 1764 dans la personne des *Le Bastard de Villeneuve* en Guignen pour avoir justifié de 9 générations et qui portaient « De sable à la croix pleine d'argent,

cantonnée de 12 fleurs de lys de même, 3 à chaque canton, posées 2 et 1 », (*courcy* I, 36 et *Guérin de la Grasserie*, I, 16 et pl. col. N° 5, B, n° 27).

Un rameau de cette dernière branche, celle des *Le Bastard de Mesmeur et de Kerguiffinec* encore existante en Cornouailles et portant « d'argent à 3 fasces de gueules surmontées de 3 hermines de sable » qui est Kerguiffinec.

Je n'ai pas à discuter ici les pièces justificatives à l'aide desquelles toutes ces branches ont été rattachées par M. le vicomte de Bastard d'Estang, fils du membre de la chambre des pairs, et je ne donnerai pas la bio-bibliographie des *de Bastard d'Estang* qui serait fort étendue, parce que cette branche a depuis trop longtemps quitté la Bretagne pour devenir gasconne. (Voir à leur sujet la grande *généalogie des Bastard* ; les *Archives de la Légion d'Honneur* (1866) p 36 et 37, 8 notices ; le *Dictionnaire* de Vapereau et les notices de M. Léopold Delisle en tête du monument intitulé *Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque Nationale* Nogent Le Rotrou, 1885, in-8°.) - Je me contenterai donc de rapporter ce qui concerne la branche aînée dite du Pellerin et les branches G et H, les seules réellement bretonnes, en faisant remarquer que *René-Urbain de Bastard de Fontenay*, capitaine d'artillerie, de la branche du Maine, épousa à Lorient, en 1781, *Laurence Kerangal de Kerascouët* (Archives du Morbihan E, supp. 297).

1- Bastard de la Bastardière et du Pellerin.

- *Rouaud*, fils de Richer, *nobilissimus miles et de primoribus patris*, sr de la Bastardière sur Sèvre, du Pellerin et de l' *Ile-d'Her*, fonde en 1040 le prieuré de Ste-Marie du Pellerin, ancien membre de Marmoutiers : témoin en 1070 à Redon (Cart. red. p. 280); père de *Robert Bastard*, le compagnon de Guillaume le Conquérant fondateur de la branche anglaise ; mort vers 1090, sous l'habit religieux, à Pontchâteau où il s'était retiré. - Je dois faire observer que les chartes originales où il est cité pour la fondation du prieuré de N. D. du Pellerin, l'appellent *Roadus de Peregrino* et ne prononcent pas le nom de Bastard. Le *Cart. red.* seul cite *Bastart* témoin à la Roche-Bernard, mais sans *Rouaud* et sans *Peregrinus*. Est-ce bien le même personnage?... Aussi M. Couffon de Kerdellec, en ses *Recherches sur la chevalerie de Bretagne*, (I, 63), le nomme-t-il seulement *Rouaud du Pélerin* et doute-t-il de l'authenticité de la généalogie produite jusqu'à ce degré par M. de Bastard d'Estang. Le nom de Bastard ne paraît en réalité qu'au XVème siècle pour les seigneurs de la Bastardière et du Pellerin.

- *Païen*, fils aîné de *Rouaud*, frère de *Robert* et de *Judicael*, témoin à Redon en 1112 devant *Alain Fergent*, donateur, et devant le duc *Conan*.

- *Robert*, père du précédent, fondateur de la branche anglaise. Je rencontre bien *Robert Le Bastard* dans la liste des compagnons de Guillaume le Conquérant, dressée par M. Léopold Delisle. (*Généalogie de Courson*, p 69) : mais il s'agirait de savoir si c'est bien le fils de *Rouaud du Pélerin*.

- *Eon* ou *Eudon*, chevalier, prisonnier en 1173 à la bataille de Dol.

- *Jehan*, témoin en 1207 à la fondation du prieuré de la Grimaudière (en Juigné-les-Moustiers) C'est de lui que descendraient les branches de la famille transportées en Berry, en Poitou, au Maine et en Gascogne.

- *Pierre*, dit *Pierre du Pèlerin*, croisé en 1249, n'est pas cité dans *l'Ouest aux Croisades* de Fourmont, mais il figure dans la *Noblesse de France aux Croisades* de Roger, p. 125 et 261 d'après un contrat daté de Limisso en avril 1249 avec 3 de ses compagnons, Robert de Courson, Eudon Le Déan et Olivier de Guite, pour leur passage à Damiette. Il n'y est appelé que *Pierre du Pèlerin*. Plus loin, dans sa *Revue des familles*, p. 386, Roger l'appelle *Pierre Bastard du Pèlerin*, dit *Pierre du Pèlerin*. Pourquoi ? ...

Après lui, la seigneurie du Pèlerin sort, dit Marteville, (*Ogée*, I, 490), de la famille *Bastard*, qui garde la *Bastardièrre* en Gorges et acquiert en 1484 la seigneurie de *Kerbiquet Hudelor* dont la branche de la *Porte* prit les armes. (Voyez ci-dessous). La question serait de savoir si elle a réellement possédé le *Pèlerin*. En revanche les suivants sont bien des *Bastard*, depuis *Jean, sr de la Harpinière* en 1447.

- *François Bastard de la Bastardièrre* fait partie en 1513 de la garnison noble de Nantes (Preuves de Dom Morice III, 1067, qui citent de 1382 à 1554 un grand nombre de *Le Batstard* écuyers ou gentilshommes divers que je ne rattache pas à ceux-ci ; II, 429 à 1309 et III, 1050, 1113).

- *Guillaume Bastard*, chanoine de Notre Dame de Nantes en 1516 et 1533 (Soc. Archives de Nantes, IV, 196.)

- *Georges Bastard de la Bastardièrre*, et sa sœur *Préjente Bastard*, qui épouse en 1587 le protestant Isaac de Culant et termine la branche aînée. (Archives de la Loire Inférieure G , 522 et Fr. Protest. édition Bordier, I, 951).

2- Le Bastard de la Porte, de Kerbiquet et de Villeneuve :

Portant de sable à la croix d'argent cantonnée de 12 fleurs de lys de même, qui est *Hudelor-Kerbiquet* (*Courcy*, I, 36, 37, 413). La grande généalogie *Bastard*, et après elle Guérin de la Grasserie. (I, 16 ter, écartèlle ces armes avec celles de Bastard citées ci-dessus : mais Courcy ne les confond pas. Ils descendent de *Jean Bastard* , seigneur de la *Porte au Bastard*, et de *Kerbiquet*, en Guer, qui épousa Gilette de *Porcaro*, et fut conseiller du duc Jean V, et présida la commission de la réformation de l'évêché de St-Malo, en 1426 (*des Salles*, p. 40, 73, 78,105).

Le tout est de savoir si ce *Jean Bastard*, descend bien d'un cadet des précédents. La grande généalogie des *Bastard d'Estang*, ne paraît pas en douter. D'après elle, *Richard Bastard* , second fils de *Rouaud*, cité ci-dessus, aurait été le père de *Hamon Bastard* , sr du *Boisglé*, en Guer, qualifié de *miles* et le grand-père d'*Hervé*, aussi sr du *Boisglé* au XIIe siècle. Malheureusement, les preuves matérielles n'en sont pas apportées et l'auteur se contente de dire, après avoir apporté ses preuves simplement morales : « l'ensemble des faits nous permet donc de dire, etc. » En matière généalogique cela ne paraît pas suffisant. *Alain Bastard* , fils d'*Hervé*, aurait ensuite épousé *Jeanne de la Porte*, en Guer, d'où les seigneurs de la *Porte au Bastard* : puis *Pierre I*, le fils d'*Alain*, ayant épousé *Agnès Hudelor de Kerbiquet*, on a les seigneurs de la *Porte*, que la généalogie suit avec ses à peu près, en passant par *Jehan I*, *Jacques I*, et *Guillaume I*, jusqu'à *Jehan II de la Porte*, le conseiller du duc Jean V.

A partir de ce moment on marche en terrain solide. Ce qu'il y a de certain, c'est que le rameau aîné de cette branche tomba en quenouille en 1589, presque en même temps que la branche dite aînée qui précède et se fonde dans *Huchet de Cintré* (et non de la *Bedoyère*) par le mariage de *Mathurine Le Bastard de Kerbiquet* en 1580.

D'un cadet de l'arrière petit-fils aîné de *Jean Bastard* sortirent les *Villeneuve*, en Guignen, et d'un cadet direct de Jean, les *Kerbouleven*, en Elven.

Jean, Julienne et Guillaume Le Bastard figurent en 1513 aux montres de l'Evêché de St-Malo pour Guer (*Des Salles*, p. 205, 206.)

François-Pierre Le Bastard de Villeneuve, capitaine de cavalerie, chevalier de St Louis, dixième descendant de *Jean Bastard*, fut maintenu de noblesse, par arrêt élu Parlement, en date du 31 août 1764, pour avoir prouvé 9 générations (*Guérin de la Grasserie*, I, 16 ter. Et voyez Pouillé de Bennes, IV, 691.)

3- Le Bastard de Mesmeur et de Kerguiffinec

Portant d'azur à 3 fasces de gueules, la première surmontée de 3 hermines de sable, qui est l'ancien *Kerguiffinec* (*Courcy*, I, 37). La grande généalogie *Bastard* et après elle *Guérin de la Grasserie*, (116 ter.) écartèlent ces armes avec celles de Bastard citées ci-dessus: mais Courcy ne les confond pas.

Ce rameau serait issu du précédent par les *Kerbouleven*, d'Elven. Il m'intéresse tout particulièrement, car mes enfants en descendent par leur mère, fille de la sœur du *dernier le Bastard de Kerguiffinec*, ancien inspecteur des forêts, aujourd'hui en retraite à Quimper, Le nom va s'éteindre bientôt avec lui ; il est resté célibataire et son dernier cousin, dont la veuve habite encore la terre de Kerguiffinec, en Tréguénec, près le Pont-l'Abbé, est mort en 1874 ne laissant que des filles. Les Kerguiffinec sont désormais fondus dans *Guieysse* et *Royer* et il ne reste non plus, des *Le Bastard de Mesmeur* (dont ils s'étaient détachés vers le milieu du siècle dernier, que des filles.

Or, M. Armand du Chatellier, l'historien breton, avait eu pour mère une *Kerguiffinec*, et il s'était occupé des origines de la famille *Le Bastard* de la région du Pont-l'Abbé; j'ai plusieurs fois correspondu avec lui sur ce sujet, et il ne m'a jamais donné de renseignements remontant plus haut que le XVIIème siècle. Cependant la grande généalogie des *Bastard d'Estang* les fait descendre de *Guillaume Bastard*, Sr de *Kerbouleven*, Fils cadet de *Jehan Bastard de la Porte*, le conseiller de Jean V. Ce Guillaume aurait eu, entre autres fils, *Thomas Bastard*, seigneur de *Kerambourent*, en St-Brandan au XVème siècle, et l'un de ses fils *Rolland*, aurait eu pour second fils *Jehan II*, dit *Pauvre gentilhomme*, dans la montre de l'Evêché de St-Brieuc en 1535. *Yves Bastard*, fils de ce dernier, se serait établi au Pont-l'Abbé où il aurait épousé *Marie Druz* au XVIème siècle, et son fils *Jehan III Le Bastard de Lambourg*, né le 9 novembre 1576, serait le père d'*Alain Le Bastard*, sr du *Parc au Bastard*, en Pont-l'Abbé, dont descendent certainement Les Mesmeur et les Kerguiffinec.

Toute cette descendance est exposée avec un grand luxe de faits particuliers et d'assertions souvent aventurées dans la grande généalogie *Bastard*. On s'y appuie plutôt sur de prétendues traditions de famille que sur des faits matériels ; et l'auteur avoue lui même, p. 243, qu'il ne raccorde les *Kerbouleven* d'Elven, les *Kerambourent* de St Brandan et les *Lambourg* du Pont-l'Abbé, qu'à l'aide « d'inductions qui seraient insuffisantes devant des juges appelés à se prononcer sur une question d'héritage, mais qui peuvent être invoquées avec avantage par l'historien et le généalogiste ». Ce qui gâte ces inductions et ces traditions de famille, c'est de voir *Hervé Le Bastard*, prendre les armes de *Kerguiffinec* en 1741, non pas par héritage, mais en achetant simplement cette terre de Marie-Françoise du Drémiet. C'est donc qu'il ne possédait pas d'armoiries auparavant,

Quoiqu'il en soit, la descendance des Mesmeur est absolument certaine depuis :

1- Alain Le B., sr du Parc au Bastard

épousa vers 1630 Marie Caouen

2- Francois, sr de Mesmeur, en Tréméoc

épousa le 10 mars 1662 au Pont-l'Abbé, *Françoise Cozic*, et ne se présenta pas à la réformation de la noblesse en 1668, ce qui semble faire croire qu'il n'y avait pas de prétentions : il mourut le 20 février 1678 au Pont-l'Abbé, où il fut inhumé dans un enfeu de la chapelle Ste-Anne au couvent des Carmes.

3- Hervé, I,

épousa le 8 janvier 1691, au Pont-l'Abbé, *Henriette Le Querré*, dame de Léach-Mesmeur.

4- Jean Hervé II le Bastard, Sieur de Mesmeur, du Parc au Bastard, de Kerdourou-Mesmeur et de Kerguiffinec

né à Pont-l'Abbé (29) le 30-03-1694, décédé à Quimper (29) le 13-04 ou le 03-08-1753
Avocat, Sénéchal de Pont Croix en 1721, Maire de Quimper (1737-1747), Député de cette ville aux Etats de Bretagne, pour le Tiers Etat, en 1738. Achète en 1741 à Marie Françoise du DREMIET, la terre de Kerguiffinec en Tréguennec près de Pont l'Abbé, et prends les armoiries de la famille "du DREMIET de KERGUIFFINEC", à son extinction. Il reconstruisit en 1743, au moins en partie, le manoir de Kerguiffinec.

épouse en l'église Saint Mathieu de Quimper (29) le 31-08-1722 (Contrat du 29-08-1722) Jacquette CORBET, Demoiselle de la Saudraie (née le 09-12-1698, décédée à Quimper (29) le 19-01-1781, Fille de Nicolas CORBET. Sieur de la Saudraye, Procureur au Siège Présidial de Quimper en 1690. et de Marie Thérèse GOUZNOU. Demoiselle de Kerdranet. Alain CORBET de la SAUDRAYE, fut Maire de Quimper. Cette famille se désista de ses prétentions à la Noblesse en 1668 et 1669).

4.1- Nicolas Le BASTARD, Sieur de Mesmeur et Kerdourou Mesmeur

né à Quimper (29) le 23-11-1730, décédé à Landerneau le 13-10-1760

Avocat du Roi au Siège du Présidial de Quimper (29). le 16-06-1753

épouse à Landerneau (29) le 17-01-1757, Marie Guillemette Le GRIS du VAL (née à Landerneau (29) le 09-04-1731, décédée à Landerneau (29) le 31-12-1767, Fille de Pierre Le GRIS du VAL et de Marie Thérèse DAUMESNIL)

4.1.1- Pierre Le BASTARD de MESMEUR, Sieur de Mesmeur et de Kerdourou-Mesmeur

né à Quimper le 10 nov. 1737, décédé à Quimper (29) le 09-04-1825

Après de brillantes Etudes où ses succès en Mathématiques avaient attiré l'attention de "LALANDE". il acheta, le 17-04-1779, la charge de Lieutenant Général de l'Amirauté de Cornouaille. Il échappa aux proscriptions de la Terreur. Un des cinq Administrateurs du Finistère en 1796. Conseiller Général du Finistère jusqu'en 1820. vice-président du Tribunal Civil de Quimper

épouse à Saint Houardon de Landerneau (29) le 07-03-1786 (Contrat du 04-03-1786) Jeanne Thérèse Elisabeth Le GRIS du VAL, décédée le 25-06-1810
Voir le Chapitre 1 de Norbert de Boynes

4.1.1.1- Alain Le Bastard de Mesmeur

né à Quimper le 6 janvier 1794, historien et archéologue breton, membre de l'ancienne association Bretonne, garde du corps de Louis XVIII en 1815, puis maire de Fouesnant où il épousa, en 1822, *Jeanne Chauveau de Kernaeret*, mort à Crozon le 19 février 1860, a publié :

1. - Opinion en faveur de la royauté et de la charte. - Paris, 1829 in-8°.
2. - Lettre au sujet du grand tumulus de Crozon, dans *la Revue de l'Armorique*, II, (120 à 122).
3. -- Notes et préface à l'Histoire de ce qui s'est passé en en Bretagne durant les guerres de la ligue, et particulièrement dans le diocèse de Cornouaille, par M. Moreau, chanoine dudit diocèse, conseiller au présidial de Quimper. - Brest, Come et Bonetheau, 1836, (et non 188 comme dit la *bibliog. Sacher*) in-8°, de 1. 350 p = 2° édition. - St-Brieuc, Prudhomme, 1857, in-8°. de xl-420 p
4. - Notes archéologiques au congrès de *l'Association Bretonne* en 1855. (Bulletin de l'Ass. Bret. V. 216 etc.)

4.1.1.1.1- Alain-Achille-Pierre-Joseph-Marie Le Bastard de Mesmeur

né à Quimper le 6 juin 1824, reçu licencié en droit à Rennes le 14 juillet 1846, juge suppléant à Quimper en 1849, substitut à Redon en 1850, à St-Brieuc en 1859, procureur impérial à Ploërmel en 1870, à Napoléonville le 27 mai 1870, mort à Pontivy, sans postérité, a publié la thèse suivante :

- 1 - *De Honorurn collatione*. - Des rapports. - Des Congrégations religieuses. - Rennes, Mme de Caila, 1846, in-4°, 20 P.

4.1.1.1.2- Ernest Le Bastard de Mesmeur

Né à Crozon le 14 août 1827, reçu licencié en droit à Rennes le 14 juillet 1846, en même temps que son frère aîné. Mort jeune.

A publié la thèse suivante :

De emptione contrahend i. - De la nature et de la forme de la vente etc et des prestations pour les chemins vicinaux. -Rennes, Mme de Caila, 1846, in-4°, 20 p.

4.1.1.1.3- Anna-Désirée-Jacquette-jeanne-Marie Le Bastard de Mesmeur religieuse du St-Esprit, en religion sœur Anne de Jésus

A publié :

1. - *Histor ar vreiz* : (abrégé de l'histoire de Bretagne en Breton) - Brest, Lefournier, 1855 in-12 . – 2° édit. St. Brieuc, Prudhomme, 1863, in-18, de xij-540 p., texte breton et français, avec les initiales de l'auteur: M. L. B. d. M.: - 3° édit. Brest., Lefournier, 1869, in-18, 647 p.
Voyez un compte-rendu par M H. du Cleuziou, dans la *Foi bretonne* du 21 février 1856, reproduit dans la *Collectionneur breton*, I, 273 à 279.
2. - Histoire de la Bretagne, racontée à ses compatriotes, par un pauvre chercheur de pain - Brest, J. P. et A. Lefournier, 1878, in-8, 638 p.

4.2- Jean Hervé III Le Bastard de Kerguiffinec, qui suit \$5.

4.3- Marie Thérèse

épouse en 1747 Joseph François Marie Kernaflen de Kergos, né en 1718, fils d'alain Kernaflen, sieur de Kergos et de Françoise Charlotte Kernaflen, sa cousine germaine)

4.3.1- Alain Jacques, épouse Jeanne Michelle Renée Salaün du Mesqueault

voir le chapitre VII de Norbert de Boynes

4.3.2- Jean, épouse Eugénie Girbon

voir le chapitre VIII de Norbert de Boynes

4.3.3- Marie thérèse, épouse François Louis de Kergariou

voir le chapitre IX de Norbert de Boynes

4.4- Mademoiselle de Kernisan

religieuse cistercienne au monastère notre dame de Kerlot à Quimper, figure sur la liste des religieuses réfractaires de Quimper

4.5- Mademoiselle de Chefdeville

religieuse à Kerlot à quimper

5- Jean Hervé III Le Bastard de Kerguiffinec

né à Quimper (29) en 1731, décédé à Tréguennec (29) le 0-11-1815

épouse en 1753 *Marie Le Traon de Bellay* (décédée le 13-10-1761, Fille de Nona Le TRAON du BELLAY et de Jeanne Danièle de KERSAUX). D'ou trois enfants décédés avant d'avoir eu un an.

puis en 1763 il épousa en la Chapelle de Saint Jean de Tréboul en Poullan (29) le 18-07-1763 Marie Marguerite Kerdreac'h (née à Tréboul (29) le 17-08-1745, décédée à Tréguennec (29) le 24-01-1825, Fille de Daniel Kerdreac'h et de Marie Madezo, cousins entre eux et appartenant à deux familles d'Armateurs-Consens-ei Négociants de Douarnenez)

Avocat, voyagea d'abord à la Louisiane, et s'occupa d'agriculture. Il signa la pétition à la Convention pour l'abolition de la loi de 92 sur le domaine congéable, Maire de Tréguennec. Il mourut en 1816. Il avait eu 19 enfants, dont sept morts avant d'avoir l'âge de deux ans. Les autres sont :

5.1- Jacquette Le Bastard de Kerguiffinec

(1765-1843), épousa *Germain de Lesseigues Rosaven*, avocat, puis conseiller de préfecture à Quimper.

Voir chapitre II de Norbert de Boynes

5.2- Marie-Jeanne

(1767-1806), épousa le notaire de Trégunc *Prouhet de Kerambourg*

voir chapitre III de Norbert de Boynes

5.3- Reine-Catherine

(1774-1845), épousa le vice-président *Maufras du Chatellier*, père d'*Armand*, l'historien, et grand père de *Paul* l'archéologue.

voir chapitre IV de Norbert de Boynes

5.4- Jean-Marie, qui suit \$6

5.5- Louis-Alain Le Bastard de Kerguiffinec

fut un des premiers prêtres ordonnés par l'évêque constitutionnel Expilly, en 1791 : il se retira en Espagne à l'époque du Concordat, et mourut peu après, dans ce pays, dans les plus austères sentiments de pénitence. De tous les assermentés, a écrit M. Boissière, ceux qui se sont rétractés avec le plus d'éclat sont Le Guellec et Kerguiffinec. (Téphany, *Histoire de la persécution religieuse dans le Finistère*, p 240.)

5.6- Aline Thérèse

née à Kerguiffinec le 4-7-1774, décédée en 1845, sans alliance.

5.7- Jean Hervé

né à Kerguiffinec le 29-5-1776, décédé le 3-7-1800, sans alliance

enseigne de vaisseau

5.8- Hyacinthe

(1783-1846), père d'Auguste Le Bastard de Kerguiffinec , (1823-1874), qui n'a laissé que des filles.

Epouse Eugénie de Kernaflén de Kergos

voir Chapitre VI de Norbert de Boynes, et la descendance Royer.

5.9- Jeanne Marie Germaine

née à Kerguiffinec le 31-3-1787, décédée à Morlaix le 8-8-1839, sans alliance

5.7- un autre frère épousa en 1793 une demoiselle *Brizel*, voyez la Correspondance de Mme Audouyn de Pompery, I, 274. Il n'a pas laissé de postérité.

6- Jean-Marie-Pierre Le Bastard de Kerguiffinec

né à Kerguiffinec, le 20 avril 1771, entré dans la marine en 1788, comme aspirant volontaire sur l'*Illustre*, que commandait son cousin (par les Kernaflén de Kergos), le chevalier de *Kergariou*, (la future victime du tribunal révolutionnaire de Brest, avec les autres administrateurs du Finistère). Capitaine de frégate le 25-10-1801. épousa à Quimper *Eugénie-Félicité Le Dean du Glascoët*, nièce du député de Quimper aux Etats Généraux, qui devint maire de Quimper et baron de l'Empire. Il fut peu après chargé d'une mission aux Antilles, mais sa frégate ayant été attaquée par 5 vaisseaux anglais, il fut forcé de se rendre après avoir été tellement désemparé que la prise coula avant d'être ramenée. Chevalier de la légion d'honneur le 25 prairial an XII (12-06-1804), il resta prisonnier sur les pontons anglais du 26-05-1803 au 26-05-1814.

Nommé chevalier de St-Louis en 1814, il devint conseiller de préfecture de Quimper, membre du conseil général du Finistère, en 1820, 1820 (En remplacement de son cousin germain Ernest Le BASTARD de MESMEUR) correspondant de la société d'agriculture et remplit les fonctions de préfet du Finistère, du 5 au 25 août 1830. Elu député de Quimper, aux élections des 23 juin 1830 et 5 juillet 1831 ; et de Morlaix à celles du 4 novembre 1837, il échoua en 1812 contra M. de Carné et mourut à Quimper le 13 mars 1850.

Il a publié :

1 . - Parallèle des amiraux Villaret - Joyeuse et Howe dans les combats des 9, 10 et 13 prairial an 2 de la république (28, 29 mai et 1 juin 1794), mêlé et suivi de principes sur la tactique navale et sur l'organisation de la marine ; avec quelques critiques sévères auxquelles donne lieu le journal ici réimprimé du représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André, embarqué sur le vaisseau amiral. - Brest, Anner et fils, 1837, in-4°, 78 p.,

Il rend compte dans cet ouvrage des fameuses journées des 9, 10 et 13 prairial an II, auxquelles il avait assisté.

2. - Le bulletin du congrès de l'Association Bretonne à Lorient en 1848, cite de lui deux brochures : une sur le Crédit foncier; l'autre sur une bonne organisation de l'instruction agricole.

3. - Discours à la Chambre des députés, reproduits au Moniteur universel et détaillés ainsi qu'il suit :

Première Législature (Août 1830, - Mai 1831).

Sur le projet de loi concernant les récompenses nationales (séance du 12 novembre 1830) ;

Sur la garde nationale (31 décembre 1830)

Sur les cours d'assises et les déclarations du jury (11 janvier 1831);

Sur les contributions personnelle, mobilière, etc. (22 janvier 1831).

Sur l'augmentation, en cas de nécessité, des crédits et moyens accordés au Gouvernement (14 avril 1831).

2ème Législature (Juillet 1831, - Mai 1834).

Sur les projets de loi relatifs : au classement du département de la Gironde dans le tableau du prix des grains (séance du 3 octobre 1831) ; - au recrutement (7 novembre 1831) et à l'avancement dans l'armée navale (15 décembre 1831)

Sur la liste civile (10 janvier 1832)

Sur le budget de 1832. Comices agricoles (28 février 1832) - les céréales (23 mars 1832) ;

Sur une pétition d'habitants de Quimper, qui demandent le rappel au chef-lieu du département, de diverses autorités qui n'y résident plus (15 février 1834)

Sur le budget de 1835 ; Dépenses. Agriculture (6 mai 1834) ; - Ecole Navale (7 mai 1834).

4ème Législature (Novembre 1837, - Janvier 1839).

Sur les propositions concernant : les alluvions artificielles (5 février 1838) ; - le défrichement des bois (5 mars 1838) ;

Sur le budget de 1839. Personnel de la Marine (22 mai 1838).

Voyez sur lui *Biographie politique des députés de 1831*, à la lettre L. Compte-rendu de la session de 1831, p. 125; - *Biographie des députés de 1838*, p 69. - *Fastes de la Légion d'Honneur*, V, 573, - *Archives de la Légion d'Honneur de 1866*, p. 37, etc.

6.1- Eugène Le Bastard de Kerguiffinec

né à Quimper en 1820, actuellement inspecteur des forêts en retraite à Quimper, ne s'est pas marié.

6.2- Jérôme Le Bastard de Kerguiffinec, qui suit \$7

7- Jérôme Le Bastard de Kerguiffinec

épouse en 1841, *Pierre-Armand Guieysse*, né à Lorient en 1810.

Directeur des constructions navales à Lorient où il a pris sa retraite en 1875.

Voir la généalogie *Guieysse*

7.1- Cécile Guieysse, épouse *René Pocard du Cosquer de Kerviler*

Bastard divers.

- Deriand Bastard, témoin de la fondation du prieuré de St-Martin de Lamballe en 1084 (Anc. év. de Bret., IV, 303) et Yvon Bastard, vers la même époque (ibid., IV, 390).
- Alain Bastard, mari d'Hadvaïse et père de Guillaume, donateur à Bonrepos en 1254 (ibid., VI, 184)
- Jean Le Bastard, en Dolo, en 1220, et Josce Le Bastard, témoin d'une aumône du Sire de Merdrignac à Boquien, (ibid., III, 55, 224).
- Yves Bastard, chanoine de Vannes de 1388 à 1398 (Pouillé de Vannes, 1). 69).
- Jean Bastard. de Pont, capitaine gouverneur de Cesson en 1457 (Lamare, Hist. de St. Brieuc, p. 83).
- Jean Bastard, recteur de Buléon et de, St Allouestre, résilie en 1461 (Pouillé de Vannes, P. 201).
- Jean Bastard de Kerjolis, figure à cheval, épée, arc et housse à la montre de l'Evêché de St. Brieuc pour Ploezec en 1469 (Soc. Arch. des C.-du-N., V, 288).
- Edouard Bastard, à la charge de 20 lances en 1480 (Pr. de Dom Lob , II, 1466 et de Dom Mor., I, 388, etc)
- Georges Bastard, chanoine de St-Malo, recteur de St-Jouan des Guérets en 1519 (Pouillé de Rennes, VI, 73).
- Mathurin Bastard, bourgeois d'Ancenis en 1572 (Maillard, Hist. d'Ancenis, p. 73).
- Tanguy Bastard, tavernier à Quimperlé en 1537 (Hist. de, Ste. Croix p.651) : et un procureur de l'abbaye de Ste. Croix en 1655 (ibid., 471).
- N. Bastard, carme, en religion R. P. Donatien de St. Nicolas, fit profession de son ordre à Rennes en 1634, devint maître des novices et mourut à Fontainebleau le 26 Juillet 1683. Il a publié :
 1. - Vita R. P. Dominici de S. Alberto. - Paris, 1650,in-12.
 2. - La vie du vénérable frère Jean de St-Samson, aveugle dès le berceau, religieux carme de la réforme de Rennes. - Paris, Denis Thierry, 1651, in-4°.
Elle a été traduite en latin par le P. Mathurin de Ste-Anne, autre carme breton, Lyon, 1654 in-4°, et analysée en tête de l'ouvrage suivant :
 3. - Les pieux sentimens et sentences spirituelles du V. F. Jan de St-Samson, avec un petit abrégé de sa vie par le P. Donatien de St-Nicolas. - Rennes, V. Yvon, 1655, in- 12.
Sur le P. Donatien de St-Nicolas , Voy. Levot. Biog. Bret. à la Lettre D.
Au siècle suivant, le catal. de la Bibl. de Nantes indique, au n° 48 537, à propos des écrits relatifs aux événements de Bretagne et au duc d'Aiguillon en 1772, la curieuse brochure intitulée :
Procès-verbal qu'aurait du faire M. Bastard à la place des sottises qu'il a rédigées - S. 1. 1772, in-12, 36 p.
Et voy. Arch. de la Loire-Inf., E, 1662.
- Guy, Pierre, Nicolas et François Bastard, cultivateurs à Locarn, Duault, Pestiven, notables communaux de l'arrondissement de Guingamp, en l'an IX.
- Julien Bastard, recteur de St-Guinou en 1836, mort en 1855 (Pouillé de Rennes, VI, 73).
- Georges Bastard, né à Nantes, le 19 janvier 1851, fils d'un capitaine au long-cours qui lui refusa d'entrer dans la marine, s'engagea comme volontaire dans les chasseurs d'Afrique pendant la guerre de 1870, puis voyagea en Italie, en Allemagne et en Angleterre, et s'adonna

définitivement à la carrière des lettres. Membre de la *Société des Sauveteurs Bretons*, en 1878, et l'un des bienfaiteurs de cette Société (*Annales du Bien*, de 1878, p. 141 et 198), il fonda en 1883 à Paris, la *Gazette Illustrée* qui vécut une année, et dans laquelle il a écrit plus de dix mille lignes sous divers pseudonymes. Collaborateur du *Figaro*, du *Gaulois*, de *l'Evènement*, du *Gil Blas*, du *Monde illustré*, de la *Nouvelle Revue*, etc., membre de la Soc. des Biblioph. bret., depuis 1878, etc. Il a publié :

1. - Cinquante jours en Italie. - Paris, 1878, in-8°.

Voir un compte-rendu par Nadault de Buffon., dans la Rev. de Bret. et de Vendée, 1878, I, 231 à 235).

2. - Notice sur M. H. Nadault de Buffon. Nantes et Nice, 1880, in-12, deux éditions.

3 - Guerre franco-allemande - Sedan. Bazeilles, dix ans après ; =: Paris, Dentu, 1881, in-18°, 197 p.

4. - Saint-Nazaire, son histoire, les découvertes du bassin de Penhouët, le *Portus Brivates* des Homains, etc., avec 15 grandes cartes et planches. - Nantes, V. Forest, et E. Grimaud. s. d. (1881), gr. in-8°, 46 p.

5. - Lucienne (roman), - Paris, Dentu, 1883, in-18°.

Ce roman avait d'abord paru en feuilleton dans la *Gazette illustrée*.

6. - Célébrités contemporaines de la *Gazette illustrée*.

Ignottus. - Jules Verne. = Paris, Dentu, 1883, 2 br., in-8°, avec portraits, de 64 p.

7. - Biographies de Le comte de Lisle, Paul Baudry et A. de Neuville, dans *l'Illustration*.

8 - Biographie de l'amiral Courbet, dans la *Revue politique et littéraire*.

9 - La défense de Bazeilles Dessins inédits et croquis d'après nature de A. de Neuville et S. Sergent. Paris, P. Ollendorf, 1884, in-12°, 156 p.

Ouvrage adopté par le ministre de l'Inst. publ. pour les bibliothèques populaires et par le ministre de la guerre pour les biblioth. de garnison.

10- Armée de Châlons. - Sanglants combats, avec gravures inédites et d'après nature de Edouard Detaille et Paul de Katon. - Paris, Ollendorff, 1887, in-18°, 352 p.

11 - Etudes diverses publiées dans le supplément lith. du Figaro : telles que : La Fuite de Gradlon (5 juillet 1884). - L'Emule de Fanny Elssler (6 déc 1884). - Nos chasseurs d'Afrique à Pont-à-Mousson (2 avril 1887), etc.

- Charles Bastard, frère du précédent, secrétaire de la Soc. Arch. de Nantes, en 1885, président du Club de *Lawn-tennis* de Nantes en 1887, a publié :

L'Art rétrospectif aux expositions de Nantes, en 1886. Nantes, Imp. de l'Union bretonne, 1887, in-12°, 52 p.



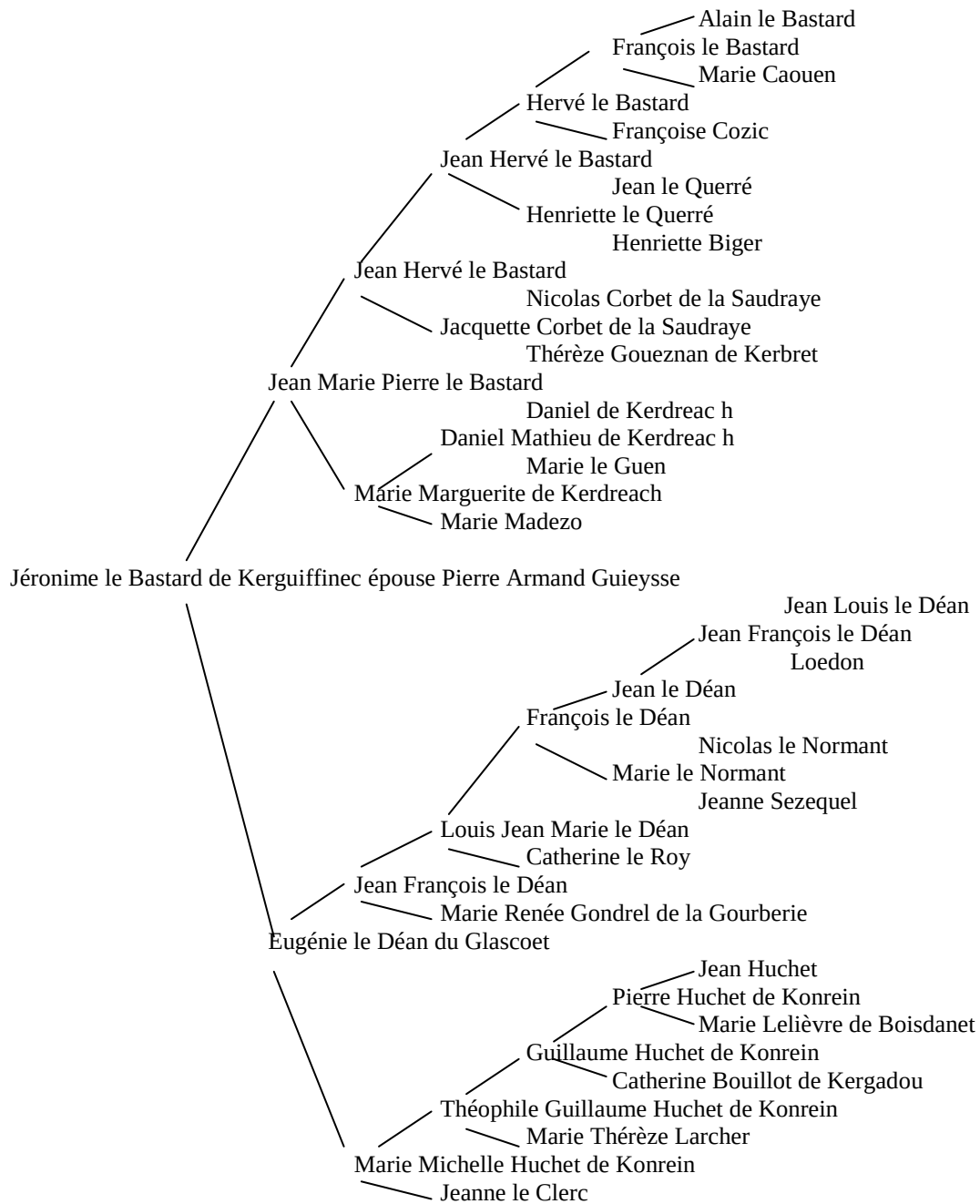
Le colombier



Kerguiffinec



Ascendance le Bastard de Kerguiffinec



Le Bastard de Kerguiffinec

